



HAL
open science

**Evaluation d'impact sur la santé de trois projets urbains
intégrés en région Provence Alpes Côte d'Azur
RAPPORT FINAL**

Françoise Jabot, Anne Roué Le Gall

► **To cite this version:**

Françoise Jabot, Anne Roué Le Gall. Evaluation d'impact sur la santé de trois projets urbains intégrés en région Provence Alpes Côte d'Azur RAPPORT FINAL. [Rapport Technique] EHESP. 2013. hal-01704428

HAL Id: hal-01704428

<https://ehesp.hal.science/hal-01704428>

Submitted on 8 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Evaluation d'impact sur la santé
de trois projets urbains intégrés
en région Provence Alpes Côte d'Azur**

RAPPORT FINAL

Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall

Avec la collaboration de Muriel Dubreuil et Murielle Bauchet

- Juin 2013 -



Evaluation d'impact sur la santé de trois projets urbains intégrés en région Provence Alpes Côte d'Azur

SYNTHESE DU RAPPORT

Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall

Avec la collaboration de Muriel Dubreuil et Murielle Bauchet

- Juin 2013 -

Le cadre de l'évaluation d'impact sur la santé en région PACA

Depuis plusieurs années, des initiatives se sont succédées à l'échelle européenne afin de soutenir l'innovation en matière de renouvellement urbain. Développé dans le courant des années 1990, le concept d'approche intégrée privilégie une approche globale, qui prend en compte les dimensions physique, économique et sociale du développement urbain. Dans le cadre des programmes opérationnels du FEDER 2007/2013, des projets urbains intégrés (PUI) ont été mis en place dans trois communautés urbaines de la région PACA : Marseille Provence Métropole (MPM), Nice Côte d'Azur (NCA), Toulon Provence Méditerranée (TPM). Ils visent le développement et la revitalisation des territoires afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, à savoir, un environnement de vie agréable et sécurisé, la disponibilité des services publics et aux commerces, l'accès à l'emploi.

Un an avant le terme du programme, la région PACA a souhaité réaliser une évaluation d'impact sur la santé (EIS) de ces trois projets urbains afin d'apprécier leurs effets sur la santé et la qualité de vie des habitants et d'en tirer des enseignements pour améliorer les opérations futures. Avec cette étude, la France rejoint ainsi les dix-neuf Etats membres engagés dans un projet européen sur la réduction des inégalités de santé.

La méthode d'évaluation d'impact sur la santé

L'évaluation d'impact sur la santé a pour rôle d'informer les décideurs sur les effets potentiels d'une politique, d'un programme ou de mesures, sur la santé de la population ainsi que sur la répartition de ces effets sur les groupes de la population afin de les éclairer sur les choix futurs de manière à maximiser les effets potentiels positifs, minimiser les effets négatifs, et assurer plus d'équité dans la redistribution de ces effets au sein des groupes sociaux. La présente EIS s'intéresse aux effets des opérations urbaines sur la qualité de vie, la cohésion sociale, la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de l'état de santé de la population des territoires concernés.

Un groupe de suivi associant les principaux partenaires (Préfecture, collectivités, Agence régionale de santé, DGS) a accompagné la démarche et contribué aux choix méthodologiques.

La méthode de travail a suivi les étapes suivantes :

- catégorisation des opérations financées en lien avec les orientations du FEDER afin de dresser un premier profil de chaque PUI ;
- sélection de 13 opérations (parmi 83) au moyen d'une méthode de modélisation de la préférence ;
- élaboration d'une grille de 60 variables, déclinant les principaux déterminants de santé (comportements, habitudes et conditions de vie, réseaux sociaux, environnement physique et socioéconomique) ;
- description approfondie de chaque opération retenue : analyse du problème, stratégie de changement recherchée, résultats attendus, estimation des impacts à partir de la grille ;
- exploitation de l'ensemble des grilles pour une analyse globale des impacts ;
- analyse des opérations dans le contexte de chaque site (MPM, NCA, TPM).

Les opérations retenues pour l'analyse

Les 83 opérations financées par les fonds FEDER sont réparties entre : l'insertion et le retour à l'emploi (formations, accompagnement à l'insertion, soutien à la mobilité, soutien à des pépinières ou réseaux d'entreprises, microcrédits, pôles d'insertion), des activités communautaires (maraîchage, médiation sociale, chantiers éducatifs, animations dans les quartiers), le développement d'une offre de services et la requalification des quartiers (commerces, commerces à vocation sociale, microcrèches, accès aux nouvelles technologies, service à la personne).

Les 13 opérations sélectionnées sont illustratives des PUI dans la mesure où elles couvrent les domaines d'action du FEDER et les différents types d'action entre les 3 sites :

- 5 pour MPM : action vers l'emploi (Club Ambition, Centrale de mobilité), actions communautaires (Jardins familiaux du Plan d'Aou, Printemps des quartiers), offre de services (Microcrèches)
- 4 pour NCA : action vers l'emploi (Insertion par les métiers de la métallurgie), offre de services (épicerie sociale, relocalisation d'une pharmacie, relocalisation d'une autoécole)
- 4 pour TPM : action vers l'emploi (Microcrédits, Cyberbase), actions communautaires (Femmes dans la Cité, Les Petits Débrouillards).

Un registre des impacts varié

L'analyse des impacts (opération par opération dans un premier temps, sur l'ensemble des opérations dans un second temps) a montré une diversité de types d'impacts, dépassant le caractère strictement binaire (positifs/négatifs).

Constat 1 : toutes les opérations sont susceptibles de générer des impacts positifs ou négatifs, au-delà des résultats attendus.

L'introduction d'une offre de services peut modifier le cadre de vie (dynamisation du quartier ou nuisances), les relations entre les habitants (développement des échanges d'où réduction de l'isolement des personnes), l'accès à des produits (meilleure accessibilité ou majoration de la consommation). La mise en place de jardins maraîchers peut avoir des conséquences aussi bien sur la nutrition que sur les compétences des individus (savoir-faire, socialisation), les liens au sein de la communauté (solidarité ou conflits), l'environnement (requalification des espaces, dégradation de la ressource en eau).

Constat 2 : le bilan global des impacts des opérations est en faveur des impacts positifs.

Constat 3 : certaines opérations présentent des impacts négatifs minimes, voire négligeables en termes d'effets sur la santé/bien-être/qualité de vie, mais ils méritent d'être considérés.

Ils sont considérés minimes parce qu'ils sont peu probables ou de faible intensité ou faciles à atténuer. Cependant, ils méritent attention afin d'éviter leur survenue ou d'en minimiser l'intensité. Ils constituent une opportunité d'amélioration de l'opération. Par exemple : la

possibilité de nuisances sonores identifiée dans les opérations qui occasionnent des regroupements de personnes, telles la *microcrèche* ou *l'épicerie sociale* suggère de travailler sur le respect des autres et de l'espace public.

Dans d'autres cas, ils peuvent jouer un rôle d'alerte. Par exemple (relocalisation et extension de la *pharmacie*) : le risque que soit détourné une part du budget des ménages à faibles revenus pour l'achat de produits de parapharmacie est probablement faible. Néanmoins, cela justifie d'y porter intérêt et de les prévenir avec des actions visant à éclairer les comportements de consommation.

Constat 4 : l'absence d'impacts repérables (ou impacts neutres) sur des catégories de déterminants doit inviter à discriminer les « vrais » et « faux » neutres.

En effet, soit les opérations sont effectivement neutres en termes d'impact sur certains déterminants, soit les impacts potentiels ne sont pas mis en évidence. Dans le premier cas, l'opération n'a aucun impact car il n'existe pas de lien entre le déterminant et l'opération, à savoir, aucun mécanisme n'intervient pour modifier le déterminant. Par exemple, une opération de type *Jardins* n'a effectivement aucune influence sur la politique du logement. L'absence d'impacts sur certains déterminants est conforme à la situation ; la neutralité est authentique. Dans le second cas, aucun impact n'a été identifié, par manque de données disponibles ou par manque de considération d'un possible effet sur un déterminant lors de l'élaboration de l'opération alors même que ce dernier est envisageable. Par exemple : s'agissant de l'opération *Les Sciences s'invitent dans les quartiers*, on ne relève pas d'effets sur les variables de l'environnement physique car les activités menées dans ce cadre ne prenaient pas en compte l'environnement et le cadre de vie (au sens de développement durable). Dans ce cas, il est possible d'agir pour maximiser les bénéfices ou minimiser les dommages causés par une opération.

Constat 5: certaines opérations sont susceptibles, en fonction du contexte, de produire des impacts positifs ou négatifs (impacts à bascule) sur les mêmes variables.

Certaines opérations présentent des impacts mixtes (positifs et négatifs) quasiment de même intensité et sur les mêmes variables. Ceci s'explique par le fait que les effets sont étroitement dépendants du degré de réussite de l'opération. Ce constat ne remet pas en question le bien-fondé de l'opération (octroi de *Microcrédits* pour la création d'entreprises dans l'opération) mais appelle à la vigilance dans le suivi des bénéficiaires. La création d'entreprise constitue une prise de risque pour les personnes et mérite une attention accrue afin de repérer les périodes sensibles dans l'évolution du projet des personnes, de minimiser les risques (estimation au plus juste du potentiel des entrepreneurs), de fournir un accompagnement renforcé (prévention des erreurs, formation adaptée au plus près des besoins, gestion du stress).

Constat 6 : certaines opérations a priori identiques peuvent avoir des effets différents sur une même catégorie de déterminants.

Par exemple, on relève des impacts positifs sur l'environnement physique pour les *Jardins familiaux du Plan d'Aou* (amélioration du cadre de vie, préservation de la ressource en eau) et négatifs pour les activités de maraîchage de l'opération *Pépinières de mots*

(émission de gaz à effets de serre en raison des déplacements hebdomadaires et non préservation de la ressource en eau liée au mode d'arrosage). Par ailleurs, le statut public ou privé de l'espace dédié au jardinage et le type d'organisation des jardins (familiaux ou collectifs) influe de façon différente sur les relations entre les personnes participant à ces activités et sur leur implication. Cet exemple illustre doublement le rôle du contexte et la nécessité d'en tenir compte dans l'estimation des impacts.

Constat 7 : les opérations n'ont pas toutes la même capacité à influencer l'ensemble des déterminants de santé.

Le fait que certaines opérations produisent des effets sur la majorité des variables alors que d'autres sont davantage centrées sur quelques-unes ne doit pas être interprété en termes de défaut ou de qualité de ces opérations. La capacité des opérations à influencer plusieurs déterminants de la santé dépend des cibles (situations à modifier) qu'elles visent et des stratégies sur lesquelles elles s'appuient pour produire les changements recherchés : certaines sont centrées sur les compétences des individus (formations en vue du retour à l'emploi), d'autres agissent sur les personnes et leur environnement (jardins, épicerie sociale). C'est la mise en œuvre d'une pluralité d'opérations qui produira des effets sur l'ensemble des déterminants.

Constat 8 : Les impacts sur les inégalités sociales et territoriales de santé restent difficiles à apprécier.

Les impacts sur les inégalités sociales et territoriales de santé restent difficiles à apprécier dans la mesure où les PUI sont développés dans des zones urbaines sensibles. Néanmoins, la préoccupation de revitalisation des territoires suggère des opérations qui visent parfois des personnes moins en difficulté (opérations sur des commerces pour la revitalisation économique du quartier, reconversion des personnes pour la création d'entreprises). L'analyse doit intégrer un ensemble de paramètres dépassant la seule observation de la population directement bénéficiaire des opérations.

On note que plusieurs interventions visent à rétablir l'égalité hommes/femmes face à l'emploi.

Les impacts selon les sites

Les opérations des trois PUI ont été déployées en fonction des options propres à chaque site. Ainsi, les trois PUI ont des configurations différentes. Pour le site MPM, les opérations sont réparties sur tous les territoires éligibles tandis que pour les deux autres sites (TPM et NCA), elles sont concentrées sur des territoires et renforcées par la gestion urbaine de proximité et s'inscrivent dans le projet de renouvellement urbain.

MPM : Les 5 opérations retenues produisent des effets attendus dans les différents domaines du FEDER, les plus importants étant principalement à l'échelle du quartier (réappropriation des espaces collectifs, dynamisation du quartier), de la communauté (participation citoyenne) et des individus (amélioration de la mobilité, autonomisation, développement de compétences) avec une évolution possible du cadre de vie, des relations entre les personnes

dans leur environnement social, des conditions d'accès à l'emploi au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie (support social, sentiment de sécurité, confiance en soi).

TPM : Les opérations du PUI sont déployées dans le centre de Toulon et La Seyne sur mer. Les quatre opérations retenues génèrent des impacts majoritairement positifs répartis dans les différents domaines du FEDER, notamment sur les compétences (estime et confiance en soi), le cadre et les conditions de vie (nutrition, relations sociales) des personnes au sein des quartiers. Le soutien à la création d'entreprises vise la redynamisation et la transformation des quartiers ; l'engagement dans ce type de projet représente une prise de risque et exige soutien et persévérance pour développer et réussir le projet. Par ailleurs, la qualité de l'environnement (climat social, sécurité, esthétique du quartier, accessibilité), le dynamisme économique et l'attractivité du territoire sont des facteurs de succès complémentaires dépendant notamment de la mise en œuvre d'autres opérations.

NCA : 3 des quatre opérations retenues sont menées au sein du quartier des Moulins, engagé dans le projet de renouvellement urbain depuis plusieurs années. Les impacts de ces opérations ne sauraient être estimés sans prendre en compte ce contexte et l'ensemble des actions développées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (soutenue dans le cadre du PUI), qu'il s'agisse des actions de réhabilitation des espaces publics, d'entretien des équipements ou de soutien aux habitants.

L'analyse par site n'a pu être davantage développée dans la mesure où le nombre d'opérations étudiées est faible. Cependant, elle met en exergue plusieurs points : l'importance de resituer les opérations dans un contexte plus large afin de prendre en compte, non seulement les interactions des opérations entre elles mais aussi avec les autres dispositifs œuvrant dans le même champ ; l'importance d'une vision globale, systémique et dynamique ; la nécessité de mettre à jour les mécanismes activés par les opérations pour produire leurs effets ; la complémentarité à viser à l'échelle d'un projet sur un territoire.

Des recommandations à trois niveaux

Les constats issus de l'analyse suggèrent des pistes de réflexion et des outils permettant d'une part, d'aborder la problématique complexe des politiques urbaines à partir d'une approche centrée sur l'ensemble des déterminants de santé (sociale, économique et environnementale) et d'autre part, de faciliter la communication et les échanges d'information entre les différents niveaux (local, régional, national et européen) intervenant dans la mise en place d'un PUI.

Ces recommandations sont formulées à l'attention des concepteurs du programme opérationnel du FEDER, des gestionnaires des PUI et des opérateurs.

✓ **Systématiser l'utilisation par les opérateurs d'un outil facilitant la prise en compte la santé dans les opérations des PUI**

L'utilisation d'une grille d'analyse partagée entre les opérateurs et les responsables des PUI remplirait deux fonctions :

- aider les opérateurs dans la conception de leurs projets afin qu'ils soient en mesure de : réinterroger les mécanismes en jeu dans les actions et projets développés, repérer tous les effets possibles de leur action, identifier des axes d'amélioration de l'opération auquel ils n'auraient pas pensé ;
- être un outil d'aide à la décision pour les responsables des PUI, en leur fournissant une meilleure connaissance des opérations et de leur capacité à atteindre les objectifs du programme FEDER.

✓ **Prendre en compte les effets de l'ensemble des opérations à l'échelle du territoire**

D'autres questionnements prolongent les informations apportées par l'exploitation de la grille d'analyse de chaque opération. Certains sont propres à l'opération (existence d'éléments de preuve sur la capacité de l'opération à agir sur les déterminants de santé, capacité de l'opération à réduire ou aggraver des inégalités sociales, territoriales ou environnementales de santé), d'autres sont en relation avec le contexte de l'opération (présence sur le territoire d'autres opérations du même type ou visant les mêmes objectifs, cohérence avec d'autres politiques). La cartographie des impacts des opérations financées permet de visualiser les différentes stratégies développées à l'échelle d'un PUI, de s'assurer de la complémentarité de ces opérations entre elles compte tenu des orientations prioritaires mais également de les considérer dans un cadre élargi aux autres politiques et dispositifs poursuivant des objectifs communs.

✓ **Prendre en compte la dimension santé dans le futur PO FEDER**

L'approche intégrée est une stratégie majeure du programme opérationnel FEDER 2014-2020. Une réflexion sur les impacts potentiels des opérations déployées, basée sur une démarche systématique de questionnement sur les différentes dimensions (environnementales, sociales, économiques, individuelles) rejoint les préconisations de l'Union européenne. Une mention particulière pourrait être inscrite dans le document régional afin d'inciter les acteurs à intégrer cette démarche dans les pratiques des opérateurs et des institutions afin de faire des PUI, des interventions plus favorables à la santé et à la qualité de vie et plus respectueuses de l'environnement. Des mesures pourraient être envisagées pour accompagner ces nouvelles pratiques.



**Evaluation d'impact sur la santé
de trois projets urbains intégrés
en région Provence Alpes Côte d'Azur**

RAPPORT FINAL

Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall
avec la collaboration de Muriel Dubreuil et Murielle Bauchet

- Juin 2013 -

Table des matières

I. Le cadre de l'EIS en région Paca	5
1. <i>L'émergence des projets urbains intégrés</i>	5
1.1. Les orientations européennes	5
1.2. Les politiques urbaines en France	5
1.3. De l'approche intégrée aux PUI en France	6
1.4. Les PUI en région PACA	7
2. <i>Le lancement d'une Evaluation d'impact en santé</i>	8
II. La méthode d'évaluation d'impact sur la santé	9
1. <i>Rappel sur le concept et la démarche EIS</i>	9
2. <i>La méthode suivie</i>	9
2.1. Le périmètre	9
2.1.1. La compréhension des PUI	10
2.1.2. La sélection des opérations	10
2.2. Analyse des impacts des opérations	12
2.2.1. Construction des outils	13
2.2.2. Collecte des données	14
2.2.3. Analyse des impacts	14
2.3. Formulation des recommandations	15
III. Les résultats	16
1. <i>Sélection et représentativité des opérations retenues</i>	16
2. <i>Les résultats par catégorie d'opérations</i>	17
2.1. Les opérations ciblées sur l'offre de services	18
2.2. Les opérations de la rubrique « Politiques/organisations »	27
2.3. Les opérations de la rubrique « Réseaux/communautés »	31
2.4. Les opérations de la rubrique « Individus »	38
3. <i>Analyse comparative des 13 opérations</i>	39
3.1. Bilan par catégories de déterminants	39
3.1.1. Catégorie « Individus »	40
3.1.2. Catégorie « Réseaux sociaux »	41
3.1.3. Catégorie « Environnement physique »	41

3.1.4.	Catégorie « Aménagement du cadre de vie »	42
3.1.5.	Catégorie « Transports et déplacements »	43
3.1.6.	Catégorie « Environnement socio-économique »	44
3.1.7.	Catégorie « Offre de services »	45
3.2.	Bilan global des impacts (toutes opérations)	45
3.3.	Bilan par catégories d'action	48
4.	<i>Commentaires par site</i>	49
4.1.1.	Le PUI de MPM	50
4.1.2.	Le PUI de TPM	50
4.1.3.	Le PUI de NCA	51
IV.	Discussion et recommandations	52
1.	<i>La diversité des impacts des opérations : un potentiel à exploiter</i>	52
1.1.	La nature des impacts	52
1.1.1.	Les impacts positifs	52
1.1.2.	Les impacts négatifs	53
1.1.3.	Les impacts neutres	53
1.1.4.	Des impacts « à bascule »	54
1.1.5.	Impacts différenciés pour une même catégorie d'opération	54
1.2.	La cible des impacts	54
2.	<i>Atouts et limites de la méthode</i>	55
2.1.	Les points forts de la démarche	55
2.2.	Les limites de la méthode	55
2.3.	En termes d'enseignements	56
2.4.	Points d'amélioration	56
3.	<i>Recommandations</i>	56
3.1.	Systematiser l'utilisation d'un outil pour prendre en compte la santé dans les opérations des PUI	56
3.2.	Prendre en compte les effets de l'ensemble des opérations à l'échelle du territoire	57
3.3.	Prendre en compte la dimension santé dans le futur PO FEDER	58
	Bibliographie	63

I. Le cadre de l'EIS en région Paca

1. L'émergence des projets urbains intégrés

1.1. Les orientations européennes

Depuis plusieurs années, des initiatives communautaires se sont succédées afin de soutenir l'innovation en matière de renouvellement urbain.

Le concept d'approche intégrée en matière urbaine s'est développé dans le courant des années 1990 dans le contexte de la rénovation urbaine. Face à la détérioration de certains territoires urbains, le besoin de développer des actions combinant des investissements physiques, des mesures de développement économique et d'inclusion sociale est apparu. Une série d'expérimentations se sont succédées : projets pilotes urbains en tant qu'actions innovantes du FEDER, programmes URBAN I en 1994 et URBAN II en 2000.

C'est avec les programmes URBAN, reconnus comme une véritable innovation pour les villes, que s'est développé le concept d'*approche urbaine intégrée* (Harburger, 2009). Il s'agissait de rompre avec une approche sectorielle des territoires, des problèmes et des politiques, pour privilégier une approche holistique, qui prenne en compte les dimensions physique, économique et sociale du développement urbain.

Dans un document définissant ses orientations pour la période 2007-2013 (CE, 2006¹), la Commission européenne énonce les quatre thèmes à prendre en considération pour renforcer l'attractivité des villes : les transports, l'accessibilité et la mobilité ; l'accès aux services et aux équipements ; l'environnement naturel et physique ; le secteur culturel. Par ailleurs, certaines actions en faveur de l'emploi conduites au niveau des villes sont également promues : actions en faveur des petites, moyennes et micro-entreprises, amélioration de l'employabilité par l'augmentation du niveau d'instruction et de formation. Enfin, dans les quartiers défavorisés, l'attention doit être apportée à la promotion de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances ainsi qu'au renforcement de la sécurité des citoyens.

1.2. Les politiques urbaines en France

La politique de la ville intervient depuis une trentaine d'années, en concertation avec les élus, sur des territoires urbains cumulant des problématiques économiques, sociales ou environnementales dans un périmètre d'action identifié et jugé prioritaire. Il existe plusieurs niveaux d'intervention caractérisés par des dispositifs d'ordre fiscal ou social : les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU). Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), qui prolongent depuis 2007 les contrats de ville, formalisent l'engagement entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la mise en œuvre d'actions concertées destinées à améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers connaissant des difficultés. Ces contrats sont en vigueur jusqu'à la fin 2014. Depuis 2004, des programmes de rénovation urbaine (PNRU) sont déployés dans les ZUS.

¹ « La politique de cohésion et les villes »

Les études réalisées sur les territoires des quartiers de la politique de la ville mettent en évidence que les habitants des ZUS ont un état de santé plus dégradé et qu'indépendamment des caractéristiques individuelles, des effets de contexte peuvent aussi influencer l'état de santé et sa perception par les habitants (Allonier et *al.*, 2007 et 2009). L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS, 2011) souligne certaines caractéristiques de santé : les adultes résidant en ZUS déclarent plus fréquemment une moins bonne santé dentaire et être limités dans leurs activités du fait d'un problème de santé ; les femmes disent plus souvent être atteintes par une maladie ou un problème de santé chronique que celles résidant dans d'autres quartiers ; les enfants vivant en ZUS présentent des problèmes de surpoids, d'obésité, d'hygiène dentaire et de troubles du langage plus importants que les autres enfants d'un autre quartier hors ZUS. Le rapport du Haut Conseil de la santé publique (HCSP, 2009) indique que les inégalités sociales de santé en France continuent de se creuser et sont parmi les plus fortes en Europe. Elles ne sont que partiellement prises en compte comme un objectif de santé publique et les difficultés d'élaboration de politiques interministérielles freinent la mise en œuvre de solutions adaptées (IGAS, 2011).

En France, les financements FEDER alloués aux PUI sont déployés sur des territoires de la politique de la ville.

1.3. De l'approche intégrée aux PUI en France

La France a intégré les principes de prise en compte de la problématique urbaine définis au niveau européen² dans le Cadre de référence stratégique national (CRSN) et dans une circulaire du 5 octobre 2006, relative à la dimension urbaine des Programmes opérationnels (PO) régionaux des objectifs « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi ».

En référence à ce cadre, la France nomme « projet urbain intégré », l'ensemble des actions développées dans les villes ou agglomérations françaises sélectionnées après appel à projets régional. Les PUI offrent les conditions d'un rapprochement entre les politiques urbaines et les politiques sociales sur des territoires dits sensibles, en créant une dynamique entre les villes et les quartiers ou les territoires les plus en difficulté. Ils visent le développement et la revitalisation des territoires afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, à savoir, un environnement de vie agréable et sécurisé, la disponibilité des services publics et aux commerces, l'accès à l'emploi. L'approche intégrée privilégie non seulement, la relation entre l'urbain, l'économique, le culturel et le social, mais également la complémentarité avec les autres politiques ou dispositifs existants. La notion de « projets urbains intégrés » est donc issue des politiques à destination des territoires les plus défavorisés.

Le programme opérationnel du FEDER (302 M€) se décline en 5 axes prioritaires (innovation et connaissance, entreprise et compétitivité, gestion durable des ressources et prévention des risques, nouvelles approches urbaines et rurales, modes transport alternatifs) et des priorités transversales (environnement, égalité des chances hommes/femmes, emploi, innovation et les technologies d'information et de communication). Les PUI s'inscrivent dans le cadre de l'axe

² Règlement du Parlement européen² et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif au FEDER (article 8)

4.1 « appréhender les espaces urbains sensibles dans l'approche globale de la ville pour contribuer et bénéficier du dynamisme économique ». Le financement représente une enveloppe de 23 millions d'Euros sur la période 2007/2013.

Ainsi, chaque région a pu sélectionner sur la base d'un appel à projets régional, les villes ou agglomérations bénéficiaires.

1.4. Les PUI en région PACA

Afin de faire émerger des projets, un appel à projets a été lancé en février 2007, insistant sur les deux principales orientations : une vision intégrée des actions à mener sur les espaces concernés et le soutien, à l'échelle du quartier, des structures fédérant habitants, professionnels de l'aménagement du développement, acteurs économiques, associations, services publics. Ainsi, trois communautés urbaines ont été sélectionnées en région PACA : Marseille Provence Métropole (MPM), Nice Côte d'Azur (NCA) et Toulon Provence Méditerranée (TPM). Le Document de mise en œuvre (DOMO) du programme opérationnel FEDER 2007-2013 définit le cadre d'intervention³.

Chacun des sites a priorisé des axes d'intervention.

Marseille Provence Métropole (MPM) a construit son projet autour de 3 axes :

- le développement économique et l'emploi (soutien à la création d'entreprise, à l'emploi, amélioration de l'accueil des demandeurs d'emploi en grande difficulté, redynamisation des pôles commerciaux des quartiers sensibles) ;
- le transport et la mobilité (amélioration de moyens de transport desservant ces quartiers et des lieux d'emploi ou de formation, création de centrale de mobilité) ;
- la cohésion sociale et territoriale (soutien des actions innovantes découlant des protocoles de gestion urbaine de proximité signés au niveau de chaque quartier, soutien aux crèches et gardes d'enfant à destination de la population de ces quartiers, soutien à des manifestations culturelles portées par les habitants de ces quartiers).

Nice Côte d'Azur (NCA) a élaboré son programme autour de 4 axes :

- l'emploi, l'insertion et l'égalité des chances avec la création d'une plateforme de formation aux métiers du BTP, l'implantation des services de l'insertion et de l'emploi, la création de locaux associatifs, d'une halte-garderie et d'une épicerie sociale au cœur du quartier sensible ;
- la relance d'une dynamique économique et commerciale articulée avec la priorité emploi avec la relocalisation des commerces du secteur sur les lieux stratégiques du projet de rénovation urbaine, l'implantation d'un hôtel d'entreprises et d'un espace de formation et de promotion des métiers ;
- le renouvellement urbain durable, promoteur d'emplois et respectueux de l'environnement avec le développement des métiers de l'environnement, la mise en place d'un diagnostic et d'un plan d'actions concernant la gestion urbaine de proximité et la réalisation d'un

³ Document de mise en œuvre (DOMO) du programme opérationnel FEDER 2007-2013 : axe 4.1 « appréhender les espaces urbains sensibles dans l'approche globale de la ville pour contribuer et bénéficier du dynamisme économique » pp118-121

plan de communication et de sensibilisation au respect de l'environnement et à la maîtrise de l'énergie ;

- le désenclavement des quartiers afin de favoriser leur attractivité et les relier à la ville avec le soutien des opérations visant le développement des infrastructures de transport en commun, des projets de transports en site propre et des actions en faveur de la mobilité.

Toulon Provence Méditerranée (TPM) a ciblé son projet autour de 2 priorités :

- l'entrepreneuriat et l'activité économique avec le soutien à la création et à la reprise d'entreprises dans les quartiers sensibles (micro-crédit, pépinière d'entreprises...) et le renforcement des réseaux d'information et d'échanges entre entrepreneurs et demandeurs d'emplois ;
- la revitalisation économique en développant l'attractivité des quartiers avec le développement de l'inter modalité et de la mobilité intercommunale au service du désenclavement des quartiers et la réappropriation du territoire par ses habitants en les associant à la transformation de leurs quartiers.

Chaque site retenu en région PACA (agglomérations de Marseille, Toulon et Nice) s'est vu attribué une subvention globale sur 7 ans.

2. Le lancement d'une Evaluation d'impact en santé

Un an avant le terme du programme, la région PACA a souhaité réaliser une évaluation d'impact sur la santé (EIS) des trois projets urbains en cours dans un double objectif : apporter des éléments de connaissance sur les effets des PUI sur la santé et la qualité de vie afin de tirer les enseignements des opérations conduites pour améliorer les opérations futures et contribuer au développement d'une méthode encore peu utilisée en France. Ce travail devrait également permettre de valoriser les effets de ces projets sur la santé et sur la réduction des inégalités sociales de santé et conforter la dimension santé dans les réflexions prospectives en cours sur les « villes durables ».

Avec cette étude, la France rejoint les dix-neuf Etats membres engagés dans une action conjointe avec l'Union européenne sur l'équité en santé.

Cette EIS s'intéresse principalement aux effets générés par les actions des 3 PUI sur la qualité de vie, la cohésion sociale et, dans la mesure du possible, la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de l'état de santé, et mettre en évidence les effets générés par les actions mises en œuvre sur les conditions de vie des habitats, à travers des indicateurs reliés aux déterminants ou à travers la qualité de vie perçue par les populations.

Faisant suite à un appel à projets de la DATAR, le SGAR de la préfecture de région Provence Alpes Côte d'Azur a confié à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), la réalisation de cette EIS.

II. La méthode d'évaluation d'impact sur la santé

1. Rappel sur le concept et la démarche EIS

L'évaluation d'impact sur la santé a pour but de prédire ou d'identifier les conséquences sur la santé (à court, moyen et long terme) de projets et d'identifier les mesures appropriées, aptes à gérer ces effets. Elle est définie selon le consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ces effets à l'intérieur de la population* » (consensus de Göteborg, 1999). L'évaluation d'impact sur la santé a pour rôle d'informer les décideurs sur les effets potentiels d'une action gouvernementale sur la santé de la population et la distribution de ces effets au sein de la population afin de les éclairer sur les choix futurs de manière à maximiser les effets potentiels positifs et à minimiser les effets négatifs, avec le souci d'une plus grande équité sociale, l'analyse des impacts s'intéressant à leur redistribution dans les divers groupes sociaux.

Les résultats de l'EIS permettront d'explicitier les impacts (positifs et négatifs) sur la santé et/ou la qualité de vie et d'engager une réflexion sur les axes à améliorer, à ajuster ou à développer pour faire de chaque PUI, des projets respectueux de la santé tout en tenant compte des autres dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale). Cette étude permettra de répondre aux objectifs de valorisation des effets de l'approche PUI sur la dimension qualité de vie et constituera un outil d'aide à la décision pour l'élaboration des documents stratégiques relatifs aux projets urbains après 2013.

La démarche utilisée est celle décrite par Taylor L et Blair-Stevens C (2002) qui prévoit plusieurs étapes :

- l'étape 1 (sélection) apprécie le bien-fondé de la réalisation d'une EIS
- l'étape 2 (cadrage) définit les paramètres de l'EIS en précisant notamment son champ
- l'étape 3 (analyse) estime les impacts potentiels positifs et négatifs sur la santé
- l'étape 4 (recommandations) vise à proposer des améliorations au regard des résultats de l'analyse.

2. La méthode suivie

L'étape de sélection était antérieure à ce travail. Néanmoins, les attentes des différentes parties prenantes ont été reprécisées lors de la première réunion du groupe de suivi.

Dans ce chapitre est présentée la méthode suivie pour les étapes relatives au cadrage, à l'analyse des impacts et à l'élaboration des recommandations (étapes 2 à 4).

2.1. Le périmètre

Pour délimiter les limites de l'étude, il a été nécessaire de prendre connaissance de façon approfondie, de l'ensemble des éléments tant réglementaires que contextuels à l'origine des trois PUI de la région Paca afin de comprendre les principes communs aux trois sites,

réorganiser les opérations dans un ensemble pour chacun des sites et faire une première estimation sommaire des impacts potentiels de ces actions.

2.1.1. La compréhension des PUI

Afin de relier les opérations financées aux orientations du FEDER et aux impacts sur la santé, nous avons utilisé le modèle suisse de catégorisation des résultats (Promotion santé suisse, 2005). Ce modèle est utilisé dans le champ de la promotion de la santé pour identifier les liens entre les actions développées et les effets à court, moyen et long terme de ces actions, conduisant ainsi à l'amélioration d'un état de santé. Il permet d'établir une représentation schématique des enchaînements logiques d'une intervention et des interactions entre les différents effets.

L'outil (annexe 1) comporte quatre colonnes :

- la colonne A présente les actions à réaliser pour atteindre les objectifs du projet ;
- la colonne B exprime les résultats directement liés aux actions ;
- la colonne C exprime les résultats intermédiaires en termes de modification positive d'un déterminant de santé reconnu influent dans un contexte donné ;
- la colonne D exprime les résultats finaux en termes d'amélioration de la santé (augmentation de l'espérance de vie, meilleure qualité de vie, diminution de la morbidité et/ou de la mortalité évitable).

Chaque colonne permet de classer les activités ou les résultats en 4 catégories en fonction des types de cibles (lignes) : Infrastructures et offre de services - Législations, administrations, organisations, réseaux institutionnels - Groupes, communautés, population - Individus.

Pour simplifier, nous appellerons la catégorie 1 *Offre de services*, la catégorie 2 *Politiques*, la catégorie 3 *Réseaux communautaires*, la catégorie 4 *Individus*.

Le modèle a été adapté au regard des orientations du PO FEDER (annexe 2). Les 10 domaines ont été traduits en résultats à atteindre (colonne B) afin d'agir sur les 3 grandes catégories de déterminants (colonne C) que sont l'environnement physique, l'environnement social, les individus. La dernière colonne (D) représente les bénéfices attendus pour la population en termes de santé, bien-être et qualité de vie (annexe 3).

2.1.2. La sélection des opérations

Dans la base de données PRESAGE (source : extraction du logiciel PRESAGE en date du 08 juin 2012), 83 opérations financées étaient comptabilisées en juin 2012 (annexe 4) : 57 opérations pour MPM, 21 opérations pour TPM et 5 pour NCA.

Une base de données de toutes les opérations financées par les 3 PUI a ainsi été construite sur un tableur Excel selon l'information disponible dans PRESAGE. Un code a été attribué à chaque opération (nom du PUI et numéro de l'opération). Cette base de données a permis de caractériser les opérations financées (champ d'action, aires territoriales d'influence, publics cibles) et d'avoir un aperçu de l'étendue et des domaines d'action des opérations de l'axe 4.1.

« Appréhender les espaces urbains sensibles dans l'approche globale de la ville pour contribuer et bénéficier du dynamisme économique ».

Un premier profil dressé pour les trois PUI a mis en exergue l'hétérogénéité entre les trois sites, en termes d'envergure, de densité d'actions, d'options et de ressources affectées. Cependant, il a été décidé en accord avec le groupe de suivi, de conduire l'étude sur les trois sites en adoptant les mêmes principes méthodologiques : similarité des critères de choix pour les trois sites ; focus sur les populations les plus vulnérables ; regard sur la distribution des inégalités au sein des publics cibles.

Compte tenu du nombre d'actions, il n'était pas réaliste d'envisager de mener le travail sur l'ensemble des actions. Ainsi, quelques opérations ont été sélectionnées, en s'assurant de la prise en compte de la diversité des territoires, des populations et des opérations (les plus coûteuses n'étant pas les opérations nécessairement choisies).

La phase de sélection a été réalisée en trois étapes : (a) identification et hiérarchisation de critères de sélection avec le groupe de suivi ; (b) classement des opérations selon la méthode de modélisation de la préférence ; (c) choix quantitatif et qualitatif des opérations.

a) critères de sélection des opérations

Des critères de sélection (bénéficiaires, montant des opérations, caractéristiques des territoires, conformité des actions avec les priorités des autres politiques publiques, efficacité des opérations, possibilité de documenter le lien avec la santé) ont été proposés et discutés avec le groupe de suivi. Certains ont été exclus (non pertinents ou non discriminants), d'autres ont été ajoutés.

Au total, une liste de 6 critères a été retenue :

- caractère emblématique des actions (opérations illustratives du PUI)
- récurrence dans les 3 PUI (opérations de même nature dans les trois PUI)
- efficacité propre des opérations
- faisabilité du recueil d'informations (facilité d'accès aux bénéficiaires finaux)
- utilisation potentielle des recommandations
- possibilité de documenter le lien avec la santé et la qualité de vie.

Ensuite, chaque membre du groupe a affecté un score⁴ à chaque critère, ce qui a permis le classement de ces critères par ordre d'importance perçue.

- (1) Faisabilité du recueil d'informations (score : 31)
- (2) Utilisation potentielle des recommandations (score : 27)
- (3) Caractère emblématique des opérations (score : 26)
- (4) Efficacité propre des opérations retenues (score : 25)
- (5) Lien avec la santé et la qualité de vie (score : 20)
- (6) Récurrence des opérations (score : 14)

⁴ 0 si moindre importance, 1 pour important, 2 assez important, 3 très important.

b) modélisation de la préférence

Compte tenu du nombre important d'opérations, nous avons utilisé une approche d'analyse multicritère pour l'aide à la décision⁵ et nous avons opté pour la méthode de modélisation de la préférence en utilisant la méthode PROMETHEE (Preference Ranking Organisation METHod for Enrichment Evaluations)⁶ et le logiciel « Decision Lab »⁷ pour le classement de toutes les opérations. La méthode consiste à classer les opérations en fonction du degré de préférence des acteurs au regard des critères préalablement retenus.

Pour cela, une matrice a été créée afin de coter les opérations en fonction de la satisfaction des critères (annexe 5). La cotation pour chaque opération a été établie avec les trois responsables de PUI. Une fois la matrice renseignée, le logiciel procède à une comparaison des opérations par paire pour chacun des critères et aboutit à un classement des opérations de selon une échelle de préférence (annexe 6), des plus préférés à gauche vers les moins préférés à droite. La distance entre deux opérations permet de pointer combien une opération est préférée à une autre.

c) analyse des résultats de la préférence et sélection des opérations

Au regard du classement obtenu, un choix définitif des opérations a été réalisé pour chaque PUI afin de retenir un panel d'opérations illustratives des différents domaines du PO-FEDER, des catégories de bénéficiaires et territoires concernés (notamment pour MPM) ; de fait certaines opérations n'ont pas été retenues dans la mesure où une opération de la même catégorie figurait déjà dans le panel au bénéfice d'opérations de rang inférieur.

Les opérations retenues sont des opérations achevées ou en cours. Ont été exclues les opérations finançant uniquement des études de faisabilité ou des diagnostics de situation.

Ainsi, les opérations retenues sont au nombre de 13 : 5 opérations pour le site MPM, 4 opérations pour le site TPM et 4 opérations pour le site NCA.

Ces opérations couvrent les quatre catégories d'actions : 6 pour la catégorie *Offre de services*, 2 pour la catégorie *Politiques*, 4 pour la catégorie *Réseaux communautaires*, 1 pour la catégorie *Individus*.

2.2. Analyse des impacts des opérations

Il s'agit dans cette étape d'estimer les impacts potentiels positifs et négatifs sur la santé des opérations retenues.

⁵ Belton, V.; Stewart, T. J. Multiple Criteria Decision Analysis: An Integrated Approach; Kluwer Academic Publishers: Boston,2001.

⁶ Brans, J. P.; Vincke, P.; Mareschal, B. How to select and how to rank projects: thePROMETHEEmethod. Eur. J. Oper Res. 1986, 24, 228-238.

⁷ Geldermann, J.; Zhang, K. Software review: Decision Lab 2000. J. Multi-Crit. Decis. Anal. 2001, 10, 317-323.

2.2.1. Construction des outils

Elaboration du modèle logique de chaque opération

Chaque opération retenue a été étudiée selon différentes dimensions : (1) la nature du problème à traiter, (2) les besoins de la population concernée, (3) les leviers identifiés pour modifier le problème (théorie d'action), (4) la description de l'opération, (5) les résultats attendus en termes de changements, (6) les facteurs externes susceptibles d'influencer l'action. Ceci a permis d'établir un modèle logique pour chaque opération. Le modèle Kellog (Kellog Foundation, 2004) utilisé par les équipes canadiennes a été adapté aux besoins de notre étude.

Construction d'une grille d'estimation des impacts

Inspirée du Modèle Dahlgren et Whitehead (Whitehead et Dahlgren, 1991) et du cadre conceptuel québécois (Ministère de la Santé et des services sociaux, 2010), une grille d'analyse des impacts a été construite, basée sur les grandes catégories de déterminants de la santé. Elle est déclinée en 14 rubriques et 60 variables.

Encadré 1 : les déterminants de santé et leurs variables

Déterminant Individus

- *habitudes de vie et comportements* : nutrition, activité physique, consommation de substances psychoactives, prise de risque
- *conditions de vie* : sécurité alimentaire, sécurité du logement, revenus
- *compétences personnelles et sociales* : niveau d'instruction, confiance en soi/estime de soi, sentiment de contrôle, autonomie, compétences sociales et parentales, résilience, développement cognitif

Réseaux sociaux et communautaires

- *Famille* : structure familiale, relations familiales
- *Communauté locale et voisinage* : participation, réseaux d'entraide, empowerment collectif...

Environnement physique

- *Qualité des milieux* : air, eau, sol, élimination des déchets
- *Ressources naturelles* : préservation de la ressource en eau, biodiversité...
- *Climat* : émission de gaz à effets de serre...
- *Cadre de vie* : aménagement des espaces publics, esthétique, équilibre bâti/espaces verts...
- *Transports et déplacement* : mobilité, intermodalité...

Environnement socioéconomique

- *Politique du logement* : salubrité, accès
- *Politique de l'emploi* : accès, marché à l'emploi...
- *Travail* : conditions de travail, organisation du travail

Services publics

- *Offre de services* : disponibilité, accessibilité, qualité des services, conditions matérielles
- *Moyens et infrastructures de communication*

La grille a permis de renseigner pour chaque variable : la nature de l'impact (positif, négatif, neutre), l'intensité de l'impact, la probabilité, le groupe de population affecté, l'impact sur les inégalités sociales et environnementales de santé (annexe 7).

Remplissage de la grille

Les grilles renseignées pour chacune des 13 opérations ont été discutées avec les porteurs des opérations lors des ateliers organisés dans chacun des 3 sites, révisées et soumises à leur validation.

Utilisation de l'outil de catégorisation des résultats

Ensuite, l'outil de catégorisation des résultats a été utilisé pour mettre en évidence les liens entre l'opération et les différents effets ainsi que les chemins causaux permettant de conduire à la santé et la qualité de vie.

2.2.2. Collecte des données

La construction des modèles logiques s'est appuyé sur plusieurs sources d'information :

- les documents disponibles relatifs aux opérations : documents de projets FEDER, annexe technique, rapports d'instruction, rapports d'activités
- des entretiens individuels avec :
 - 3 responsables des PUI
 - 1 personne du service instructeur des PUI de MPM
 - 23 porteurs de projets : 1 à 3 personnes par opération
 - 16 bénéficiaires quand cela a pu être possible (33 MPM, 7 MPM, 41 MPM, 2-3 TPM, 13 TPM, 1 NCA, 5 NCA)
 - 1 personne ressource chargée de la GUP à Nice
- des entretiens collectifs
 - animateurs de clubs Ambition (13-14 MPM)
 - équipe d'Energie BAT
 - bénéficiaires (13-14 MPM, 3 NCA)
- des visites sur sites
 - Maison du Projet GUP du quartier des Moulins à Nice
 - Jardin collectif sur la commune d'Ollioules (7 TPM)
- des ateliers de travail par site
 - 1 atelier à Marseille
 - 1 atelier à Toulon
 - 1 atelier à Nice

2.2.3. Analyse des impacts

Les grilles ont été exploitées pour une analyse approfondie des impacts de chaque opération.

Pour chaque grille, un comptage des impacts positifs (+1, +2, +3), négatifs (-1, -2, -3) et neutres (0) a été effectué selon les 14 rubriques suivantes : *1-Habitudes de vie et comportements (4 variables)*, *2-Conditions de vie (4 variables)*, *3-Compétences personnelles et sociales (9 variables)*, *4- Famille (2 variables)*, *5-Communauté locale et voisinage (6 variables)*, *6-Qualité des milieux (4 variables)*, *7-Ressources naturelles (4 variables)*, *8-*

Climat (2 variables), 9-Aménagement du cadre de vie (6 variables), 10-Transports et déplacements (4 variables), 11-Politique Logement (2 variables), 12-Politique Emploi (5 variables), 13-Travail (3 variables) et 14-Offre de services (5 variables). La méthode a consisté à compter, pour chaque rubrique, le nombre de croix par niveau d'impact.

Un tableau de ces bilans et une représentation graphique sont disponibles pour chacune des grilles (annexe 10). Les graphiques inclus dans le présent rapport présentent la somme des impacts (>0, <0 et 0) calculée pour chacune des rubriques. Les résultats sont présentés en pourcentage de réponses positives, négatives ou neutres par rubrique.

Cette approche permet de visualiser et pointer, pour chaque opération, les déterminants les plus touchés aussi bien en termes d'impacts. Cependant, il faut noter que l'analyse des résultats doit tenir compte du fait que le nombre de variables peut être différent d'une rubrique à l'autre. Par ex, 50% de réponses positives pour une rubrique signifie que la moitié des variables de la rubrique est renseignée positivement, indépendamment du nombre de variables.

Dans un deuxième temps, les résultats ont été analysés selon une approche relative c'est-à-dire en comparant l'ensemble des opérations entre elles au regard du bilan global des impacts sur la santé (toutes rubriques confondues) puis par principaux groupes de déterminants.

Enfin, les résultats ont été repris en resituant les opérations dans le contexte de chaque site.

2.3. Formulation des recommandations

L'analyse relative permet de faire ressortir les opérations les plus polyvalentes en termes d'effets sur les déterminants de la santé et de s'interroger sur les déterminants non affectés par certaines opérations.

Nous nous sommes appuyées sur cette analyse pour élaborer en guise de recommandations, une liste de points à prendre en compte lors de l'élaboration du projet (porteurs d'opérations) ou lors de la sélection des opérations (responsables PUI).

III. Les résultats

Dans une première partie, les opérations retenues pour l'EIS sont présentées et analysées en termes d'impact potentiel sur la santé, le bien-être et la qualité de vie. La seconde partie présente le bilan global des opérations.

1. Sélection et représentativité des opérations retenues

Les 13 opérations retenues parmi les 83 opérations financées sont *dans l'ordre de la préférence* : relocalisation d'une pharmacie (1 NCA), création d'une épicerie sociale (3 NCA), jardins familiaux (41 MPM), formation/insertion dans les métiers de la métallurgie (5 NCA), jardins communautaires (7TPM), aide à la création d'entreprises (2-3 TPM), création de microcrèches (33 MPM), chantiers éducatifs 37-38-39-40 MPM), mise en place d'une Cyberbase (13 TPM), relocalisation d'une autoécole (2 NCA), action vers l'emploi (13-14 MPM), animations de rue avec des jeunes (15 TPM), création d'une centrale de mobilité (27-28-29 TPM).

Afin de nous assurer de la représentativité⁸ de ces opérations pour l'ensemble des opérations financées par les fonds FEDER, nous avons classé ces dernières dans les 4 catégories proposées par l'outil suisse de catégorisation des résultats, au regard des cibles sur lesquelles elles agissent (offre de services, politiques/organisations, réseaux communautaires, individus) et vérifié que les opérations retenues constituaient un panel représentatif des différentes opérations du FEDER.

La base de données PRESAGE comptabilisait 83 opérations financées (données de juin 2012), ainsi réparties entre les 4 catégories :

- 24 pour la catégorie *Offre de services* : commerces, commerces à vocation sociale, microcrèches, NTIC, service à la personne, cuisine insertion
- 22 pour la catégorie *Politiques* dont 10 différentes, portant principalement sur le soutien à des pépinières, réseaux d'entreprises, microcrédits, pôles d'insertion, actions de rénovation urbaine
- 15 pour la catégorie *Communautés* : activités maraîchères, médiation sociale, animations dans les quartiers
- 22 pour la catégorie *Individus* portant sur le soutien à des formations, actions d'insertion, soutien à la mobilité

Cette base enregistre les opérations financées, ce qui signifie qu'une même opération est comptabilisée autant de fois qu'elle a été reconduite en termes de financement. Cela ramène à 57, le nombre d'opérations différentes dont 34 opérations pour MPM, 18 opérations pour TPM et 5 pour NCA.

⁸ La représentativité n'est pas considérée au sens statistique mais comme la capacité à rendre compte de l'ensemble des opérations conduites.

Correspondance les catégories d'action et les domaines d'action du FEDER

Pour classer les opérations, nous avons dans un premier temps observé le classement effectué dans la base de données au regard des domaines du PUI puis effectué un second classement en correspondance avec la catégorisation de l'outil suisse.

Domaines d'action	Catégories de l'OCR
Emploi/entrepreneuriat	Catégories 2 (Politiques) ou 4 (Individus)
Niveau d'instruction/formation	Catégorie 4 (Individus)
Mobilité/accessibilité	Catégorie 1 (Offre de services) ou 4 (Individus)
Infrastructures de services	Catégorie 1 (Offre de services)
Patrimoine urbain	Catégorie 2 (Politiques)
Solidarité et continuité urbaine	Catégorie 3 (Communautés)
Rénovation urbaine	Catégorie 2 (Politiques) ou 3 (Communautés)
Lien social de proximité	Catégorie 3 (Communautés)
Participation citoyenne	Catégorie 3 (Communautés)
Environnement/développement durable	Catégorie 3 (Communautés)

S'agissant des opérations du domaine Emploi et mobilité, nous avons considéré que les opérations s'appuyant sur le fonctionnement d'une structure seraient classées dans *Offre de services*, par différence avec celles qui sont principalement centrées sur les compétences des individus (activités de formation).

Les opérations retenues s'inscrivent dans les toutes catégories précitées.

Catégories d'action	Opérations financées	Opérations sélectionnées
Offre de services	24	6
Politiques	22	2
Communautaires	15	4
Individus	22	1

2. Les résultats par catégorie d'opérations

Dans ce chapitre, chaque opération est exposée de façon synthétique en trois rubriques : analyse du problème, description de l'opération, résultats attendus. Suit l'analyse en termes d'impacts sur les déterminants de santé. Le modèle logique de chaque opération figure en annexe 8.

Les opérations sont successivement présentées selon les 4 catégories d'action (Offre de services, Politiques, Communautés, Individus).

2.1. Les opérations ciblées sur l'offre de services

Six opérations sont présentées, concernant MPM (2), TPM (1), NCA (3).

33MPM - Microcrèches

Analyse du problème

Dans les ZUS, on retrouve une proportion élevée de familles monoparentales constituées de jeunes femmes seules avec enfants suite à différentes situations telles que des grossesses non désirées, l'absence du conjoint du fait d'un décès ou d'une peine d'emprisonnement. La recherche ou le maintien dans l'emploi nécessite la garde des enfants. Or, les femmes sont confrontées à deux obstacles : des revenus insuffisants pour assurer le paiement de la garde, des modes de garde inadaptés du fait d'horaires de travail atypiques. Cette situation crée des inégalités d'accès au marché du travail pour les femmes.

La création d'une offre de services adaptée (microcrèches) apporte une solution avec un accueil de proximité « au pied de l'immeuble » et des amplitudes horaires flexibles en fonction des besoins de ce public.

Description de l'opération

L'opération consiste à financer l'aménagement (mise en conformité des bâtiments, achat de mobiliers et de matériel pédagogique adapté) et le fonctionnement de la structure (1 adulte pour 2,5 enfants) en vue de l'accueil des enfants des enfants (activités d'éveil) et un suivi des familles.

Résultats attendus

Les résultats attendus portent principalement sur l'accès à l'emploi et la réduction des inégalités d'accès à l'emploi d'une population essentiellement féminine. La disponibilité et la qualité de ce mode de garde devraient faciliter la réinsertion (professionnalisation, recherche d'emploi) de parents et favoriser le bien-être et le développement de l'enfant. Cette opération vise également la création d'emplois au sein des micro-crèches.

Impacts potentiels

Les déterminants affectés concernent majoritairement les compétences des mères (sentiment de sécurité, confiance, autonomie, niveau d'instruction des mères, renforcement de la fonction parentale) et leurs conditions de vie en lien avec le retour à l'emploi et le revenu. Un impact négatif relevé serait la moindre activité physique du fait de la situation de proximité de la crèche du lieu de vie.

Plusieurs études ont souligné les bienfaits des modes de garde collectifs sur les jeunes enfants. Les impacts bénéfiques sur l'éveil et le développement des jeunes enfants sont confirmés par

une étude menée par Geoffroy et *al* (2010) qui souligne que l'accueil dans les structures de la petite enfance permet de compenser le risque de faible performance scolaire des enfants de milieux sociaux désavantagés. Une revue de littérature a mis en évidence le lien entre l'emploi des mères et les effets sur deux indicateurs de santé (observance de la vaccination et prévention du surpoids) chez les enfants en âge pré-scolaire (Mindlin et *al*, 2009).

L'inscription de la microcrèche dans le quartier modifie positivement le cadre de vie, à l'exception de nuisances sonores éventuelles générées par la présence de la structure, impact négatif visible dans le graphique ci-dessous dans la rubrique aménagement du cadre de vie) et les relations de voisinage.

La crèche n'ayant pas intégré dans son fonctionnement sur une démarche développement durable, l'activité est neutre en termes d'effets sur l'environnement physique (climat, ressources naturelles et qualité des milieux).

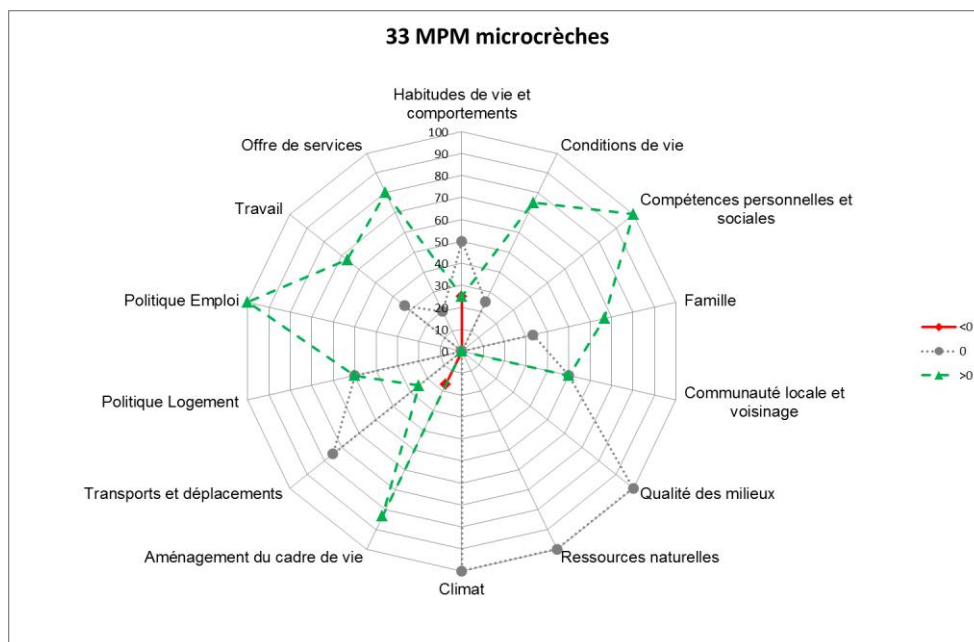


Figure 1: Répartition des impacts sur les déterminants de santé (33 MPM)

27-28-29 MPM Centrale de mobilité (Association Transport Mobilité Solidarité)

Analyse du problème

La mobilité est une dimension importante de l'insertion sociale et professionnelle. Or, les moyens de transport publics ne sont pas adaptés aux emplois à horaires décalés ou fragmentés et ne sont pas toujours disponibles pour effectuer des petites distances. Par ailleurs, les éventuels bénéficiaires peuvent méconnaître l'offre existante ou être réticents à l'utilisation des transports publics. Ces personnes, individus jeunes ou adultes, salariés, bénéficiaires du RSA ou en démarche d'insertion sociale et professionnelle, n'ont pas de ressources suffisantes pour disposer d'un véhicule ou passer le permis de conduire, voire sont freinés

dans l'accès à la mobilité du fait de difficultés telles que la peur de conduire ou une situation d'isolement. Cette situation génère une inégalité d'accès à l'insertion sociale et professionnelle pour des demandeurs d'emploi ou salariés intérimaires non mobiles.

Description de l'opération

Il s'agit d'un dispositif d'appui aux déplacements des résidents de MPM Ouest (8 communes), sans mobilité autonome. L'opération consiste à mettre à la disposition de personnes orientées par les partenaires sociaux (Pôle Emploi, Pôle Local d'Insertion), des outils adaptés : transport micro-collectifs dans le cadre de démarches administratives, sociales ou d'emploi (2 chauffeurs accompagnateurs), prêt de véhicule pour la recherche d'emploi, prêt de voiture avec covoiturage pour les personnes avec emploi mais sans véhicule, informations sur les transports et les enjeux de la mobilité, ateliers de formation sur le code de la route. Elle est complétée d'un accompagnement personnalisé, individuel ou collectif, sur la base d'un diagnostic initial réalisé par une conseillère Mobilité, sans limitation temporelle.

Résultats attendus

L'accompagnement à la mobilité physique devrait permettre de faciliter les déplacements en permettant aux bénéficiaires, de connaître les ressources disponibles sur le territoire, d'utiliser les transports publics, et de les conduire vers l'autonomie, afin de réaliser les démarches indispensables aux activités d'insertion et de réussir un projet individuel (obtention du permis par exemple).

Les impacts potentiels

L'importance du transport comme déterminant de santé est bien identifié (Mac Carthy, 1999, Glasgow Center for Population Health, 2007). L'étude de Hine (Hine et Mitchell 2003) montre que l'absence de moyens de transports appropriés renforce l'exclusion sociale.

Cette opération est une opportunité pour créer du lien social à l'occasion des déplacements, réduire l'isolement (notamment pour les personnes issues des zones rurales) et développer la solidarité. L'accès aux modes de déplacements permettra aux individus d'acquérir des compétences, de la confiance en soi, de l'autonomie et d'être en situation de responsabilité face aux démarches en vue d'une insertion sociale et professionnelle. En améliorant la mise en adéquation du dispositif entre les besoins des personnes et l'offre de services, cette opération contribue à la réduction des inégalités hommes/femmes.

Les impacts identifiés sur l'environnement physique vont dépendre du mode de déplacement : impacts positifs dans le cas d'un encouragement à l'utilisation des transports collectifs, impacts négatifs dans le cas du développement du transport individuel (augmentation des émissions de gaz à effet de serre, dégradation de la qualité de l'air).

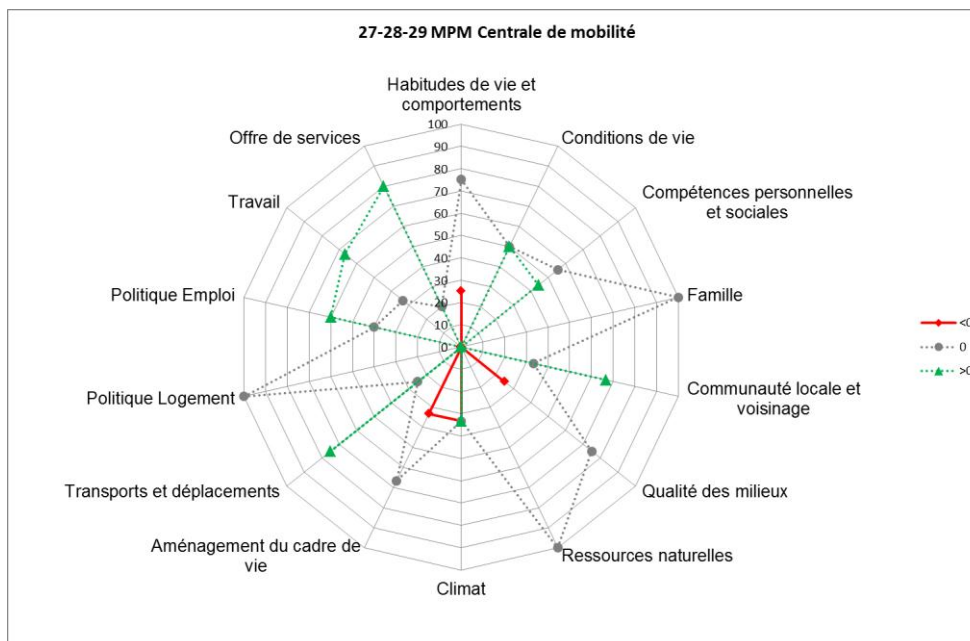


Figure 2 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (27-28-29 MPM)

13 TPM – Cyberbase (Association Munitique)

Analyse du problème

La population résidant dans le centre ancien de Toulon (allocataires RSA, public CUCS, demandeurs d'emploi), est soumise à la fracture numérique en termes d'insuffisance des compétences, d'un faible accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) réduisant ainsi leurs possibilités dans la recherche d'emploi et la réalisation de démarches administratives.

Description de l'opération

L'opération consiste en la création d'un espace public numérique (EPN) au cœur du centre ville permettant un accès libre à des équipements informatiques et multimedia et offrant des ateliers d'initiation à la bureautique et à l'utilisation d'internet en vue de développer les compétences des usagers dans ce domaine tant pour leurs besoins personnels que dans l'optique d'une démarche d'insertion. Un passeport Internet et Multimédia est délivré à l'issue des ateliers. L'accès à l'espace est soumis à l'adhésion au réseau Cyber-Base et à une participation forfaire aux ateliers.

Résultats attendus

L'accessibilité à l'EPN et l'accompagnement proposé devrait permettre aux publics visés de se former aux TIC en adéquation avec le marché de l'emploi et en fonction de leurs besoins propres, de valider les compétences acquises (obtention du passeport), d'accéder aux outils et de les utiliser efficacement tant pour les démarches d'insertion professionnelle que pour les besoins courants de la vie quotidienne.

Impacts potentiels

Avec l'acquisition de compétences spécifiques en bureautique, les individus développent une plus grande autonomie dans la recherche d'informations utiles et pertinentes, améliorent leur performance dans les démarches d'insertion professionnelle. En outre, le fonctionnement de la structure développe une approche de développement durable : respect de critères environnementaux dans les investissements et le fonctionnement de l'EPN, sensibilisation aux éco gestes (gestion rigoureuse de l'impression des documents par exemple).

L'opération peut potentiellement générer une dynamisation du quartier du fait de la mixité sociale et intergénérationnelle au sein d'un espace ouvert à tous (familles, jeunes, personnes âgées, demandeurs d'emploi).

De façon plus globale, pour ce qui concerne l'environnement physique, l'utilisation des TIC aurait également un impact positif sur le climat en participant à l'atténuation des émissions de gaz à effets de serre⁹.

Le développement des usages des TIC permettra la réduction de la fracture numérique et la réduction des inégalités sociales.

Les TIC, modes de communication et d'expression très utilisés par les jeunes, constituent un support intéressant pour la promotion de la santé (Hervier, 2009).

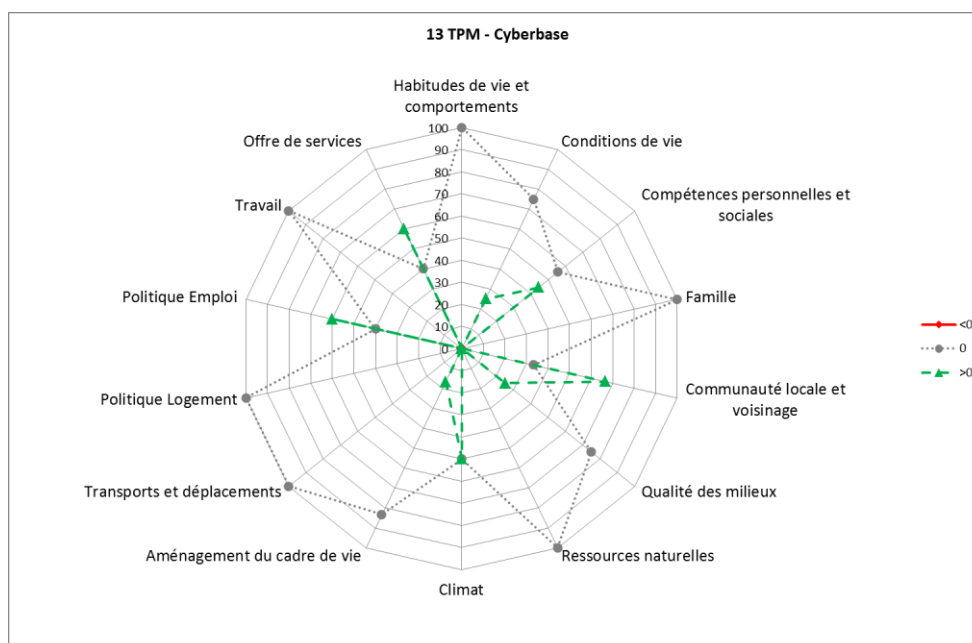


Figure 3 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (13 TPM)

⁹ <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/tic-et-changement-climatique-pro-links dossier-188887>

Analyse du problème

Dans le cadre de la rénovation du quartier des Moulins (Projet de renouvellement urbain), les barres d'immeubles sont destinées à la démolition. Parmi les bâtiments concernés, certains d'entre eux accueillent des commerces. La gestion de la stratégie commerciale prévoit le relogement des activités professionnelles et commerciales directement touchées par les démolitions. Côte d'Azur Habitat s'est engagé à réaliser des travaux afin de permettre la poursuite de certaines activités et NCA a pris en charge une part de l'équipement.

Description de l'opération

L'opération consiste à relocaliser une pharmacie au sein du quartier des Moulins.

Les résultats attendus

La présence et le maintien d'un service pharmaceutique permettront la fourniture des produits de santé, le suivi des prescriptions et des conseils hygiéno-diététiques pour le bénéfice des habitants du quartier et au-delà.

Les impacts potentiels

Le pharmacien est un maillon important entre la population et le système de santé dans la mesure où il constitue un premier niveau de recours. La structure fait partie de la vie du quartier et du fait de l'antériorité de sa présence dans le quartier, le pharmacien joue parfois le rôle d'interface entre la population et les administrations (bailleurs/entretien, police/nuisances...). La relocalisation et la rénovation du bâtiment génère un développement et un élargissement de l'offre commerciale (appareillage médical). Elle contribue ainsi à l'attractivité du quartier. Cependant, la mise à disposition de produits de parapharmacie peut à l'inverse, susciter des dépenses non justifiées ou excessives, préjudiciables au budget des familles.

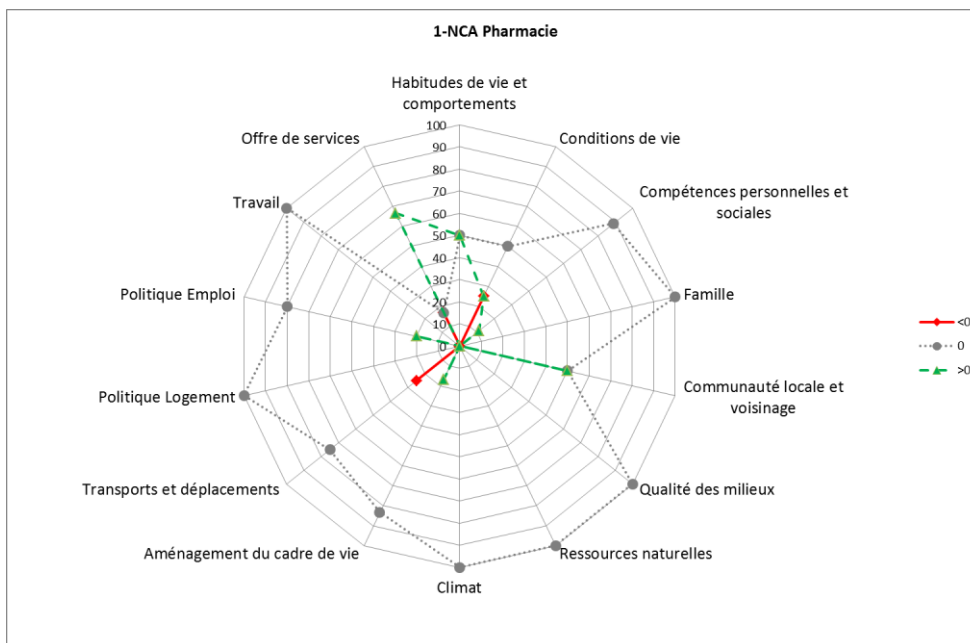


Figure 4 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (1 NCA)

2 NCA - Autoécole

Analyse du problème

A l'instar de la situation précédente, le bâtiment accueillant l'auto-école était destiné à la démolition et Côte d'Azur Habitat s'est engagé à réaliser des travaux afin de transférer l'autoécole dans un autre lieu et garantir la poursuite de l'activité. En effet, la présence d'une autoécole adaptée à la situation de la communauté est importante pour les personnes en dynamique d'insertion, la mobilité des personnes étant une dimension essentielle pour le retour à l'emploi.

Description de l'opération

L'opération consiste à reloger l'autoécole au sein du quartier des Moulins afin de permettre la poursuite de l'activité. Cette structure s'efforce de s'adapter aux contraintes du public du territoire : facilités de paiement, modes d'apprentissage adaptés (utilisation de voitures automatiques, développement de la conduite supervisée), gestion des candidats pour limiter l'échec. Par ailleurs, l'autoécole des Moulins est une structure partenaire des acteurs de l'insertion (missions locales) et en voie de transformation en autoécole sociale¹⁰.

Résultats attendus

L'opération devrait permettre la mise à disposition d'un nouveau local et l'accroissement du taux de réussite au permis de conduire.

¹⁰ Autoécole qui répond à des missions d'insertion

Impacts potentiels

L'apprentissage de la conduite automobile est source de motivation pour les personnes pour réussir l'épreuve de passage du permis et aboutir dans le parcours d'insertion (employabilité). Cette phase permet de garder le contact avec les personnes qui progressivement gagnent en confiance en soi, estime de soi et sentiment d'autonomie. La réussite constitue un marqueur du passage à l'âge adulte.

Les impacts négatifs sont liés à l'utilisation des véhicules (dégradation de la qualité de l'air, augmentation des émissions de GES, nuisances sonores). Outre ces impacts négatifs sur les déterminants environnementaux, l'utilisation de véhicule ne favorise pas l'activité physique, peut entraîner une prise de risque si une sensibilisation n'est pas menée lors de l'apprentissage et enfin induire un nombre d'accidents de la circulation plus important (Appelyard, 1972) impliquant notamment des enfants (White et al, 2000).

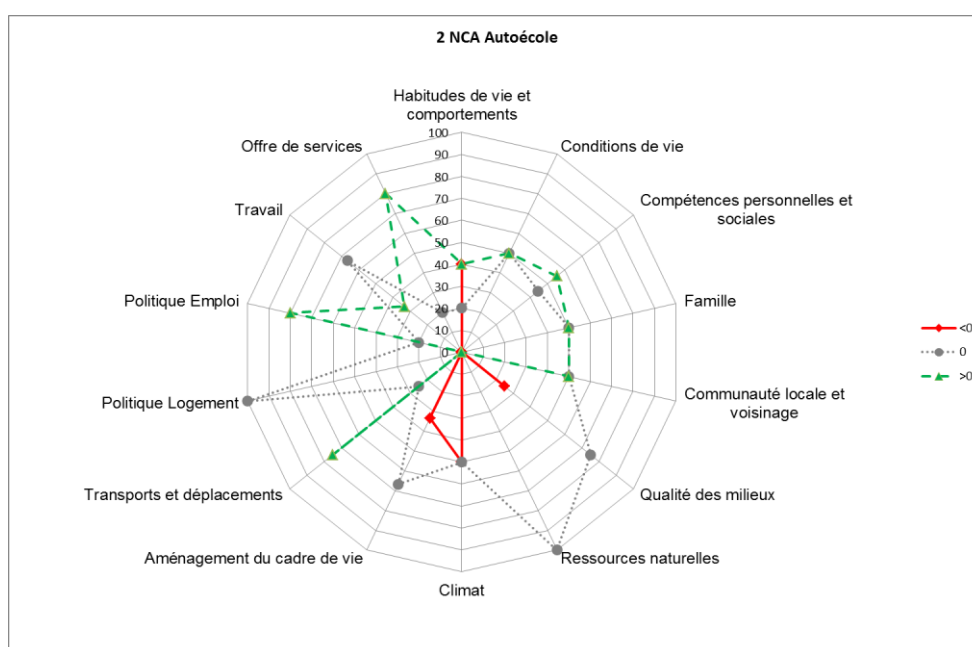


Figure 5 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (2 NCA)

3 NCA - Epicerie sociale

Analyse du problème

La population du quartier des Moulins regroupe des personnes en difficulté du fait d'une précarité économique¹¹, de situations d'isolement voire d'exclusion. On dénombre 25% de familles monoparentales avec enfants. Ainsi, il est nécessaire d'avoir des structures pour l'accueil, le suivi, l'intégration de publics isolés ou en difficulté.

¹¹ Les revenus sont en moyenne de 950€ par mois et par famille.

Description de l'opération

L'opération concerne la mise en place d'une épicerie sociale qui constitue, d'une part, un lieu d'approvisionnement en produits de première nécessité (alimentaire et hygiène) à moindre coût et, d'autre part, permet l'accompagnement pendant une durée limitée (6 mois à un an) de personnes orientées par un travailleur social afin de faciliter leur orientation vers la formation ou l'emploi. Des ateliers d'apprentissage (cuisine, esthétique, gestion, jardinage), des actions de sensibilisation aux questions de santé et des aides en vue de démarches administratives leur sont également proposés. Un café est offert aux personnes qui fréquentent le lieu.

Résultats attendus

L'opération devra permettre la délivrance de produits, l'accueil et le suivi d'une centaine de familles et l'embauche de personnes (agent d'accueil, hôtesse de caisse) au sein de la structure.

Impacts potentiels

La fréquentation de la structure assure la sécurité et l'équilibre alimentaire (introduction légumes, apprentissage cuisine), favorise l'évolution des goûts et l'éducation culinaire des enfants, l'acquisition de compétences (capacité d'expression orale, meilleure gestion du budget familial) et à plus long terme, la revalorisation de l'estime de soi et l'adoption de comportements plus écologiques. L'épicerie est un lieu d'échanges et de convivialité entre les personnes. La fréquentation de l'épicerie rompt l'isolement, procure un sentiment de réconfort, favorise la mixité entre les générations et contribue à restaurer du lien social et de la solidarité. Elle peut faciliter la reprise du contact avec un travailleur social. Ces conditions sont favorables au développement de l'autonomie et du projet personnel. A terme, une meilleure nutrition devrait occasionner une diminution des facteurs de risque de diabète, obésité, pathologies cardiovasculaires.

Un effet potentiellement négatif serait le bruit généré à proximité de la structure.

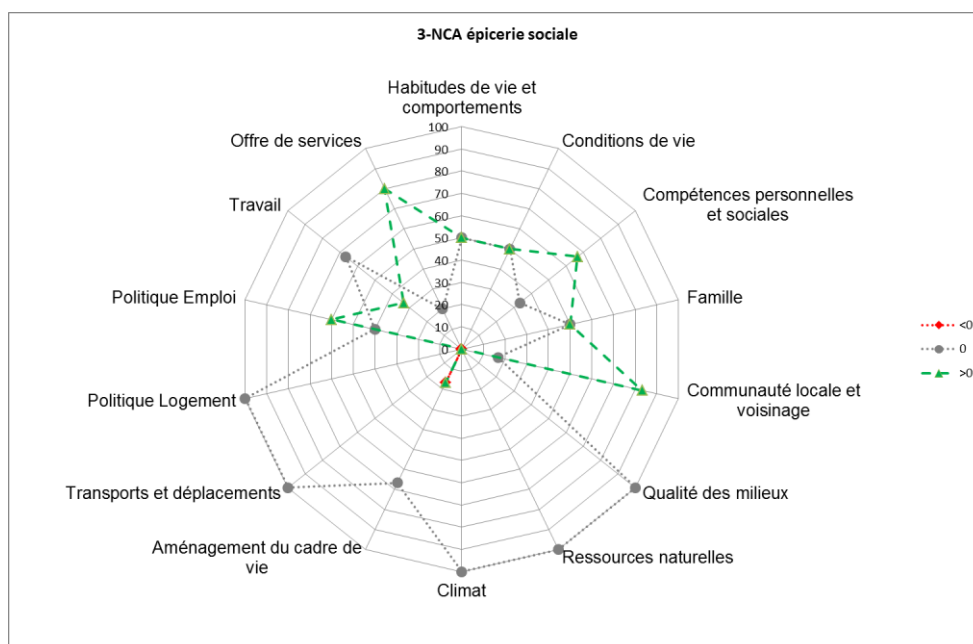


Figure 6 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (3 NCA)

2.2. Les opérations de la rubrique « Politiques/organisations »

2-3 TPM – Microcrédits (Var Initiative)

Analyse du problème

Les zones urbaines sensibles de Toulon et La Seyne sur Mer sont caractérisées par un faible développement économique, une paupérisation des zones d'habitat ainsi qu'un accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat limité pour des populations cumulant des difficultés (faible capacité d'apport personnel, difficultés d'obtention de crédit classique). Ainsi, dans ces zones, les personnes souhaitant s'engager dans la création d'une entreprise, ont moins de chances d'obtenir des financements, et ce d'autant qu'elles présentent un profil social à risque.

Description de l'opération

L'opération consiste à accorder des crédits aux personnes qui ne peuvent avoir accès aux prêts bancaires classiques et à les accompagner dans un projet de création ou reprise d'entreprise : analyse de la faisabilité, aide au montage du projet, cofinancement bancaire (prêts d'honneur à 0% dédié sans garantie couplé à un prêt bancaire classique), suivi avec tutorat. Sont concernés en priorité les porteurs de projet les plus en difficulté au regard de leur statut (demandeur d'emploi), genre (femmes), âge (jeunes et seniors) ou origine (personnes issues de l'immigration).

Résultats attendus

La facilitation et l'accompagnement à la concrétisation des projets devraient permettre la réalisation des initiatives, du fait du développement de compétences entrepreneuriales et d'un effet de levier bancaire effectif, ainsi que l'accession à un emploi durable.

Impacts potentiels

Les impacts de l'opération portent sur la dynamisation des zones sensibles et sur les conditions de vie des individus.

Le premier dépend de la réussite ou non des projets dans un contexte économique contraint. Au delà de l'emploi généré, la réalisation des projets dans les zones sensibles peut avoir des effets de dynamisation des quartiers (effets d'entraînement pour d'autres activités), d'amélioration des bâtis (esthétique) ou de sécurisation des lieux et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants dans ces territoires.

La réalisation du projet concourt à la reprise de confiance des publics (demandeurs d'emploi, femmes, jeunes et seniors, personnes issues de l'immigration) envers eux-mêmes et les partenaires du secteur de l'emploi, à l'amélioration des conditions de revenus et à la réduction des inégalités sociales (genre, âge, origine, statut). Cependant, l'issue même du projet peut aggraver considérablement leur situation initiale : non-emploi, difficultés financières accumulées liées au remboursement des crédits. Mais qu'il y ait réussite ou non de leur projet, les effets sur les individus ne sont pas neutres. L'entrepreneuriat, particulièrement dans la phase de création ou de reprise, exige un investissement personnel très important, au détriment de l'activité de loisirs (limitation de l'activité physique) ou de la vie familiale ; en effet, les relations familiales peuvent être aussi sujettes à des ajustements difficiles à trouver entre activité professionnelle et vie privée. Par ailleurs, le stress occasionné peut susciter la consommation de substances psychoactives. Les conditions de vie (sécurité alimentaire, logement, revenu) peuvent être affectées de manière négative du fait de la fragilité de l'emploi. A cela s'ajoute, selon les statuts, un accès aux services de santé (bilan de santé, soutien psychologique) réduit, dépendant des exigences/capacités propres aux personnes à recourir à ces services de santé.

Des impacts sur les déterminants environnementaux ne sont pas identifiés, aucune exigence en termes de développement durable (pas de charte environnementale) n'étant demandée dans le projet financé.

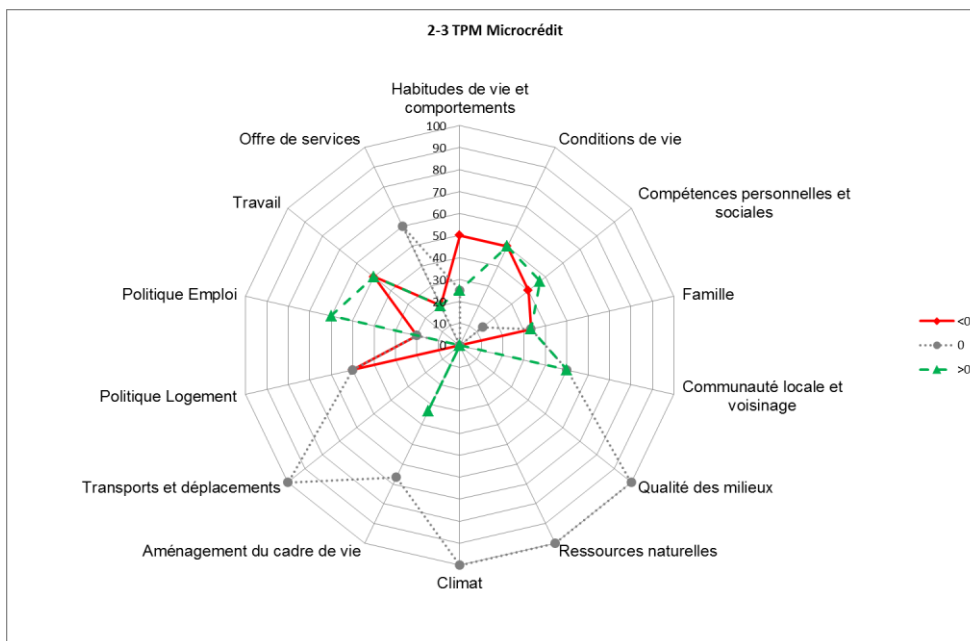


Figure 7 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (2-3 TPM)

13-14 MPM Club Ambition

Analyse du problème

Dans les ZUS de (Marseille, Septèmes-les-Vallons, Marignane et la Ciotat, le taux de chômage est le double de la moyenne départementale. Le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en progression et ces derniers utilisent pas ou peu les services existants. Cette population cumule des difficultés (manque d'expérience professionnelle, faiblesse des revenus, méconnaissance du milieu du travail et des techniques de recherche d'emploi), peine à entretenir un lien avec les institutions et souffre de discriminations en lien avec leur lieu de résidence. Pour lutter contre les inégalités face à l'emploi des résidents des ZUS, un dispositif spécifique et adapté d'accès ou de retour à l'emploi doit être mis en place.

Description de l'opération

Situés au sein des agences Pôle Emploi, les Clubs Ambition délivrent un accompagnement personnalisé, intensif pendant une durée de 3 mois, individuel et collectif afin d'aider les personnes à approcher le marché du travail, cibler des perspectives professionnelles en lien avec leurs capacités et les guider dans la recherche d'emploi. L'animateur du Club dispose de l'intégralité des offres d'emploi, de l'ingénierie et de l'organisation logistique de la direction territoriale de Pôle Emploi. Il prospecte, appuie les candidatures des bénéficiaires du dispositif, mobilise des mesures spécifiques en cas de besoin. Joignable par un téléphone mobile en cas de nécessité, il est l'interlocuteur et le conseiller privilégié des bénéficiaires et joue un rôle d'interface entre ces derniers et les entreprises.

Résultats attendus

Réussir l'insertion professionnelle des jeunes implique de lever les freins à l'emploi, liés tant au comportement des jeunes qu'aux représentations négatives des employeurs vis-à-vis de ces jeunes. L'accompagnement spécifique à la recherche d'emploi doit permettre aux jeunes demandeurs d'emploi, d'évaluer leur potentiel, de les préparer à l'entrée dans le monde du travail et de réussir la sortie des dispositifs d'insertion pour au moins la moitié des bénéficiaires et obtenir des emplois durables (contrats à durée indéterminée ou contrats à durée déterminée supérieurs à 6 mois).

Impacts potentiels

Le programme d'accompagnement des clubs Ambition peut agir sur les perceptions des jeunes envers eux-mêmes (meilleure estime de soi et confiance en soi) et le monde du travail et les institutions et les conduire à adopter des comportements adaptés à la recherche d'emploi et au milieu de l'entreprise en termes de respect des codes du monde du travail et de langage. Les modalités de travail collectif peuvent contribuer à rompre l'isolement et développer l'entraide et la solidarité entre les bénéficiaires. L'obtention d'un emploi permettra l'amélioration des conditions de vie en termes de logement, de revenus, de relations familiales et de cadre de vie.

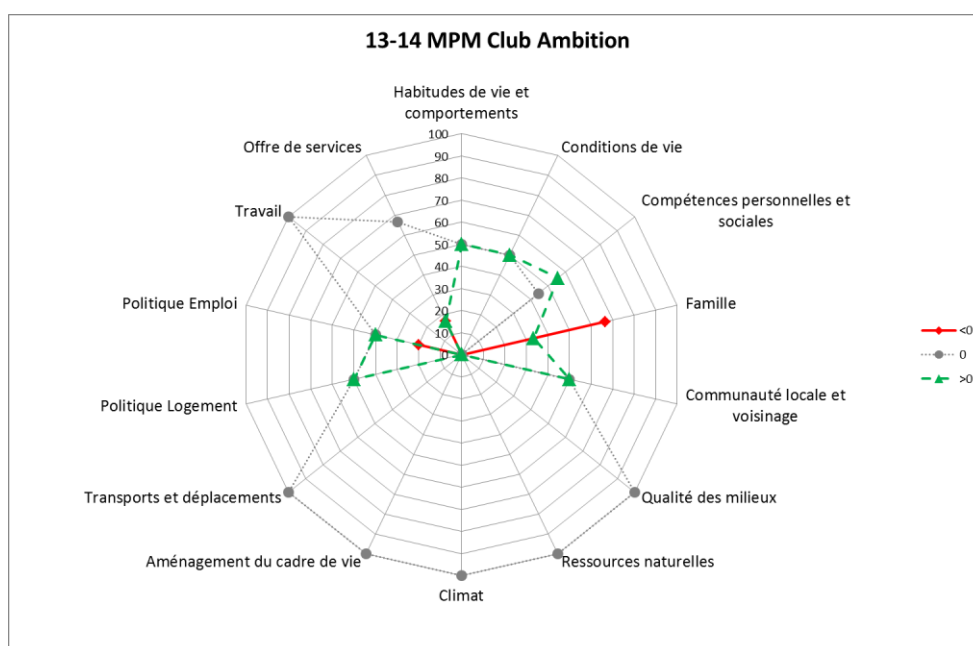


Figure 8 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (13-14 MPM)

2.3. Les opérations de la rubrique « Réseaux/communautés »

41 MPM – Jardins familiaux du Plan d’Aou (Logirem et Cosmos Kolej)

Analyse du problème

La cité du Plan d’Aou est située sur un plateau dans le nord de Marseille à une dizaine de kilomètres du centre-ville, caractérisée par une situation d’enclavement, la précarité de la population, des actes de dégradation et de violence qui contribuent à en donner une image négative. Ce quartier bénéficie d’un programme de renouvellement urbain qui prévoit la destruction des grands ensembles, la reconstruction de l’habitat et la reconfiguration du quartier afin d’en faire un cadre de vie plus agréable, convivial et relié au tissu urbain. La création de jardins familiaux s’inscrit dans cette optique de développement social.

Description de l’opération

L’opération s’intègre dans le dossier de renouvellement urbain du plan d’Aou. Elle consiste à mettre en place un système de gestion d’espaces collectifs afin que les habitants s’approprient l’espace commun et entretiennent ces espaces. Ainsi, 20 jardins potagers familiaux ont été créés sur deux sites grâce à la mise à disposition gratuite d’espaces collectifs et de moyens techniques (récupérateur d’eau, mobilier de jardin, outils, graines, végétaux...). La participation relève d’une démarche volontaire. Les parcelles ont été distribuées par tirage au sort. L’association Cosmos Kolej assure l’animation de ces activités, sensibilise les habitants aux pratiques de développement durable, régule les tensions dans l’entretien des jardins et garantit le respect des règles.

Résultats attendus

La mise en culture des jardins familiaux devrait permettre l’amélioration de la propreté des espaces collectifs et de l’esthétique de l’environnement, le réinvestissement de l’espace public, la responsabilisation des habitants sur la qualité du cadre de vie. Elle entraîne également un allègement des charges locatives grâce à l’économie d’une intervention d’une entreprise extérieure pour l’entretien de ces zones de vie réappropriées par les habitants.

Impacts potentiels

Les impacts de cette opération sont multiples et affectent un large panel de déterminants de santé. L’investissement dans le travail de maraîchage contribue à l’accomplissement personnel, la créativité, le plaisir de travailler en plein air. Les savoirs faire traditionnels y sont valorisés, permettant ainsi de renouer avec la culture des aînés. La consommation des produits cultivés de façon écologique est en faveur d’une alimentation saine ; et constitue une économie dans le budget alimentation des ménages. Une étude récente (Litt et al, 2011) montre un lien positif entre la participation à la pratique de jardin collectif et la consommation de fruits et légumes. Les activités de jardinage entretiennent les relations entre les personnes, favorisent les échanges de savoir-faire entre différentes cultures, valorisent les savoirs acquis et permettent d’entretenir une activité physique. Elles ont une fonction pédagogique auprès des jeunes. Les jardins sont considérés comme des lieux de socialisation ; ils permettent la

reconnaissance du travail d'autrui, le respect des espaces privés et publics et l'appropriation de l'environnement. Les impacts identifiés sur l'ensemble des déterminants environnementaux (qualité des milieux, ressources naturelles, cadre de vie, climat) sont très majoritairement positifs. De façon générale, les espaces verts ou les environnements naturels sont de plus en plus reconnus pour leurs bénéfices aussi bien sur les déterminants individuels, sociaux et environnementaux (Bowler et al, 2010 ; Wheeler et al, 2010 ; Maheswaran, 2010). Les impacts négatifs identifiés proviendraient des nuisances sonores susceptibles d'être générées par l'activité (gêne pour le voisinage) et des conflits pouvant naître entre les familles disposant d'un jardin (jalousie sur les emplacements, volonté de trop s'approprier l'espace par la mise en place de clôture alors que c'est interdit...). La capacité de l'animateur à gérer ces éventuels problèmes est alors déterminante pour le sens des impacts (positifs ou négatifs).



Figure 9 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (41 MPM)

37 -38-39-40 - Printemps des quartiers (Association départementale pour le développement des actions de prévention)

Analyse du problème

Les espaces extérieurs des cités de Marseille, Marignane, La Ciotat et de Septèmes les Vallons sont délaissés, la propriété de ces espaces n'étant pas toujours clairement établie ou bien identifiée. L'accumulation de déchets dans les zones d'habitat renforce l'insalubrité et la dégradation des conditions d'habitat des résidents. Si ces derniers semblent peu concernés par les questions d'écologie, ils manifestent le désir de voir leur environnement mieux entretenu.

Les jeunes âgés de 18 à 21 ans vivant dans ces quartiers sont souvent en situation de rupture, cumulant difficultés de scolarité, absence de qualification, problèmes de comportement, d'emploi, de santé, de logement, et sans accès aux dispositifs administratifs.

Description de l'opération

L'opération consiste à la mise en œuvre de micro chantiers éducatifs de nettoyage des espaces extérieurs des quartiers ou cités d'habitat social. Répartis en petits groupes de 4 à 8 par chantier, des jeunes, volontaires, encadrés par des éducateurs spécialisés bénéficient, après avoir passé un examen médical, de contrats d'embauche d'une durée de 1 à 2 semaines pour effectuer une opération de nettoyage du quartier. Par ailleurs, les habitants sont sensibilisés au tri sélectif, des opérations d'embellissement (fresques environnementales) sont effectuées et une campagne de communication valorise le chantier (film, affiches, teeshirt, articles etc.).

Résultats attendus

La réalisation des opérations de nettoyage doit aboutir à la réhabilitation des espaces, à la sensibilisation aux bases de l'écologie et au tri sélectif par les résidents. Elle devrait permettre de modifier de façon positive les représentations des habitants à leur égard et faciliter l'adoption par l'ensemble des résidents d'un comportement plus citoyen en termes de respect de l'environnement.

Impacts potentiels

La réalisation de ce chantier procure aux jeunes un sentiment d'utilité, de reconnaissance de la part des résidents et de leurs proches. Elle permet l'apprentissage d'un comportement plus respectueux de l'environnement (prise de conscience de la problématique de l'élimination des déchets), le développement de savoirs-être (considération des agents responsables de l'entretien de la cité) et savoirs faire en faveur de leurs conditions d'habitat et la confrontation à une situation réelle de travail, première étape vers l'insertion sociale et professionnelle. A cette occasion, les éducateurs peuvent identifier les compétences des jeunes et les orienter vers dispositifs de droits communs (missions locales, Pôle Emploi, organismes d'interim) avec perspectives de formation ou d'emploi (contrats d'apprentissage, chantiers d'insertion). Le salaire perçu peut être investi au bénéfice du parcours d'insertion (inscription au permis). Cette opération constitue un processus de socialisation des jeunes (acquisition de compétences sociales, sentiment de citoyenneté) et favorise la réappropriation des espaces et l'amélioration des cadres de vie pour l'ensemble de la communauté environnante (contribution des familles et résidents). Enfin, le préalable de visite médicale est une opportunité pour aborder avec les jeunes les questions de santé et faire évoluer leurs habitudes de vie vers un comportement plus favorable à la santé.

On peut regretter que les jeunes filles n'aient pas toujours accès à cette opération, compte tenu des représentations du monde du travail.

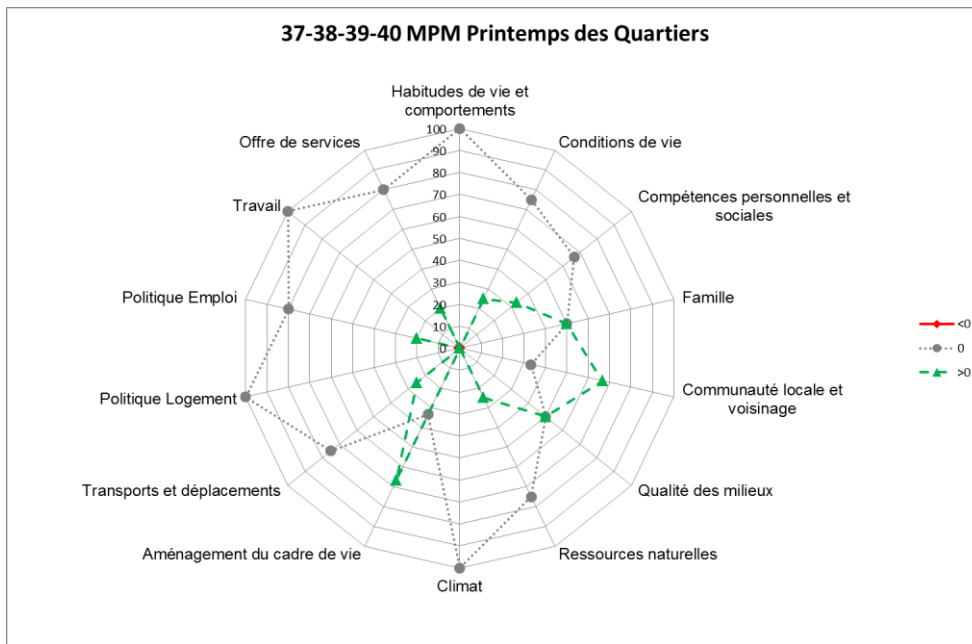


Figure 10 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (37-38-39-40 MPM)

7 TPM - Pépinières de mots (Femmes dans la Cité)

Analyse du problème

Le quartier de la Berthe, situé au nord de la Seyne sur Mer est, depuis quelques années, engagé dans un programme de rénovation urbaine. Caractérisé par une situation excentrée, une construction faite de tours et de barres d'immeubles et une population en situation de difficultés socioéconomique, il est classé dans les sites prioritaires de la politique de la ville et en cours de transformation. Les femmes, pour la plupart issues de l'immigration et du monde rural, sont dépaysées dans ce paysage urbain de béton et souffrent d'isolement voire de dépression. Sans emploi, ne maîtrisant pas la langue française elles ont peu d'occasions d'échanges à l'extérieur de la cité et subissent les effets du chômage. La mobilisation d'un savoir-faire lié au travail de la terre est la stratégie développée par l'association « Femmes dans la Cité » pour rompre l'isolement et favoriser la socialisation de ces habitantes par le biais d'une activité génératrice de revenus.

Description de l'opération

L'opération consiste en la création d'une activité maraîchère pour les femmes du quartier. Un terrain dans la commune d'Ollioules (situé à une dizaine de kilomètres de la cité) est mis à disposition (location à un prix modique) moyennant le respect d'une charte environnementale pour le respect de l'écosystème du cours d'eau qui assure l'irrigation des jardins. Les femmes viennent cultiver quatre après-midis par semaine avec l'appui d'un animateur. Un minibus permet de faire le trajet entre la Seyne et la commune d'Ollioules. Les plantations associent des légumes locaux et des légumes cultivés en Afrique. L'agriculture peut être qualifiée de naturelle, dans la mesure où aucun engrais n'est utilisé. La moitié de la production

marâchère revient aux femmes, l'autre moitié est revendue dans un restaurant de la Seyne sur mer.

Résultats attendus

La mise en place d'une activité collective permettra de mettre en valeur des savoir-faire, de créer des temps de convivialité et d'échange entre les femmes, de sensibiliser aux pratiques de développement durable et de générer des revenus pour les femmes et les familles.

Impacts potentiels

La valorisation du savoir-faire agricole procure un sentiment de reconnaissance des compétences portées par les femmes dans le registre agricole et renoue avec leur identité culturelle. La capacité de production de produits alimentaires et de revenus procure aux femmes, un sentiment d'utilité envers la famille, les proches et plus largement la communauté ; ceci constitue une étape dans le processus d'autonomisation des femmes. Le travail réalisé collectivement permet de rompre l'isolement, de créer des liens avec les autres femmes, d'échanger des pratiques (en matière de jardinage, culinaires et dans d'autres domaines), de pratiquer l'apprentissage du français, de se familiariser avec d'autres repères culturels. A terme, une insertion professionnelle est envisageable avec des contrats d'insertion. La production de légumes permet une nutrition saine, variée, et une cuisine en accord avec la gastronomie du pays d'origine. L'activité est bénéfique pour le budget des familles et les relations familiales. La revente permet de générer une petite source de revenus à l'association pour l'entretien du jardin-

Enfin, cette activité est un outil de sensibilisation aux pratiques de protection de l'environnement et de promotion d'une agriculture saine. Elle permet la réhabilitation d'espaces naturels délaissés et la préservation de surfaces agricoles (*se référer à l'opération 41 MPM Plan d'Aou pour les références*).

Les impacts négatifs de cette opération sont d'une part, liés au déplacement en bus depuis le lieu de vie des femmes jusqu'au site (émissions de gaz à effets de serre, dépendance des femmes vis-à-vis du moyen de déplacement) et, d'autre part, au fait que l'eau pour l'arrosage soit puisée dans la Reppe (pas de récupérateur d'eau contrairement à l'opération des jardins familiaux du plan d'Aou 41 MPM). Par ailleurs, on note une moindre implication des hommes et des enfants.

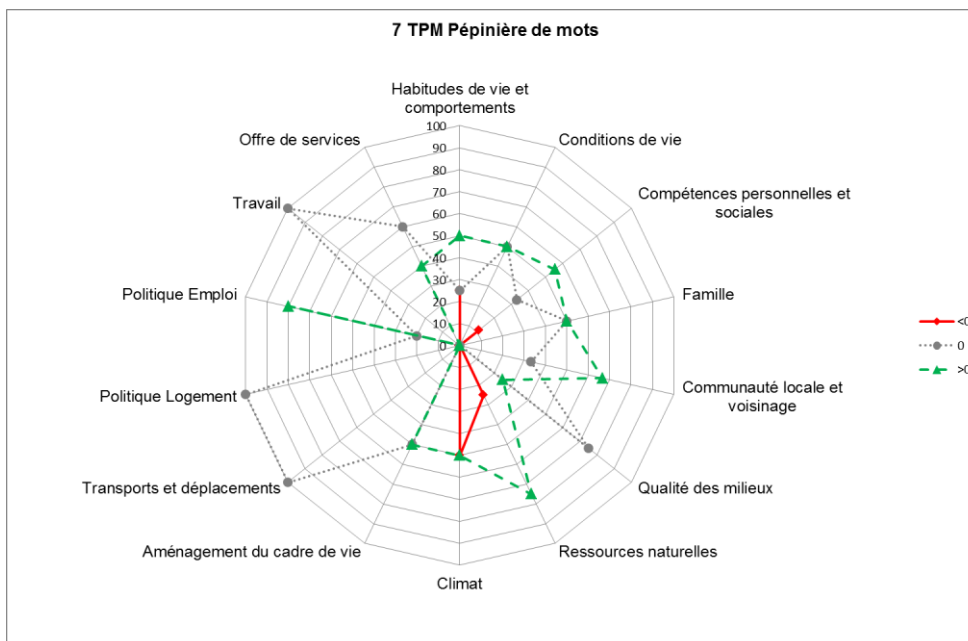


Figure 11 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (7 TPM)

15 TPM - Les Sciences s'invitent dans les quartiers (association Les petits débrouillards)

Analyse du problème

Le quartier de la Seyne-sur-Mer est un quartier classé en zone urbaine sensible, inscrit depuis quelques années dans le projet de rénovation urbaine de la ville. Les jeunes de ce quartier, souvent sans diplômes, ont peu d'accès aux loisirs et à la culture et ne partent pas en vacances. Le besoin d'une offre éducative adaptée est manifeste pour ces adolescents isolés dans leur quartier. Par ailleurs, l'implication des habitants dans le processus de rénovation urbaine de la Seyne mérite d'être renforcée afin d'en faire des acteurs essentiels, citoyens à part entière.

Description de l'opération

L'opération consiste à développer des actions éducatives appropriées, à la fois ludiques et participatives, afin que les jeunes fassent l'apprentissage du fonctionnement de la ville et de la notion d'habiter et deviennent acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie ; ils ont vocation à devenir des diffuseurs du savoir auprès des autres groupes. Ainsi, dans les quartiers où vivent les adolescents, des animations de rue sont réalisées sur des thématiques socioculturelles et scientifiques variées. La mobilisation des jeunes est séquencée en plusieurs étapes : aller à leur rencontre et leur proposer de s'impliquer dans des actions en lien avec la rénovation urbaine de leur quartier, initier une réflexion avec eux et envisager une finalité concrète (production d'un web documentaire), organiser des rencontres régulières entre eux et des spécialistes des questions urbaines dans le but de faire émerger une vision collective de la ville du futur et de la place des jeunes. Enfin, une ouverture sur l'extérieur complète le programme, en les faisant correspondre avec un groupe de jeunes venus d'un autre pays. L'ensemble des actions doit être rendu visible et valorisé.

Résultats attendus

Les jeunes impliqués devraient développer un intérêt pour les sciences et les techniques, se positionner en acteurs de leur environnement de vie et s'ouvrir sur l'extérieur.

Impacts potentiels

Les impacts concernent au premier chef les compétences psychosociales des jeunes : acquisition de connaissances, mieux-être dans son environnement, développement de la créativité et de la curiosité, ouverture d'esprit, reprise de confiance en soi, perception d'un sentiment d'utilité et de reconnaissance, développement de la capacité de réflexion. L'implication des habitants aux côtés des jeunes favorise la mixité intergénérationnelle, le renforcement du lien social, l'appropriation du quartier dont l'image se voit transformée. Les impacts sur les déterminants environnementaux ne sont pas identifiés dans le graphique ci-dessous, les actions menées dans le cadre de cette opération n'ayant pas pris en compte cet aspect. Des impacts positifs sur l'amélioration de l'aménagement du cadre de vie seraient envisageables avec une implication des jeunes dans le long terme.

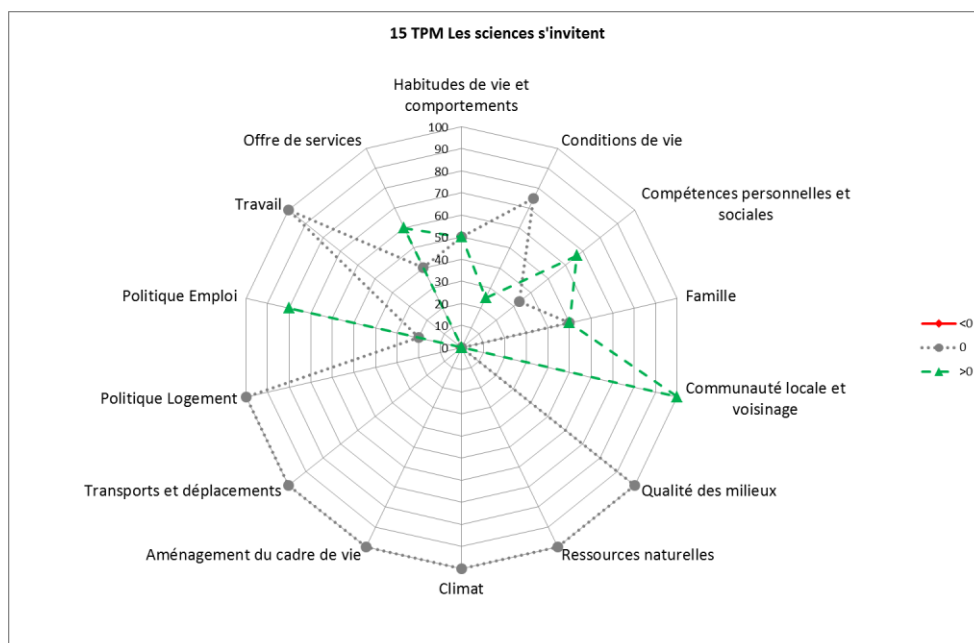


Figure 12 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (15 TPM)

2.4. Les opérations de la rubrique « Individus »

5 NCA - Insertion par les métiers de la métallurgie

Analyse du problème

L'opération vise à résoudre le décalage entre des difficultés de recrutement constatées au sein d'entreprises industrielles et métallurgiques de la zone NCA et la présence d'une main d'œuvre potentiellement disponible car on constate la présence de personnes sans emploi, peu formées, désinsérées. Il s'agit principalement de jeunes de moins de 26 ans, artisans sans revenus, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de longue durée, seniors, personnes en fin de droits, femmes isolées. L'insertion par l'activité économique repose sur l'hypothèse de la fonction d'intégration du travail dans la mesure où il contribue à l'épanouissement de l'individu et lui permet de se projeter dans l'avenir.

Description de l'opération

L'opération consiste à financer une entreprise d'intérim afin qu'elle fasse le lien entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises en recherche de main d'œuvre. Pour cela, la structure assure une formation rémunérée au SMIC (de 3 mois à un an selon les besoins) des personnes éloignées de l'emploi dans le domaine de la métallurgie, avec une mise en situation professionnelle, un tutorat et un accompagnement sur les démarches de la vie quotidienne (garde d'enfants, logement, location véhicule, mutuelle, prêts bancaires).

Résultats attendus

L'opération devrait réussir à mettre en correspondance les besoins des entreprises et les compétences des bénéficiaires et permettre à ces derniers de réussir une insertion professionnelle ou, a minima, de s'inscrire dans un parcours d'insertion.

Impacts potentiels

Les impacts de l'opération portent principalement sur les demandeurs d'emploi : intégration des codes de la vie professionnelle (ponctualité, régularité), amélioration de l'attitude (façon de parler, s'habiller), restauration de la confiance en soi et d'une certaine stabilité avec en corollaire un sentiment de sécurité, un mieux-être matériel, une indépendance économique au bénéfice de sa vie personnelle et familiale, projection dans l'avenir. Elle doit aussi favoriser une confiance réciproque entre prestataires et bénéficiaires.

A l'inverse, les professionnels de l'association, confrontés à des publics en grande difficulté, vivent des situations de stress en raison de situations tendues ou de relations avec ces publics parfois agressifs.

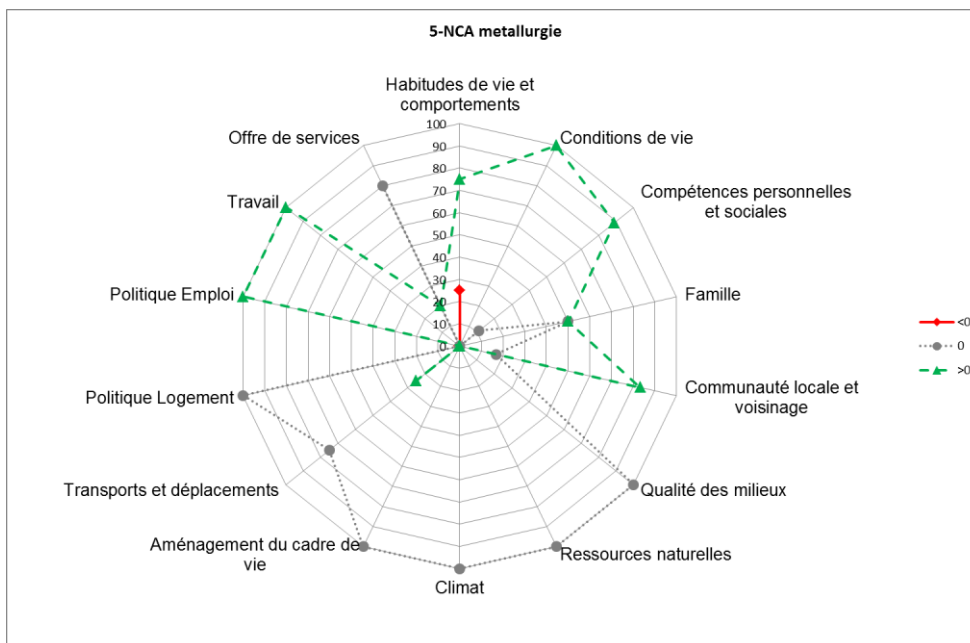


Figure 13 : Répartition des impacts sur les déterminants de santé (5 NCA)

3. Analyse comparative des 13 opérations

Dans ce chapitre, nous proposons une analyse comparative des résultats issus des 13 opérations en portant un regard sur les impacts toutes rubriques confondues puis par groupes de déterminants.

3.1. Bilan par catégories de déterminants

Pour effectuer le bilan des impacts par catégories de déterminants pour les 13 opérations, nous avons sommé les impacts selon les 7 catégories de déterminants : 1-Individus 2-Réseaux sociaux 3-Environnement physique 4-Cadre de vie 5-transports et déplacements 6- Environnement socio-économique et 7-Offre de services.

Les résultats de ces calculs sont présentés dans les 7 graphiques ci-dessous. Les tableaux de calcul sont disponibles en annexe 10.

L'observation du calcul des impacts par catégories de déterminants des 13 opérations, présentés sur les 7 graphiques ci-dessous fait ressortir les points suivants :

- ❖ L'observation globale des 7 graphiques montre *l'hétérogénéité des opérations s'agissant de leur capacité à influencer les déterminants de santé.*
- ❖ Certaines *catégories de déterminants* sont *plus fréquemment affectées* par l'ensemble des opérations que d'autres.

Par exemple, les 4 catégories de déterminants « Individus », « Réseaux sociaux » et « Environnement socioéconomique » et « Offre de services » sont affectées par les 13 opérations, ce qui n'est pas le cas pour les 3 autres catégories restantes « Environnement physique, « Aménagement du cadre de vie » et « Transports et déplacements ». En effet,

toutes les opérations ne semblent pas aptes à modifier ces 3 catégories de déterminants dès lors que ce n'est pas leur cible principale.

❖ *Des effets de compensation entre les catégories « Individus » et « Réseaux sociaux »* peuvent parfois apparaître.

Quand une opération agit sur les individus, les effets sur les communautés sont moins mis en valeur et inversement. C'est le cas par exemple des 3 opérations suivantes : 33 MPM Microcrèches, 37-40 MPM Printemps de quartiers et 15 TPM les Sciences s'invitent dans les quartiers.

3.1.1. Catégorie « Individus »

Toutes les opérations sont concernées par cette catégorie.

Les 2 opérations avec le plus d'impacts positifs sont :

- 5 NCA Insertion par les métiers de la métallurgie (88%)
- 33 MPM Microcrèches (76%)

La 3^{ème} opération est l'opération 3 NCA Epicerie sociale (59%).

6 opérations sont relativement proches avec des valeurs situées entre 44% et 53%.

Les 4 opérations les moins bien classées sont :

- 13 TPM Cyberbase (29%).
- 1 NCA Pharmacie (24%),
- 37-40 MPM Printemps des quartiers (24%)

A noter que c'est dans cette catégorie que l'on retrouve le bilan d'impacts négatifs le plus important avec l'opération 2-3 TPM Microcrédits (44%).

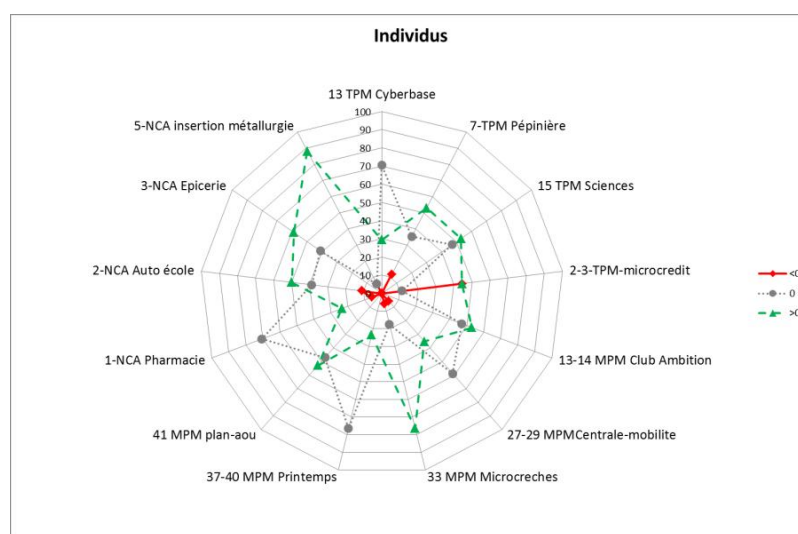


Figure 15 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Individus » pour les 13 opérations

3.1.2. Catégorie « Réseaux sociaux »

Toutes les opérations sont concernées par cette catégorie.

10 des 13 opérations présentent des bilans d'impacts positifs supérieurs à 50%.

Les 5 opérations mieux classées sont respectivement :

- 15 TPM Les sciences s'invitent et 3 NCA Epicerie sociale (88%)
- 5 NCA Insertion par les métiers de la métallurgie (75%)
- 7 TPM Pépinière de mots (63%)
- 33 MPM Microcrèches (63%)

L'opération la moins classée est :

- 1 NCA Pharmacie (38%)

Des impacts négatifs sont à souligner pour 3 opérations :

- 13-14 MPM Club Ambition (33%)
- 2-3 TPM Microcrédit (13%)
- 41 MPM Plan d'Aou (13%)

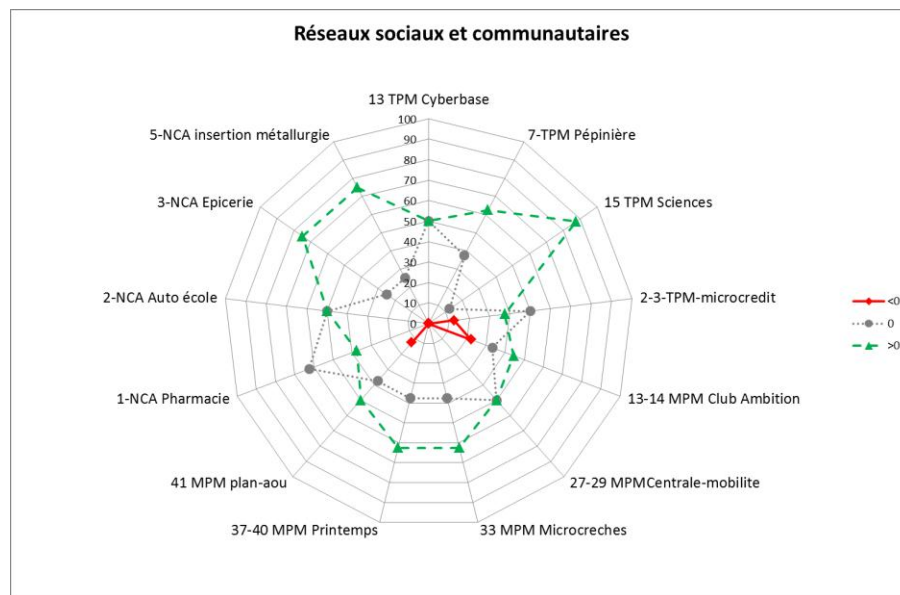


Figure 16 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Réseaux sociaux et communautaires » pour les 13 opérations

3.1.3. Catégorie « Environnement physique »

Seulement 6 opérations sont concernées par cette catégorie. En effet, 7 des opérations présentent des bilans d'impacts neutres de 100%. Comme nous l'avons déjà souligné (page 33), ces résultats sont à analyser avec prudence, l'absence de notification d'impacts pouvant expliquée par le fait que ce type d'impacts n'avaient pas été pris en compte dans les objectifs visés par l'opération.

Parmi les 6 opérations concernées, la moitié présente un bilan d'impacts positifs :

- 2 opérations liées au maraîchage : 41 MPM Plan d'Aou (70%) et 7 TPM Pépinière de mots (50%)
- 1 opération liée à l'entretien d'espace : 37-40 Printemps des quartiers (30%).

Parmi les 3 opérations présentant des impacts négatifs, on retrouve :

- 7 TPM Pépinière de mots (20%) : impacts négatifs liés à l'absence de récupérateur d'eau sur le site et au déplacement en minibus depuis le quartier jusqu'au site de l'activité
- 27-29 MPM Centrale de mobilité (20%) et 2 NCA Autoécole (20%) : opérations liées à l'utilisation de véhicules¹².

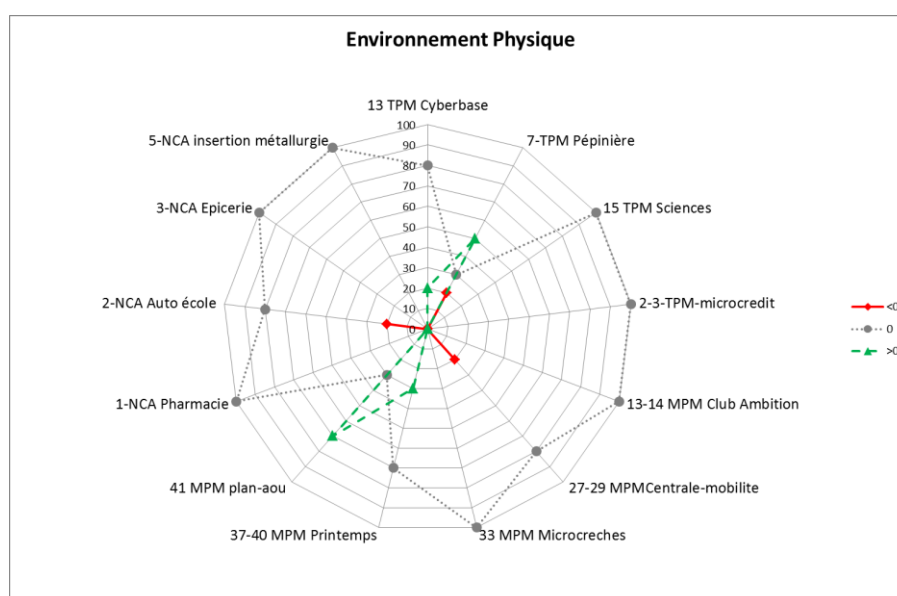


Figure 17 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Environnement physique » pour les 13 opérations

3.1.4. Catégorie « Aménagement du cadre de vie »

10 des 13 opérations sont concernés par cette catégorie.

Les bilans les plus positifs étant :

- 33 MPM Microcrèches (83%).
- 41 MPM Plan d'Aou (67%) et 7 TPM Pépinière de mots (50%) : opérations en relation avec une activité jardin
- 37-40 MPM Printemps des quartiers (67%) : entretien des espaces

Les impacts négatifs pointés dans cette catégorie sont essentiellement liés au **bruit** qui peut être généré par les opérations :

¹² Se reporter à l'analyse des actions pour le détail des explications

- 27-29 MPM Centrale de mobilité
- 33 MPM Microcrèches
- 41 MPM Plan d'Aou
- 2 NCA Autoécole
- 3 NCA Epicerie sociale

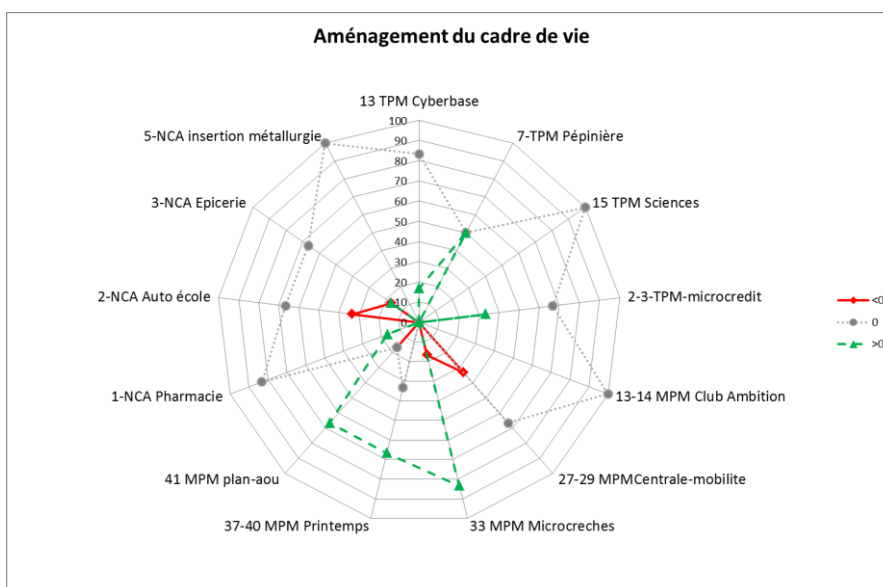


Figure 18 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Aménagement du cadre de vie » pour les 13 opérations

3.1.5. Catégorie « Transports et déplacements »

Ici encore, seulement un nombre limité d'opérations (6 sur 13) affecte cette catégorie.

5 opérations présentent un bilan d'impacts positifs :

- 2 NCA Auto-école et 27-29 MPM Centrale de mobilité ont les bilans d'impacts positifs les plus importants (75%)
- 33 MPM Microcrèches (25%)
- 5 NCA Insertion par les métiers de la métallurgie (25%)
- 37-40 MPM Printemps des quartiers (25%)

Seulement 1 opération (1 NCA Pharmacie) présente un bilan d'impacts négatifs (25%)

Les 7 autres opérations présentent 100% d'impacts neutres.

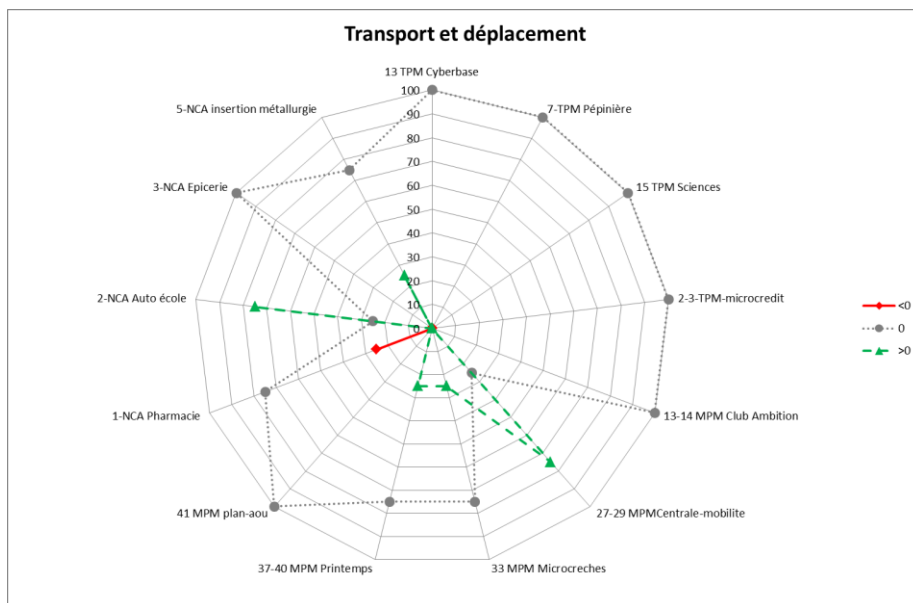


Figure 19 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Transport et déplacement» pour les 13 opérations

3.1.6. Catégorie « Environnement socio-économique »

A l'image des 2 premières catégories de déterminants (Individus et Réseaux sociaux), l'environnement socio-économique constitue une des catégories les plus affectées par l'ensemble des opérations.

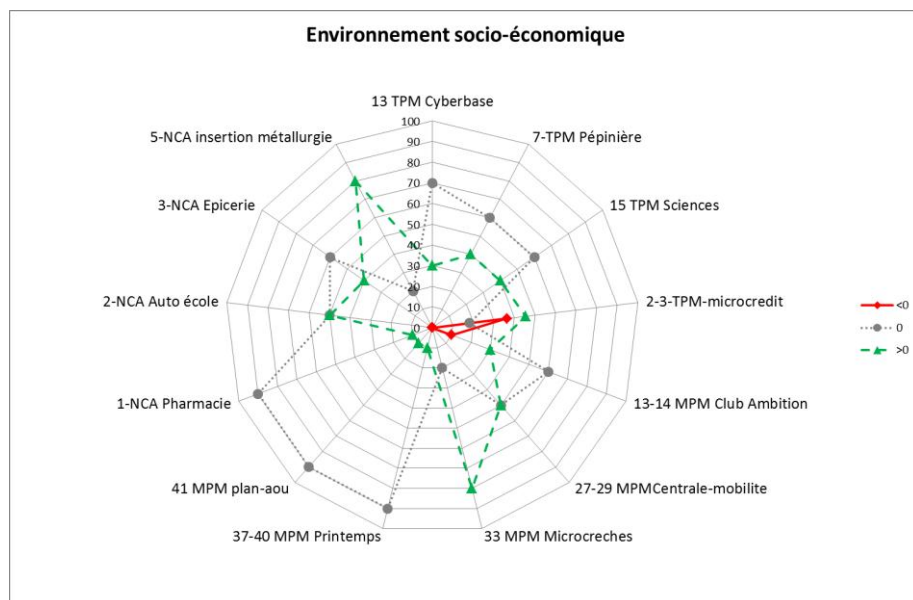


Figure 20 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Environnement socio-économique» pour les 13 opérations

3.1.7. Catégorie « Offre de services »

Les 6 actions classées dans cette catégorie (27-29 MPM Centrale de mobilité, 33 MPM Microcrèches, 1 NCA Pharmacie, 2 NCA Auto-école, 3 NCA Epicerie sociale, 13 TPM Cyberbase) présentent les bilans d'impacts positifs les plus importants (respectivement 80%, 80%, 80%, 80%, 60%). Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où « Offre de services » est considérée à la fois comme catégorie d'action et déterminant de santé». Cependant la cotation estime, pour la prestation, la probabilité de produire un impact au regard de la nature et de la qualité des services.

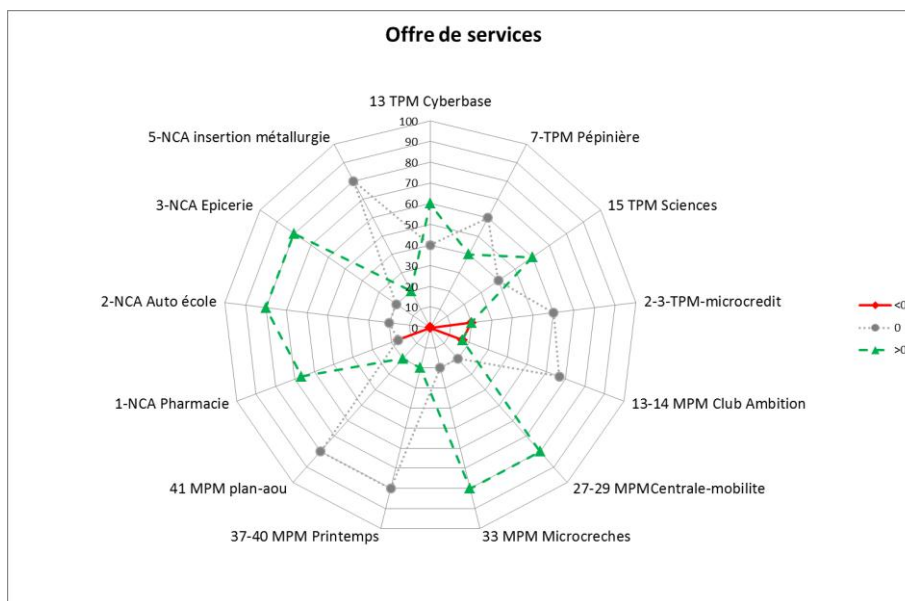


Figure 21 : Bilan des impacts de la catégorie de déterminants « Offre de services» pour les 13 opérations

3.2. Bilan global des impacts (toutes opérations)

Pour effectuer le bilan global présenté dans le graphique ci-dessous, un calcul global des impacts (somme « de toutes les croix » par type d'impacts <0, >0 et 0) a été réalisé pour chaque opération.

Le tableau ci-dessus restitue l'analyse des impacts de chaque opération à partir de l'exploitation des grilles.

Bilan global des impacts par action (%)										
Sens et intensité des impacts	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
13 TPM Cyberbase	0	0	0	70	25	3	2	0	70	30
7-TPM Pépinière	0	0	7	47	25	15	7	7	47	47
15 TPM Sciences	0	0	0	62	12	17	10	0	62	38
2-3-TPM-microcredit	9	10	7	40	11	13	10	26	40	34
13-14 MPM Club Ambition	0	5	2	66	6	11	10	6	66	27
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	8	55	13	15	8	8	55	37
33 MPM Microcreches	0	0	3	37	18	22	20	3	37	60
37-40 MPM Printemps	0	0	0	68	27	2	3	0	68	32
41 MPM plan-aou	0	0	3	53	20	15	8	3	53	43
1-NCA Pharmacie	0	0	5	74	13	3	5	5	74	21
2-NCA Auto école	0	5	5	49	16	15	10	10	49	41
3-Epicerie	0	0	2	57	13	17	12	2	57	42
5-NCA insertion métallurgie	0	0	2	47	25	15	12	2	47	52

Tableau 1 : bilan global des impacts pour l'ensemble des opérations

Une représentation graphique de ce tableau (figure 14) fait apparaître plusieurs constats :

❖ *l'hétérogénéité des opérations en termes d'impacts*

Aucune opération ne présente le même bilan d'impacts.

❖ *des impacts négatifs moindres au regard des impacts positifs*

Toutes les opérations présentent un bilan d'impacts positifs supérieur au bilan d'impacts négatifs. A noter cependant que pour l'opération 3 TPM Microcrédit, cet écart est très réduit (34% d'impacts >0 contre 26% d'impacts <0)

3 opérations présentent un bilan d'impacts positifs proche ou supérieur à 50%

- 33 MPM Micro crèches (60%)
- 5 NCA insertion métallurgie (52%)
- 7 TPM Pépinière de mots (47%)

3 opérations ont un bilan d'impacts positifs inférieur

- 1 NCA Pharmacie (21%) : bilan d'impact positif le plus faible
- 13-14 MPM Club Ambition (27%)
- 13 TPM Cyberbase (30%)

10 opérations ont des impacts négatifs

- 2-3 TPM Microcrédit est celle qui en dénombre le plus (26%) : 9% ont été qualifiés de très négatifs (-3)

❖ *la présence d'opérations à impacts mixtes* (impacts positifs et négatifs)

3 opérations présentant des impacts opposés (positifs ou négatifs sur les mêmes variables)

- 2-3 TPM Microcrédit (34% d'impacts >0 versus 26% d'impacts <0)

- 13-14 MPM Club Ambition
- 2 NCA Autoécole

Cf. tableau de calcul des bilans d'impact (annexe 10)

❖ *l'importance des impacts neutres*

4 opérations présentent le plus d'impacts neutres

- 1 NCA Pharmacie (74 %)
- 13 TPM Cyberbase (70%),
- 37-40 MPM Printemps des quartiers (68%)
- 13-14 MPM Club Ambition (66%)

L'analyse des impacts neutres incite à la prudence et invite à en rechercher la signification. En effet, soit les opérations sont effectivement neutres en termes d'impact, soit il existe de impacts potentiels qui ne sont pas mis en évidence et dont l'estimation pourrait faire basculer le résultat.

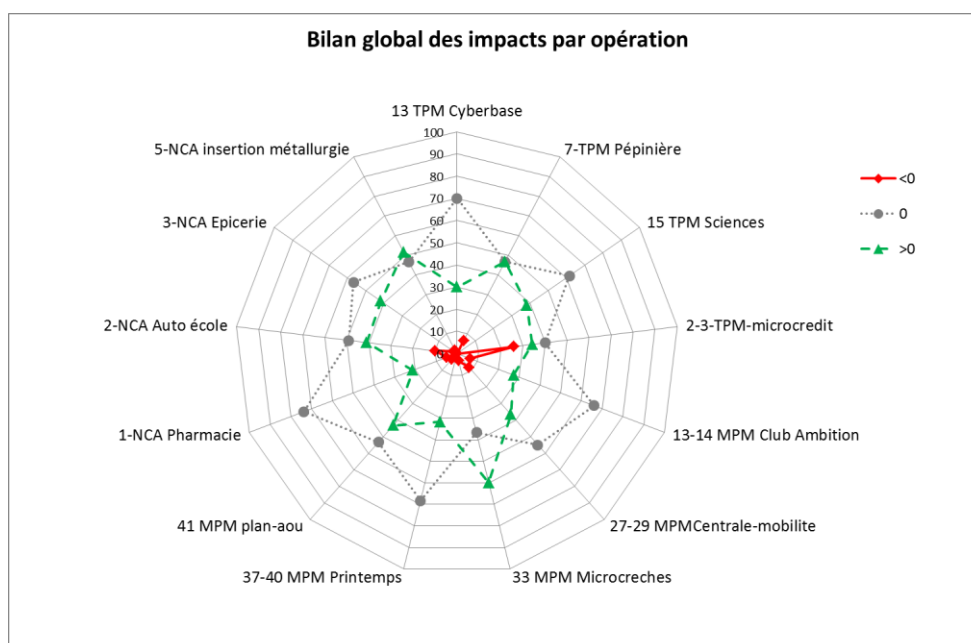


Figure 14 : Bilan global des impacts par opération des 3 sites (TPM, MPM et NCA) toutes rubriques de déterminants de santé confondues

Le graphique montre l'hétérogénéité des opérations en termes d'impacts, ainsi que l'étendue des impacts neutres. Il doit être interprété avec le support du tableau qui permet de nuancer les résultats affichés en termes d'intensité d'impact.

Par exemple : l'action Micro crèches (33MPM) présente 60% d'impacts positifs répartis de la façon suivante : 20% (+3), 22% (+2), 18% (+1) ; l'action Insertion par les métiers de la métallurgie (5 NCA) affiche 52% d'impacts positifs mais moins bien répartis avec seulement 12% (+3), 15% (+2) et 25% (+1).

Cet exemple démontre qu'il ne serait pas pertinent de l'utiliser pour classer les opérations entre elles.

3.3. Bilan par catégories d'action

Nous avons tenté d'approfondir l'analyse des impacts en confrontant les opérations d'une même catégorie (Offre de services / Politiques / Communautés / Individus) pour observer la répartition de ces impacts.

On constate que, mis à part la catégorie Offre de services, les bilans d'impacts par catégorie de déterminants ne sont pas homogènes.

4. Commentaires par site

Après avoir estimé les impacts par opération puis par groupes d'opérations, nous avons repris le modèle basé sur l'outil suisse de catégorisation des résultats (annexe 3) construit au début de ce travail (cf. page 10) afin de faire une analyse globale au sein du même PUI. En effet, il est essentiel d'observer, à l'échelle d'un territoire, la conjugaison et les interactions possibles des impacts de chaque opération.

Les PUI intègrent un ensemble d'opérations financées sur les fonds FEDER et sélectionnées au regard du cadrage fixé dans le cahier des charges de l'appel à projets. Les opérations des trois PUI ont été déployées en fonction des options propres à chaque site (cf. DOMO). Néanmoins, dans les 3 sites, on peut observer que la majorité des opérations porte sur l'accès ou le retour à l'emploi.

Ainsi, les trois PUI ont des configurations différentes.

- Pour le site MPM, les opérations sont réparties sur tous les territoires éligibles.
- Pour les deux autres sites (TPM et NCA), elles sont concentrées sur des territoires : Toulon centre et La Seyne-sur-Mer (TPM), le quartier des Moulins (NCA). Dans ces deux quartiers, les opérations sont renforcées par la gestion urbaine de proximité et s'inscrivent dans le projet de renouvellement urbain (PRU).

Dans les chapitres qui suivent, nous resituons les opérations sélectionnées dans le contexte de chaque site. Les trois modèles proposés pour chaque PUI sont présentés en annexe 11.

La lecture du modèle est la suivante.

Les opérations sont dans la colonne de gauche. Les effets des opérations (en lien avec les domaines du FEDER) sont détaillés dans les cases de la colonne qui suit immédiatement à droite de cette colonne, chaque case regroupant les effets en fonction de la cible (de haut en bas : effets sur les structures, effets sur les politiques, effets sur les groupes ou la communauté, effets sur les individus). Dans les cases encore plus à droite sont explicités les impacts sur les trois catégories de déterminants : Environnement physique / Environnement social / Individus. Dans la case la plus à droite figurent les impacts sur la santé, le bien-être, la qualité de vie et la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé.

Les impacts positifs sont en caractère de couleur noire ou verte, selon l'intensité de l'impact : noir pour (+1), vert (+2) vert et gras (+3). Les impacts négatifs sont inscrits en couleur rouge (très négatifs avec du caractère gras). Lorsque les deux couleurs sont présentes, cela signifie que les impacts peuvent être positifs ou négatifs dépendant de la réussite de l'opération (impacts à bascule).

Rappel sur la classification des opérations

La classification des opérations dans ces catégories a été détaillée page 18. Nous avons fait le choix de classer les opérations directement en lien avec le retour à l'emploi dans la rubrique *Offre de services* quand elles s'appuient sur une structure, *Politiques* quand elles relèvent

d'une stratégie politique, *Individus*, quand elles visent le développement des compétences à travers la formation ; selon cette option, les opérations apparaissent moins nombreuses dans la rubrique Individus. Un choix différent aurait pu être effectué, sans pour autant modifier les résultats de l'EIS. Il s'agit seulement d'une option de classification.

4.1.1. Le PUI de MPM

Le PUI de MPM comprend 57 opérations ainsi réparties : 17 opérations de la catégorie *Offre de services* (dont 10 opérations différentes), 16 opérations de la catégorie *Politiques* (dont 3 opérations différentes), 20 opérations de la catégorie *Réseaux* (dont 9 opérations différentes) et 2 opérations de la catégorie *Individus*.

Les 5 opérations retenues pour l'EIS s'inscrivent dans les trois premières catégories : 2 *Offre de services* (microcrèches et centrale de mobilité), 1 dispositif Emploi *Politiques* (Club Ambition), 2 de la catégorie *Réseaux* (Jardins familiaux et Printemps des quartiers).

Le schéma montre que les 5 opérations produisent des effets attendus dans les différents domaines du FEDER (annexe 3), les plus importants étant principalement à l'échelle du quartier (réappropriation des espaces collectifs, dynamisation du quartier), de la communauté (participation citoyenne) et des individus (amélioration de la mobilité, autonomisation, développement de compétences). L'ensemble de ces effets contribue à favoriser l'évolution du cadre de vie, des relations entre les personnes dans leur environnement social, des conditions d'accès à l'emploi au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie (support social, sentiment de sécurité, confiance en soi).

4.1.2. Le PUI de TPM

La communauté urbaine TPM regroupe 21 communes et compte environ 430.000 habitants. Quatre zones sont classées en géographie prioritaire : Toulon (20% de la population, 30.000 habitants), La Seyne-sur-Mer (50% soit 30.000 habitants), La Garde (33% soit 7.500 habitants), Hyères les Palmiers (17% soit 8.500 habitants). Pourtant, malgré des problèmes économiques (fermeture des chantiers navals), la concentration de difficultés économiques et sociales dans des quartiers défavorisés hébergeant une proportion de jeunes désinsérés et peu formés, la métropole possède des atouts liés à son patrimoine naturel et à un potentiel économique réel.

Les opérations du PUI de TPM sont déployées dans le centre de Toulon et La Seyne sur mer. Parmi les 19 opérations retenues pour la sélection, 9 relèvent de la catégorie *Offre de services* (crèches, accueil sans abri, cyberbase, plateforme de mobilité), 7 de la catégorie *Politiques* (soutien aux entrepreneurs, réseaux et pépinières d'entreprises ou opérations de rénovation dans le centre ancien de Toulon), 2 de la catégorie *Réseaux* (jardins collectifs, animation de quartier) et 1 de la catégorie *Individus* (atelier d'initiation).

Les quatre opérations retenues appartiennent aux trois premières catégories : une offre de services (Cyberbase) qui vise l'amélioration des compétences bureautiques et informatiques

des individus ; l'octroi de microcrédits à des personnes en vue de stimuler la vie économique dans les ZUS et deux actions communautaires (jardins et actions éducatives de jeunes).

Le schéma montre des impacts majoritairement positifs répartis dans les différents domaines du FEDER, notamment sur les compétences des individus (estime et confiance en soi), le cadre et les conditions de vie (nutrition, relations sociales) des personnes au sein des quartiers. Le soutien à la création d'entreprises vise la redynamisation et la transformation des quartiers mais nous avons relevé que l'engagement dans ce type de projet représente une prise de risque génératrice de stress pour les individus. Ceci nous a conduits à souligner la nécessité d'un accompagnement renforcé des personnes notamment dans la phase de lancement. Toutefois, au-delà des conséquences inhérentes aux projets, il est important de considérer que les impacts d'autres opérations peuvent être des facteurs de succès complémentaires (ou l'inverse) : le dynamisme économique et l'attractivité du territoire, la qualité de l'environnement (relations sociales, sécurité, esthétique du quartier, accessibilité).

4.1.3. Le PUI de NCA

Quatre des cinq opérations du PUI de NCA ont été retenues : 3 d'entre elles sont menées au sein du quartier des Moulins, engagé dans le projet de renouvellement urbain depuis plusieurs années.

Le schéma montre des impacts sur les différents domaines du FEDER notamment sur la dynamisation du quartier, le développement des mécanismes de solidarité et le renforcement des compétences des personnes. Les interactions entre ces différents effets ne sont pas visibles dans le schéma mais ont été repérées. Les impacts de ces opérations ne sauraient être estimés sans prendre en compte le contexte plus large de rénovation urbaine et l'ensemble des actions développées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (opération du PUI), qu'il s'agisse des actions de réhabilitation des espaces publics, d'entretien des équipements ou de soutien aux habitants.

L'analyse globale est limitée dans la mesure où d'une part, le nombre d'opérations étudiées est faible et, d'autre part, ces opérations ne sont pas mises en œuvre sur le même périmètre géographique.

Néanmoins, ce travail met en exergue plusieurs points :

- ***l'importance de resituer les opérations dans un contexte plus large*** afin de prendre en compte, non seulement les interactions des opérations entre elles mais aussi avec les autres dispositifs œuvrant dans le même champ ;
- ***l'importance d'une vision globale, systémique et dynamique*** ;
- ***la nécessité de mettre à jour les mécanismes activés par les opérations*** pour produire leurs effets ;
- ***la complémentarité à viser à l'échelle d'un projet sur un territoire.***

IV. Discussion et recommandations

Cette EIS est *rétrospective*, puisqu'elle porte sur des interventions (les PUI à travers leurs opérations) déjà réalisées ou en cours de réalisation. Cette situation a des conséquences sur l'estimation des impacts et a orienté leur analyse dans un objectif d'élaboration de recommandations et d'outils à mettre en œuvre pour la deuxième phase des PUI en 2014. ***Le travail dépasse l'identification des impacts (EIS prospective) et s'intéresse à la nature et à l'ampleur des impacts de ces interventions sur une large gamme de déterminants de santé.***

Dans une première partie, nous discuterons de la signification des impacts identifiés et de leur potentiel d'exploitation en vue de faire des opérations des PUI, des actions les plus favorables possibles à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des habitants. Dans une seconde partie, nous exposerons les limites de la méthode. Dans la troisième partie, nous émettrons quelques recommandations à l'intention des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets urbains intégrés.

1. La diversité des impacts des opérations : un potentiel à exploiter

Dans notre travail, l'analyse des impacts (opération par opération dans un premier temps, sur l'ensemble des opérations dans un second temps) a montré une ***diversité de types d'impacts***, dépassant le caractère strictement binaire (positifs/négatifs). Ceci nous a amenées à explorer la signification de chacun des types d'impacts identifiés, ***considérés comme autant de possibilités d'amélioration des opérations.***

1.1. La nature des impacts

L'EIS conduit à rechercher et examiner les impacts négatifs pour les minimiser et les impacts positifs pour les maximiser. Dans le cadre d'une EIS rétrospective, le regard sur les impacts peut être approfondi sur d'autres aspects : répartition des impacts sur les différents déterminants, signification des impacts neutres, bipolarité des impacts (impacts tantôt positifs tantôt négatifs sur le même déterminant).

1.1.1. Les impacts positifs

Le fait que certaines opérations produisent des effets sur la majorité des variables alors que d'autres sont davantage centrées sur quelques-unes ne doit pas être interprété en termes de défaut ou de qualité de ces opérations. En effet, les opérations n'ont pas toutes la même faculté à influencer plusieurs déterminants de la santé. Cela dépend des cibles (situations à modifier) qu'elles visent et des stratégies sur lesquelles elles s'appuient pour produire les changements recherchés. C'est la mise en œuvre d'une pluralité d'opérations qui produira des effets sur l'ensemble des déterminants.

1.1.2. Les impacts négatifs

Des impacts minimales

Certaines opérations présentent des impacts négatifs minimales, voire négligeables en termes d'effets sur la santé/bien-être/qualité de vie. Ils sont considérés minimaux soit parce qu'ils sont peu probables soit parce qu'ils sont considérés peu graves ou que des mesures d'atténuation peuvent exister. Néanmoins, ils constituent une **opportunité d'amélioration de l'opération**.

Deux exemples :

- la possibilité de nuisances sonores identifiée dans les opérations qui occasionnent des regroupements de personnes, telles la microcrèche (33 MPM) ou l'épicerie sociale (3 NCA) ; c'est l'occasion de travailler sur le respect des autres et de l'espace public.
- l'effet sur l'environnement et le manque d'autonomie (7 TPM) lié à l'utilisation d'un véhicule pour aller aux jardins collectifs ; cette situation peut être réglée en mettant à disposition des habitants un terrain plus proche de leur lieu de vie.

Des impacts « alerte »

Des impacts négatifs jugés également minimaux méritent attention afin d'éviter leur survenue ou d'en minimiser l'intensité. Nous les avons appelé les « **impacts alerte** ».

Un exemple : le risque que soit détourné une part du budget des ménages à faibles revenus pour l'achat de produits de parapharmacie (1 NCA) est probablement faible (mais nous ne disposons pas d'informations pour en juger). Néanmoins, cela justifie d'y porter intérêt et de les prévenir avec des actions visant à éclairer les comportements de consommation.

1.1.3. Les impacts neutres

La qualification d'impact neutre d'une opération sur un déterminant de santé peut s'interpréter deux façons : il peut s'agir d'un véritable ou d'un faux impact neutre.

Dans le premier cas, l'opération n'a réellement aucun impact, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de lien entre le déterminant et l'opération : aucun mécanisme n'intervient pour modifier le déterminant.

Par exemple, une opération de type *Jardins* n'a effectivement aucune influence sur la politique du logement. L'absence d'impacts sur certains déterminants est conforme à la situation ; la neutralité est authentique.

Dans le second cas, on parlera de faux impact neutre pour une opération pour laquelle aucun impact n'a été identifié soit par manque de données disponibles soit par manque de considération d'un possible effet sur un déterminant lors de l'élaboration de l'opération alors même que ce dernier est envisageable.

Par exemple : s'agissant de l'opération *Les Sciences s'invitent dans les quartiers* (15 TPM), on ne relève pas d'effets sur les variables de l'environnement physique car les activités menées dans ce cadre ne prenaient pas en compte l'environnement et le cadre de vie (au sens

de développement durable). Dans ce cas, il est possible d'agir pour maximiser les bénéfices ou minimiser les dommages causés par une opération.

Cette distinction apparue grâce à l'analyse comparée de toutes les opérations constitue un point important. La compréhension de la neutralité des impacts permet de voir dans quelle mesure les opérations peuvent être modifiées afin qu'elles génèrent davantage d'impacts positifs et orienter les financeurs et les opérateurs à s'interroger sur des effets inattendus, voire à reconsidérer les liens et les mécanismes entre l'opération et ses effets. Une **réflexion systématique par les opérateurs** au stade de l'élaboration de leur projet permettrait d'anticiper des impacts positifs et d'intégrer dans la conduite des opérations des stratégies destinées soit, à produire et renforcer des impacts positifs, soit à éviter des impacts négatifs.

1.1.4. Des impacts « à bascule »

Certaines opérations présentent des impacts mixtes (positifs et négatifs) quasiment de même intensité et sur les mêmes variables (Ex : microcrédits). Ceci s'explique par le fait que les effets sont étroitement dépendants du degré de réussite de l'opération. Ce constat ne remet pas en question le bien-fondé de l'opération (soutien à la création d'entreprises) mais appelle à la vigilance dans le suivi des bénéficiaires. Cette opération constitue une prise de risque pour les personnes et mérite une attention accrue afin de repérer les périodes sensibles dans l'évolution du projet des personnes, de minimiser les risques (estimation au plus juste du potentiel des entrepreneurs), de fournir un accompagnement renforcé (prévention des erreurs, formation adaptée au plus près des besoins, gestion du stress).

1.1.5. Impacts différenciés pour une même catégorie d'opération

Des opérations appartenant à une même catégorie et fondées sur une stratégie identique (mise en place de jardins) peuvent avoir des effets différents sur une même catégorie de déterminants. On note un impact positif sur l'environnement physique pour les jardins familiaux (41 MPM) et négatif en termes de préservation de la ressource en eau et en raison des déplacements hebdomadaires pour les activités de maraîchage (7 TPM). Par ailleurs, le statut public ou privé de l'espace dédié au jardinage et le type d'organisation des jardins (familiaux ou collectifs) influe de façon différente sur les relations entre les personnes participant à ces activités et sur leur implication.

Cet exemple illustre doublement le **rôle du contexte** et la nécessité d'en tenir compte dans l'estimation des impacts.

1.2. La cible des impacts

Nous avons prévu de distinguer les populations affectées en termes d'âge, de genre et de degré de vulnérabilité afin d'apprécier dans quelle mesure les opérations permettent de réduire les inégalités.

- *Impacts sur les inégalités territoriales, environnementales et sociales*

Les impacts sur les inégalités sociales et territoriales de santé restent difficiles à apprécier, dans la mesure où les PUI sont développés dans des zones urbaines sensibles. Néanmoins, la préoccupation de revitalisation des territoires suggère des opérations portées par des personnes moins en difficulté (opérations sur des commerces pour la revitalisation économique du quartier, reconversion des personnes pour la création d'entreprises...) mais néanmoins inscrites dans le projet de développement du quartier. L'analyse des impacts sur la réduction des inégalités doit intégrer un ensemble de paramètres dépassant la seule observation de la population directement bénéficiaire des opérations.

- *Impacts sur l'égalité hommes/femmes*

Un certain nombre d'opérations visent à rétablir l'égalité hommes/femmes face à l'emploi au moyen de plusieurs stratégies : gardes d'enfants, accès des femmes à des métiers plus traditionnellement dévolus aux hommes, revalorisation de la place et du statut des femmes au sein de la famille avec les activités communautaires (jardins familiaux ou collectifs).

2. Atouts et limites de la méthode

Ce travail présente des points forts et des points faibles.

2.1. Les points forts de la démarche

La méthode développée pour cette évaluation d'impact est basée sur la démarche reconnue et préconisée pour réaliser une EIS. Elle a été **construite sur mesure** avec le souci de s'adapter au mieux au contexte : catégorisation des actions, modélisation de la préférence, modèles logiques, construction et exploitation d'une grille fondée sur une approche large des déterminants de santé et appliquée à toutes les opérations, analyse par sites. La grille d'estimation des impacts a été régulièrement révisée pour tenir compte des points de vue des parties prenantes et de la compréhension des enjeux locaux.

L'approche adoptée est **interdisciplinaire** et s'appuie sur une stratégie de décloisonnement. Elle fait appel à des méthodes mixtes.

2.2. Les limites de la méthode

Bien que l'échantillon des opérations soit faible (13 opérations), le panel des opérations choisies pour l'analyse des impacts représente bien les opérations financées par les fonds FEDER. Il est illustratif de l'ensemble des catégories d'opérations, du contexte de chaque site et des stratégies diversifiées de la politique FEDER.

Le travail aurait pu être enrichi avec un nombre supérieur d'entretiens avec des bénéficiaires ; néanmoins on note une cohérence des constats entre les données empiriques recueillies et celles de la littérature.

Enfin, on rappelle la difficulté à estimer les effets sur la réduction des inégalités de santé, d'autant plus que les projets urbains intégrés sont déployés en ZUS.

2.3. En termes d'enseignements

Le travail a produit plusieurs enseignements : révision de la notion d'impacts, meilleure compréhension et approfondissement de la nature de chaque impact, mise en évidence de l'influence du contexte (porteur de projet, contexte politique local, conjonction avec les autres politiques, co-portage du projet).

2.4. Points d'amélioration

Des avancées méthodologiques sont souhaitables pour répondre à la thématique des inégalités, notamment mieux cerner les multi expositions.

Une réflexion sur les impacts *a priori* neutres mériterait d'être intégrée lors de la collecte et de l'analyse des données pour différencier les impacts véritablement neutres des autres et identifier plus facilement les leviers d'amélioration des opérations.

Un travail d'amélioration de la grille d'estimation des impacts est d'ores et déjà engagé avec la création d'un outil destinée aux opérateurs et aux décideurs.

3. Recommandations

Au vu des constats et des réflexions menées dans le cadre de cette étude, nous proposons des éléments de recommandations qui peuvent s'exercer à plusieurs niveaux selon qu'elles s'adressent aux concepteurs de la politique concernée (programme opérationnel du FEDER) aux responsables gestionnaires des PUI, aux opérateurs.

L'objectif visé est de proposer des pistes de réflexion et des outils permettant d'une part, d'aborder la problématique complexe des politiques urbaines à partir d'une approche centrée sur l'ensemble des déterminants de santé (social, économique et environnementale) et d'autre part, de faciliter la communication et les échanges d'information entre les différents niveaux (local, régional, national et européen) intervenant dans la mise en place d'un PUI.

3.1. Systématiser l'utilisation d'un outil pour prendre en compte la santé dans les opérations des PUI

Les enseignements tirés de ce travail, et plus particulièrement lors de la phase d'analyse de la nature des impacts (positifs, négatifs, neutres, alerte, à bascule ...), nous a conduit à élaborer un outil pratique à destination des opérateurs et des décideurs. Cet outil prend la forme d'une grille d'analyse préalable des opérations et s'organise selon une démarche séquentielle de questionnement afin d'explorer le maximum de déterminants de santé et aboutir à l'identification des points d'améliorations de l'opération. Cette matrice peut être complétée par l'identification des facteurs clés qui conditionnent la réussite de l'opération pendant et après la période de financement. Cette grille renseignée par les opérateurs pourrait être

partagée avec les responsables des PUI afin d'accompagner leur choix dans la sélection des opérations.

Présentation de la démarche de questionnement de la grille d'analyse des opérations									
Questions à se poser par rubriques de déterminants de santé	Oui	Si oui Comment ? ¹	Non	Si non Possibilité d'agir ? ²		SO ³	Des impacts <0 peuvent-ils être identifiés	Points d'amélioration ⁴	Domaines FEDER
				oui	non				
Série de questions de l'impact de l'opération sur une soixante de déterminants de santé (issus de la grille d'évaluation présentée en annexe 7). Elles sont rédigées dans le sens d'un impact positif de l'opération sur le déterminant évalué.									

¹Préciser le lien entre l'opération et le déterminant ciblé (expliciter dans la mesure du possible le cheminement des effets entre l'opération et le déterminant).
²Si oui préciser comment ? Sinon, le déterminant ciblé est sans objet et cocher la case suivant SO. L'évaluation pour le déterminant en question s'arrête là.
³Sans objet, aucun lien ne peut être établi entre l'opération et le déterminant ciblé (« vrai » impact neutre »)
⁴Au regard des réponses précédentes, lister les axes d'amélioration de l'opération pour maximiser les bénéfices et minimiser les impacts négatifs ?

Cette grille d'analyse peut remplir deux fonctions :

- ❖ *Aider les opérateurs dans la conception de leurs projets*
 - réinterroger les mécanismes en jeu dans les actions et projets développés
 - repérer tous les effets possibles de leur action
 - identifier des axes d'amélioration de l'opération auquel ils n'auraient pas pensé
- ❖ *Etre un outil d'aide à la décision pour les responsables des PUI*
 - disposer d'une meilleure connaissance des opérations et de leur capacité à atteindre les objectifs du programme FEDER.

La grille complète est présentée à la fin de ce chapitre.

3.2. Prendre en compte les effets de l'ensemble des opérations à l'échelle du territoire

D'autres questionnements, spécifiquement en lien avec l'impact sur la santé, prolongent les informations apportées par l'exploitation de la grille d'analyse de chaque opération.

Certains sont propres à l'opération :

- A-t-on des éléments de preuve sur la capacité de l'opération à agir sur les déterminants de santé ?
 - o existe-il des études ou évaluations disponibles ?
 - o une opération du même type a-t-elle déjà fait l'objet d'un financement et a-t-elle été couronnée de succès ?
- L'opération est-elle susceptible de réduire ou aggraver des inégalités sociales, territoriales ou environnementales de santé? Si oui, comment?

D'autres sont en relation avec le contexte de l'opération :

- Existe-t-il sur le territoire d'autres opérations du même type ou qui visent les mêmes objectifs ? Si oui, ont-elles fait l'objet d'une évaluation d'impact sur l'ensemble des déterminants de santé ?
- L'opération est-elle en cohérence avec d'autres politiques (politique de la ville, actions menées par d'autres institutions, projets de rénovation urbaine...) ?

La cartographie des impacts des opérations financées permet de visualiser les différentes stratégies développées à l'échelle d'un PUI, de s'assurer de la complémentarité de ces opérations entre elles compte tenu des orientations priorisées mais également de les considérer dans un cadre élargi aux autres politiques et dispositifs poursuivant des objectifs communs.

3.3. Prendre en compte la dimension santé dans le futur PO FEDER

Le programme opérationnel FEDER précise les orientations à suivre en matière de développement urbain et de cohésion sociale. Pour 2014-2020, l'approche intégrée est une stratégie majeure.

« En tant que principe fondamental, le Fonds européen de développement régional (FEDER) doit soutenir le développement durable en milieu urbain au moyen de stratégies intégrées ciblant les défis économiques, environnementaux, climatiques et sociaux des régions urbaines (article 7, paragraphe 1, du règlement proposé pour le FEDER)¹³.

Une réflexion sur les impacts possibles des opérations mises en œuvre au moyen d'une démarche systématique de questionnement sur un ensemble de dimensions (environnementales, sociales, économiques, individuelles) rejoint les préconisations de l'Union européenne.

Une mention particulière pourrait être inscrite dans le document régional afin d'inciter les acteurs à intégrer cette démarche dans les pratiques des opérateurs et des institutions afin de faire des PUI dans leur nouveau format, des interventions plus favorables à la santé et à la qualité de vie et plus respectueuses de l'environnement.

Des mesures pourraient être envisagées pour accompagner ces nouvelles pratiques.

¹³ Commission européenne. Développement intégré en milieu urbain, Politique de cohésion sociale 2014-2020 : fiche technique.

Grille d'analyse des opérations

I- Questions à se poser par rubriques de déterminants de santé	Oui	Si oui Comment ? ¹	Non	Si non Possibilité d'agir ? ²		SO ³	Des impacts <0 peuvent-ils être identifiés	Points d'amélioration ⁴		Domaines FEDER
				oui	non					
¹ Préciser le lien entre l'opération et le déterminant ciblé (expliciter dans la mesure du possible le cheminement des effets entre l'opération et le déterminant) ² Si oui préciser comment ? Sinon, le déterminant ciblé est sans objet et cocher la case suivant SO. L'évaluation pour le déterminant en question s'arrête là. ³ Sans objet, aucun lien ne peut être établi entre l'opération et le déterminant ciblé (« vrai » impact neutre ») ⁴ Au regard des réponses précédentes, lister les axes d'amélioration de l'opération pour maximiser les bénéfices et minimiser les impacts négatifs ?										
Individus										
Habitudes de vie et comportements favorables à la santé physique										
L'opération est-elle susceptible d'améliorer la qualité nutritionnelle des individus ?										
De favoriser l' activité physique ?										
Peut-elle permettre de réduire la consommation de substances psychoactives (alcool, produits illicites, tabac, ...) ?										
Conditions de vie										
L'opération contribue-t-elle à la sécurité alimentaire des individus ?										
L'opération contribue-t-elle à la sécurité de logement des individus ?										
L'opération améliore-t-elle le revenu des individus ?										
Compétences personnelles et sociales										
L'opération améliore-t-elle le niveau d'instruction des individus ?										
L'opération améliore-t-elle la confiance en soi/estime de soi ?										
L'opération améliore-t-elle le sentiment de contrôle des individus ?										
L'opération améliore-t-elle l' autonomie des individus ?										
L'opération favorise-t-elle la capacité des individus à rebondir après des difficultés (résilience)										
L'opération permet-elle aux individus d'acquérir des connaissances nouvelles ?										
L'opération permet-elle de renforcer l'apprentissage du savoir être en société (citoyenneté) - respect des autres ? - respect des espaces publics/privés ? respects des règles sociales ?										
L'opération permet-elle aux individus d'intégrer les codes de la vie professionnelle (ponctualité, tenue vestimentaire, langage...) ?										
L'opération permet-elle révéler le potentiel des individus ?										
Réseaux sociaux et communautaires										
Famille										
L'opération est-elle susceptible d'améliorer les relations familiales (faciliter la communication, faciliter l'expression, les échanges...)										
Communauté locale et de voisinage										

L'opération est-elle susceptible de faciliter la participation/implication des groupes ou communautés à la vie du quartier ?													
L'opération permet-elle au groupe d'être une ressource pour l'individu ?													
L'opération est-elle susceptible de renforcer la capacité d'agir des organisations/réseaux/groupes (empowerment collectif) et la capacité d'influencer les décisions les concernant ?													
L'opération est-elle susceptible de renforcer l'entraide et la solidarité entre les personnes au sein de la communauté ?													
L'opération est-elle susceptible de favoriser la mixité entre les générations ?													
L'opération est-elle susceptible de favoriser la mixité entre les groupes sociaux ?													
Environnement physique													
Qualité des milieux													
L'opération permet d'améliorer la qualité de l'air ?													
L'opération permet d'améliorer la qualité de l'eau ?													
L'opération permet d'améliorer la qualité de des sols ?													
L'opération est-elle susceptible de contribuer à réduire la production des déchets et permet-elle un circuit d'élimination respectueux de l'environnement (tri, recyclage...) ?													
Ressources naturelles													
L'opération est-elle susceptible d'agir positivement sur la préservation des espèces oubliées ?													
L'opération est-elle susceptible d'agir positivement sur la préservation de la ressource en eau ?													
L'opération est-elle susceptible d'agir positivement sur la préservation des espaces naturels (espaces verts, zones calmes...) ?													
L'opération est-elle susceptible de produire de la biodiversité ?													
Climat													
Si l'opération est susceptible de générer des émissions de GES, des actions d'atténuation sont-elles envisageables ?													
Si l'opération est susceptible de créer un îlot de chaleur, des actions d'atténuation sont-elles envisageables ?													
Politique Développement Durable													
L'opération intègre-t-elle la mise en œuvre d'une politique de développement durable (ex : Signature d'une charte développement durable, éco-geste, information sur le sujet ...)													
Cadre de vie													
L'opération est susceptible d'améliorer l'aménagement/													

l'entretien des espaces publics ?																				
L'opération permet-elle d'équilibrer la répartition entre les espaces verts et les espaces urbains ?																				
L'opération favorise-t-elle la création d'espaces de loisirs ?																				
Si l'opération est susceptible de générer des nuisances sonores, des actions d'atténuation sont-elles envisageables ?																				
L'opération est susceptible d'améliorer la qualité esthétique du cadre de vie ?																				
L'opération est susceptible d'améliorer la sécurité du cadre de vie ?																				
Transports et déplacement																				
L'opération favorise-t-elle l'accès aux infrastructures de transport ?																				
L'opération favorise-t-elle la mobilité des personnes ?																				
L'opération est-elle susceptible de créer de la continuité entre différents territoires ? (<i>continuité</i>)																				
L'opération est-elle susceptible de favoriser plusieurs moyens de déplacement (<i>intermodalité</i>)																				
Environnement socio-économique																				
Politique du logement																				
L'opération est-elle susceptible d'améliorer l'accès au logement ?																				
L'opération est-elle susceptible d'améliorer les conditions de logement des personnes (salubrité, sécurité...) ?																				
Politique de l'Emploi																				
L'opération est-elle susceptible de faciliter l'accès à l'emploi ?																				
L'opération est-elle susceptible de rétablir l'égalité hommes femmes dans l'accès à l'emploi ? sécuriser l'emploi ?																				
L'opération est-elle susceptible de sécuriser l'emploi ?																				
L'opération est-elle susceptible de développer le marché de l'emploi ?																				
L'opération est-elle susceptible de contribuer au développement économique local ?																				
Politique Travail																				
L'opération est-elle susceptible d'améliorer les conditions de travail des personnes (sécurisation de l'emploi, rémunération, protection sociale)?																				
L'opération est-elle susceptible de créer un climat de travail agréable et détendu au sein de l'organisation?																				
L'opération est-elle susceptible d'améliorer la reconnaissance et la considération des personnes au travail ?																				
Services publics																				
L'opération est-elle susceptible d'améliorer l'accès à l'offre de services ?																				

L'opération est-elle susceptible d'améliorer la qualité de l'offre de services ?										
L'opération est-elle susceptible d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'offre de services ?										
L'opération est-elle susceptible d'améliorer les infrastructures et moyens de communication ?										

Questions complémentaires sur les conditions de réussite de l'opération et pistes d'optimisation	
<p>Quels sont les facteurs clés de réussite de l'opération?</p> <p>- sur la période financée</p> <p>- comment rendre l'opération pérenne après la période de financement? Quelles sont les voies à exploiter (synergies avec d'autres politiques de la ville?)</p>	
<p>Quelles sont les partenaires institutionnels associés ou pouvant être concernés par l'opération?</p> <p>Quelles sont les voies de synergie envisageables avec ces partenaires? (préciser les opportunités et contraintes?)</p>	

Bibliographie

- Allonier C. et al. (2007) Des indicateurs de santé moins favorables pour les habitants des Zones Urbaines Sensibles. *Bulletin d'information en économie de la santé*, 17.
- Allonier C. et al. (2009) Contexte géographique et état de santé de la population : de l'effet ZUS aux effets de voisinage. *Questions d'économie de la santé*, 139.
- Appleyard D, Lintell M. (1972) The Environmental Quality of City Streets: The Residents' Viewpoint. *Journal of the American Institute of planners*, 84-101.
- Bartley M. J. (1994) Unemployment and ill health: understanding the relationship. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 48; 333-33.
- Benedict W. Wheeler et al (2010) Greenspace and children's physical activity: A GPS/GIS analysis of the PEACH project, *Preventive Medicine*, 51, 148–152.
- Bowler et al. (2010) A systematic review of evidence for the added benefits to health of exposure to natural environments *BMC Public Health*, 10:456.
- Choquet C. (2011), « Accueil des enfants : comment faciliter l'emploi des parents ? », *Les cahiers de l'évaluation*, ville de Nantes, n°2.
- Commission Européenne (2011) *Éducation et accueil de la petite enfance : permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain*.
- DARES (2009) Les jeunes de ZUS accompagnés par les missions locales en 2007 : un suivi plus intense, davantage de formations mais un moindre accès à l'emploi, *Premières Synthèses*, n°17-1.
- DREES (2012) Enfants de familles en difficulté : quelles modalités d'accueil ? *Dossiers Santé et solidarité*, n°35.
- Eurydice (2009) *Réduire les inégalités sociales et culturelles par l'éducation et l'accueil des jeunes enfants en Europe*, Commission européenne
- Geoffroy et al (2010) Closing the gap in academic readiness and achievement: the role of early childcare, *J Child Psychol Psychiatry*; 51(12): 1359–1367.
- Glasgow Center for Population Health (2007) How can transport contribute to public health, *Concepts series*, Briefing Paper.
- Harburger S. (2009) Approche intégrée, de quoi parle-t-on ? *Lettre française du réseau européen de connaissances des politiques urbaines*, n°3.
- Hervier Delphine, « Le rôle des espaces d'expression internet proposés par Fil Santé Jeunes dans la prévention », *Santé Publique*, 21(hs2), 73-87.
- Hine J, Mitchell, F. (2003) *Transport Disadvantage and Social Exclusion. Exclusion Mechanisms in Transport in Urban Scotland*. Aldershot: Ashgate, 2003.

Issehnane S. (2009) Les politiques publiques d'insertion professionnelle des jeunes : la France peut-elle s'inspirer des expériences étrangères ? *Revue Interventions économiques* [En ligne], 40 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2009.

Kellogg Foundation W.K. (2004) Logic Model Development Guide, Using Logic Models to Bring Together Planning, Evaluation, and Action.

Lee, R. Maheswaran (2010) The health benefits of urban green spaces: a review of the evidence. *Journal of Public Health*. 1–11.

Litt J. S. et al (2011) The Influence of Social Involvement, Neighborhood Aesthetics, and Community Garden Participation on Fruit and Vegetable Consumption, *American Journal of Public Health*, 101 (8).

Lochner, K., Kawachi, I. et al. (1999) Social capital: a guide to its measurement. *Health & Place*, 5: 259-270.

Maheswaran FR (2010) The health benefits of urban green spaces: a review of the evidence. *Journal of Public Health*; 1–11.

Ministère de la santé et des services sociaux (2010) Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants : résultats d'une réflexion commune, Gouvernement du Québec.

Mindlin M, Jenkins R, Law C. (2009) Maternal employment and indicators of child health: a systematic review in pre-school children in OECD countries, *J Epidemiol Community Health* published online 4 Feb 2009.

Promotion Santé Suisse. *Guide pour la catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention*, 2^{ème} version, Berne, juillet 2005.

Stansfeld, S. A.(1999) Social support and social cohesion in *Social determinants of health* Marmot, M. and Wilkinson, R. G., eds. Oxford, Oxford University Press, 155-178.

Taylor L., Blair-Stevens VC. (2002) Introducing health impact assessment (HIA): Informing the decision-making process, NHS, Health Development Agency.

Unger, D. and Wandersmann, A (1983) The importance of neighbors: the social, cognitive, and affective components of neighboring. *American Journal of Community Psychology*, 13; 139-169.

Wilkinson R. G. and Marmot, M. (1998) The solid facts: social determinants of health. World Health Organisation. pp1-32. available at <http://www.who.dk/healthy-cities/hcppub.htm>.

Wheeler B et al (2010) Greenspace and children's physical activity: A GPS/GIS analysis of the PEACH project *Preventive Medicine* 51; 148–152.

White D, Raeside R, Barker D. (2000) *Road accidents and Children Living in Disadvantaged Areas: A Literature Review*. Edinburgh: Scottish Executive Central Research Unit. <http://www.scotland.gov.uk/cru/kd01/blue/r-acc-01.pdf>

Whitehead, M., Dahlgren G. (1991) What can we do about inequalities in health. *The Lancet*, 338: 1059–1063.

World Health Organisation (1999) Consensus de Göteborg, Étude de l'impact sur la santé, principaux concepts et méthode proposée, traduction S2D/centre collaborateur de l'OMS pour les Villes-Santé francophones, juillet 2005.



**Evaluation d'impact sur la santé
de trois projets urbains intégrés
en région Provence Alpes Côte d'Azur**

ANNEXES DU RAPPORT

Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall

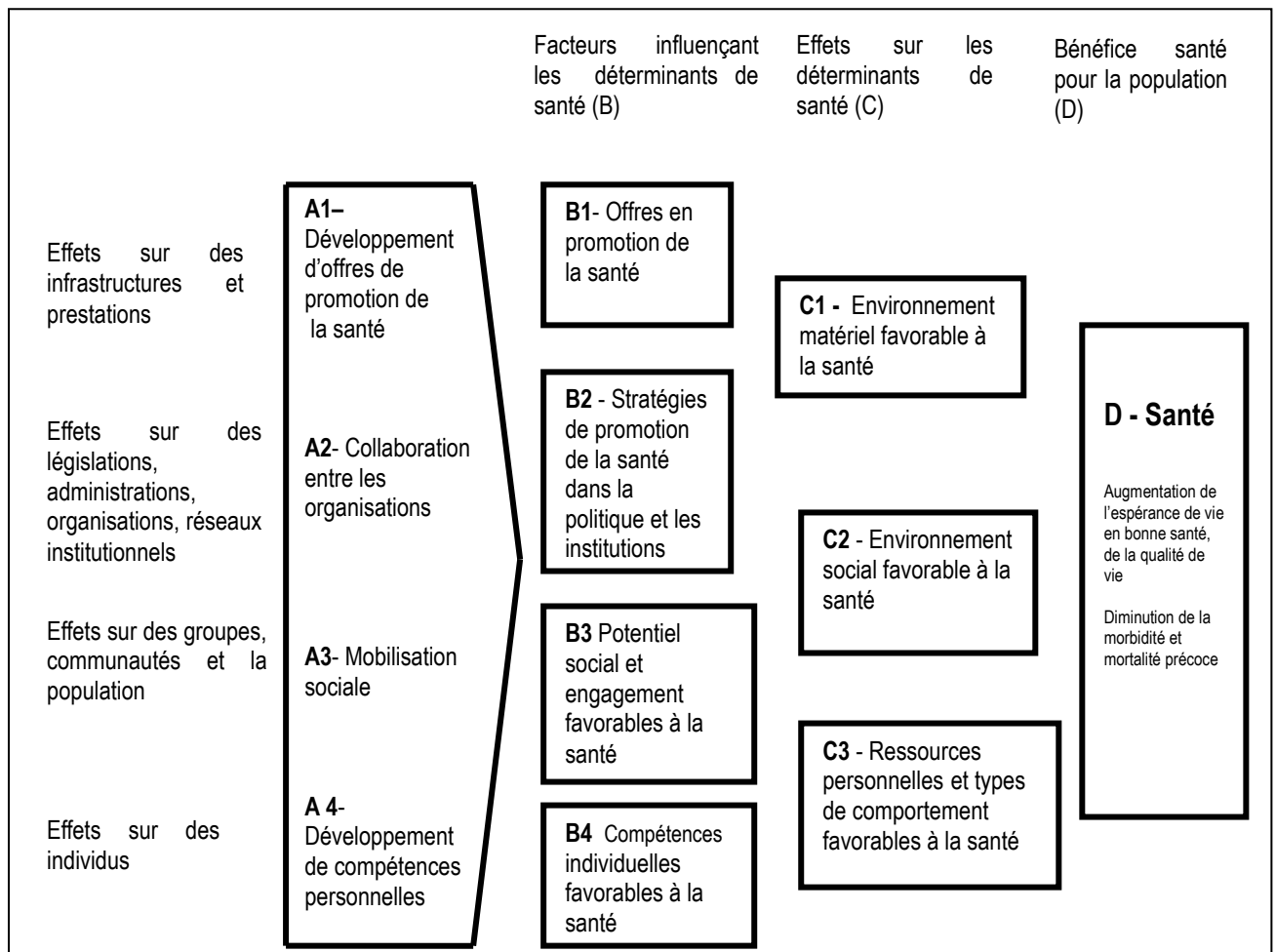
Avec la collaboration de Muriel Dubreuil et Murielle Bauchet

- Juin 2013 -

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Outil de catégorisation des résultats (Promotion santé suisse)
- Annexe 2 :** Domaines d'action des financements FEDER (axe 4.1)
- Annexe 3 :** Catégorisation des opérations des PUI
- Annexe 4 :** Etat des lieux des PUI au juin 2012
- Annexe 5 :** Matrice de classement des opérations
- Annexe 6 :** Classement des opérations selon la préférence
- Annexe 7 :** Grille d'analyse des impacts et guide d'utilisation
- Annexe 8 :** Modèles logiques des opérations
- Annexe 9 :** Tableau de calcul du bilan global des impacts des opérations, toutes rubriques de déterminants confondues
- Annexe 10 :** Tableau du calcul des bilans d'impact pour toutes les opérations
- Annexe 11 :** Modèles des PUI par site

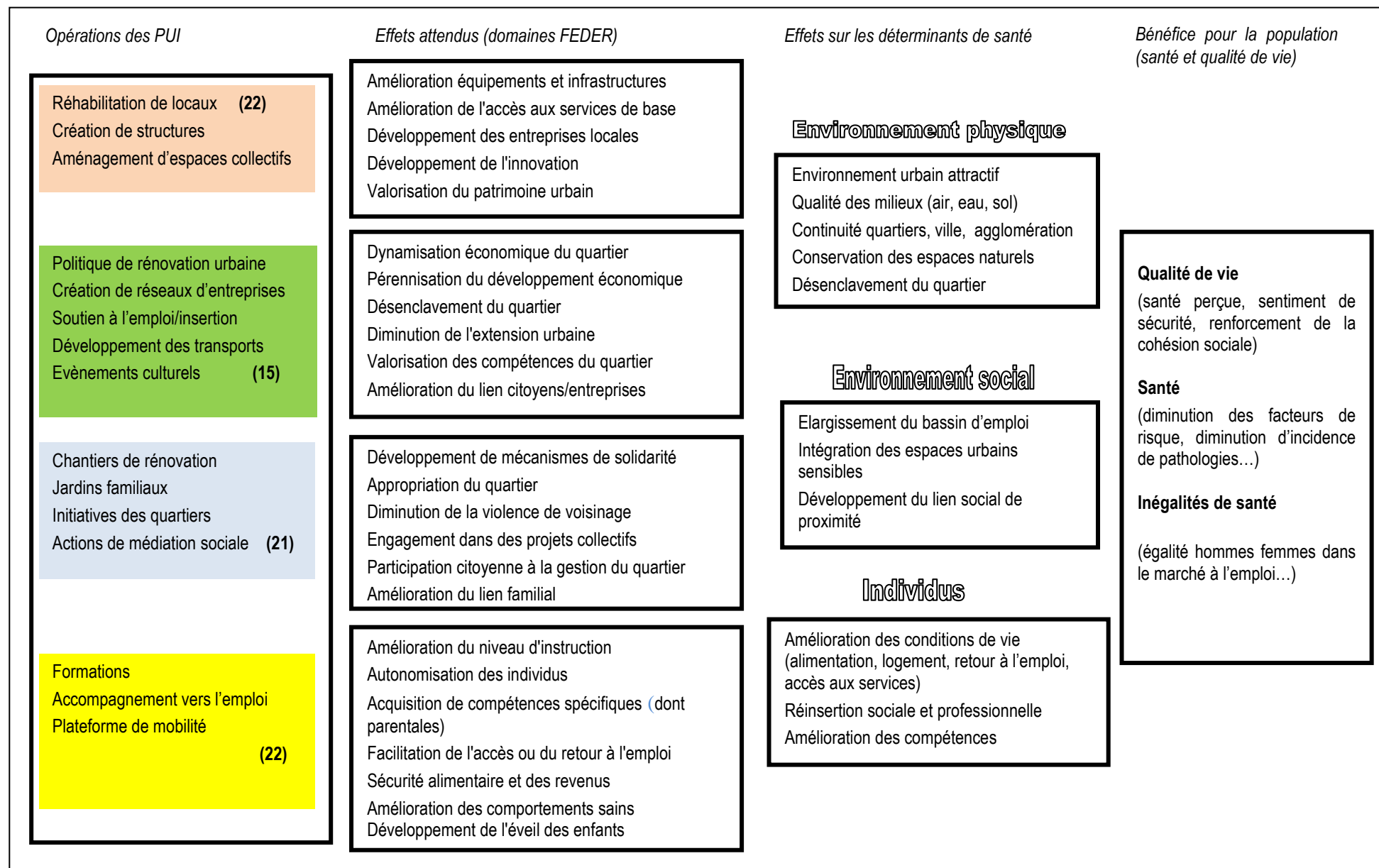
Annexe 1 : outil de catégorisation des résultats (Promotion santé suisse)



Annexe 2 : Domaines d'action des financements FEDER (axe 4.1)

Domaines d'action	Caractérisation dans le DOMO FEDER
Emploi/entrepreneuriat	Faire bénéficier les espaces urbains sensibles de la richesse et de l'emploi du reste de la ville et de l'agglomération, et inversement s'appuyer sur la créativité et l'esprit d'entreprise des populations pour que ces quartiers apportent une plus-value au reste de la ville
Niveau d'instruction/formation	Améliorer le niveau d'instruction et de formation des populations pour encourager l'innovation et le développement des entreprises locales
Mobilité/accessibilité	Améliorer la mobilité et l'accessibilité au sein des quartiers, mais également vers le reste de l'agglomération, dans un souci d'élargissement du bassin d'emploi et de réponse aux évolutions des pratiques des habitants (plus grande efficacité des transports en commun, développement des modes doux...)
Infrastructures de services (crèches, santé, commerces, etc.)	Améliorer l'accès aux infrastructures de services (crèches, services de proximité, etc.)
Patrimoine urbain	Valoriser le patrimoine urbain pour une plus grande attractivité et intégration des espaces urbains sensibles
Solidarité et continuité urbaine	Développer la solidarité et la continuité entre agglomération/ville/quartiers en difficulté
Rénovation urbaine	Enrayer le mitage urbain au sein de l'agglomération et gérer les problèmes causés par l'extension urbaine
Lien social de proximité	Encourager les actions liées au développement d'un savoir-faire culturel spécifique qui articule insertion et emploi
Participation citoyenne	Promouvoir la participation des citoyens dans la gestion urbaines pour répondre au mieux à leurs besoins
Environnement/développement durable	Préciser les actions envisagées en faveur du développement durable et de l'approche genre

Annexe 3 : Catégorisation des opérations des PUI



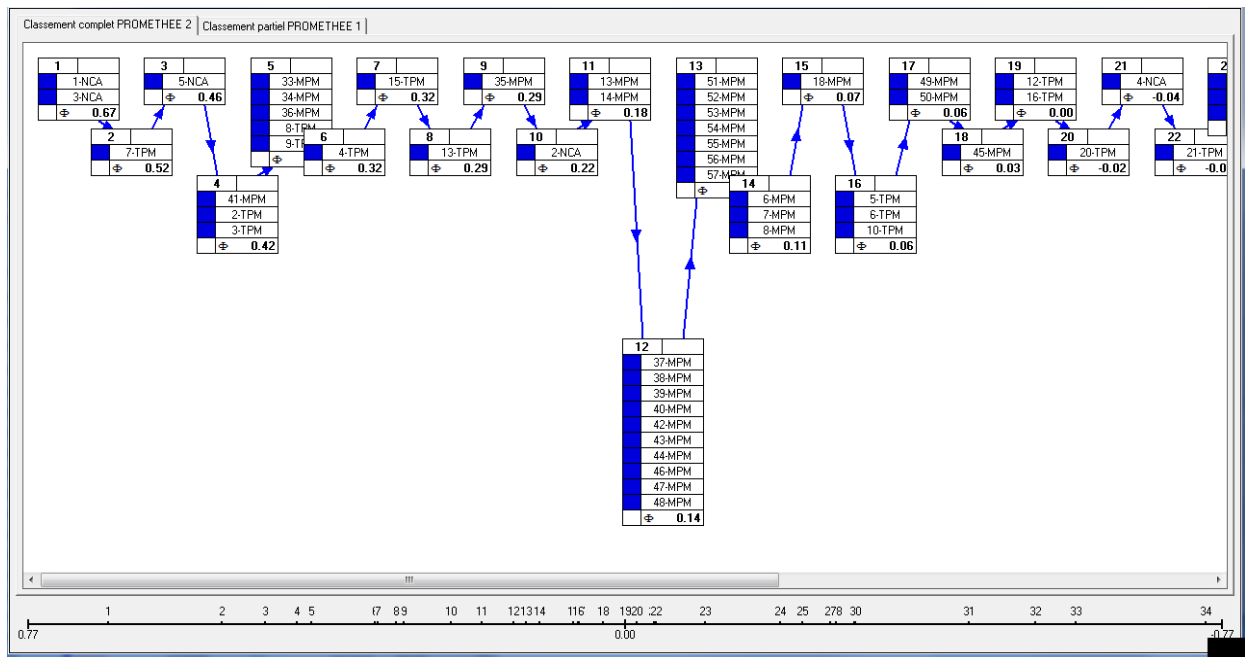
Annexe 4 : état des lieux des PUI (juin 2012)

Organismes intermédiaires (OI)	Enveloppe financière	Axes stratégiques du PUI (validés en juillet 2012 par les OI)	Nombre d'opérations actives (juin 2012)	Caractéristiques générales du PUI
MPM Marseille Provence Métropole	10,4 M€	1. Développement économique et Emploi » qui visera à soutenir l'aide à la création et à la pérennisation d'entreprises locales, et l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les publics en difficulté 2. Recherche d'une plus grande cohésion sociale et territoriale 3. Système de suivi et d'observation » (en lien avec l'AGAM, Agence d'Urbanisme de Marseille)	57 opérations	Réparti sur toute l'agglomération de MPM Opérations très nombreuses Publics variés Nombreux domaines d'action
TPM Toulon Provence Méditerranée	6,6 M€	1. Encourager l'entreprenariat et développer l'activité économique au bénéfice des populations des quartiers en difficulté 2. Favoriser la revitalisation économique en désenclavant les quartiers et en développant leur attractivité	21 opérations	Surtout à Toulon (centre ancien) et la Seyne sur Mer Opérations assez nombreuses Publics variés
NCA Nice Côte d'Azur	5 M€	1. Relancer une dynamique économique et commerciale articulée avec la priorité emploi dans une logique intégrée 2. Développer des mesures pour l'emploi et l'insertion et promouvoir l'égalité des chances 3. Engager un renouvellement urbain durable, promoteur d'emplois et respectueux de l'environnement 4. Désenclaver les quartiers pour développer leur attractivité	5 opérations	Localisé uniquement au Quartier des Moulins Peu d'opérations Lien avec la rénovation urbaine (PNRU du Quartier des Moulins)

Annexe 5 : Matrice de classement des opérations

Critères	Explicitation du critère	Appréciation
Faisabilité	Possibilité de recueillir l'information auprès des bénéficiaires de l'opération (bénéficiaires directs ou finaux)	Forte, moyenne, faible, minime
Utilité	Utilisation possible des recommandations futures sur l'opération concernée	Certaine, probable, nulle
Emblématique	Caractère emblématique de l'opération au sein du PUI et intégration dans les autres politiques	Oui, non
Efficacité	Efficacité de l'opération considérée	Forte, moyenne, nulle
Lien santé	Force du lien entre l'opération et la santé/ qualité de vie des bénéficiaires	Fort ; moyen, faible
Récurrence	Caractère récurrent de l'opération dans les trois PUI	3 PUI, 2 PUI, unique

Annexe 6 : Classement des opérations selon la modélisation de la préférence



Grille d'analyse des impacts

Opération n:	Impacts potentiels sur la santé identifiés	Probabilité (certaine, probable, possible)	Source d'information (littérature, bénéficiaires, opérateurs, professionnels, institutionnels)	Populations (femmes, hommes, enfants, vulnérables)	Effets potentiel sur le IS* *(inégalités sociales, environnementales et territoriales)		
	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3	cert. prob. pos.		♀ ♂ E V	aggravation -1	neutre n	réduction +1
Individus							
Habitudes de vie et comportements							
Nutrition, alimentation							
Activité physique							
Consommation de substances psychoactives (tabac, drogue...)							
Prise de risque (pratique sportive, conduite de véhicules, comportement au travail, sens du défi...)							
Conditions de vie/caractéristiques socio-économique							
Sécurité alimentaire							
Sécurité du logement							
Emploi							
Revenu individuel							
Compétences personnelles et sociales							
Niveau d'instruction							
Confiance en soi, estime de soi							
Sentiment de sécurité							
Sentiment de contrôle, empowerment							
Autonomie							
Compétences sociales							
Compétences parentales							
Résilience							
Connaissance, développement cognitif							

Environnement physique (qualité, sécurité, bien-être)												
Qualité des milieux												
	Qualité de l'air											
	Qualité de l'eau											
	Qualité des sols											
	Elimination des déchets											
Ressources naturelles												
	Préservation des espèces oubliées											
	Préservation de la ressource eau											
	Préservation des espaces naturels											
	Biodiversité											
Climat												
	Changement climatique (émission des GES...)											
	Changement climatique (diminution des îlots de chaleur,											
Cadre de vie												
	Aménagement des espaces publics (entretien, amélioration...)											
	Equilibre espaces verts/espaces urbains											
	Espaces de loisirs											
	Bruit											
	Esthétique (salubrité des bâtiments, ...)											
	Sécurité (bâti, circulation, criminalité...)											
Transports et déplacements												
	Infrastructures de transport (accessibilité...)											
	mobilité											
	Continuité											
	Intermodalité											

Réseaux sociaux et communautaires (cohésion et intégration sociale)												
Famille												
Structure familiale												
Relations familiales												
Communauté locale et voisinage												
Participation citoyenne												
Empowerment collectif (vie associative, autogestion)												
Réseaux d'entraide et de solidarité												
Support social												
Mixité sociale												
Mixité intergénérationnelle												
Environnement socioéconomique												
Politique Logement												
Accès au logement												
Salubrité du logement												
Politique Emploi												
Accès à l'emploi (aide à la mobilité, acquisition de compétences informatiques, accès à internet)												
Egalité ♂ ♀												
Sécurité de l'emploi												
Marché (offre d'emploi)												
Développement économique local												
Travail												
Conditions de travail (rémunération, régime d'assurance collective, régime de retraite...)												
Organisation du travail												
Facteurs psychosociaux (soutien social, latitude décisionnelle...)												
Services publics (offre de services)												
Disponibilité des services (aide aux devoirs, transport, services éducatifs et préventifs, activités parascolaires, programme, repas...)												
Accessibilité												
Qualité des services												
Conditions matérielles												
Moyens et infrastructures de communication												

Guide pour remplir la grille d'évaluation des impacts

Cette grille va nous permettre d'apprécier l'impact des opérations financées par le FEDER sur la santé, au regard des différents facteurs qui peuvent l'influencer (déterminants de la santé). La santé est entendue au sens large (santé, bien-être, qualité de vie). **Comment lire et compléter la grille**

1^{ière} colonne (Déterminants de la santé)

Les déterminants de santé sélectionnés pour ce travail ont été regroupés en 5 catégories selon les domaines touchés: **individus, environnement physique, réseaux sociaux et communautaires, environnement socioéconomique, services publics**. Chaque catégorie est subdivisée en sous-catégories dans lesquelles sont classés des déterminants de santé concernés.

2^{ème} colonne (Impacts potentiels sur la santé identifiés)

Si l'opération présente un impact sur le déterminant, vous qualifierez l'intensité de cet impact selon votre propre appréciation. L'échelle d'appréciation de l'impact va de « **-3** » (fort impact négatif) à « **+3** » (fort impact positif sur la santé). La valeur « 0 » signifie qu'aucun impact n'est identifié. Si pour un déterminant vous cochez la case « 0 », ne remplissez pas les colonnes suivantes et passez au déterminant suivant.

3^{ème} colonne (Probabilité)

La probabilité que l'impact se produise sera qualifiée de « certaine » si l'impact de l'opération sur le déterminant concerné ne fait aucun doute, « probable » si vous pensez qu'il y a un impact mais qui n'est pas forcément encore vérifié, et « possible » si vous pensez que cet impact est possible mais que vous ne l'avez pas constaté.

4^{ème} colonne (Source d'information) : Ne pas remplir

5^{ème} colonne (Populations)

Cochez la case correspondant à la population directement concernée par l'opération (femmes, hommes, enfants). Comme les populations concernées par l'ensemble des actions sont des populations issues des zones sensibles, la catégorie « vulnérable » sera cochée si sont concernées des populations particulièrement vulnérables ou spécifiques (ex : très grande précarité, jeunes en décrochage scolaire...)

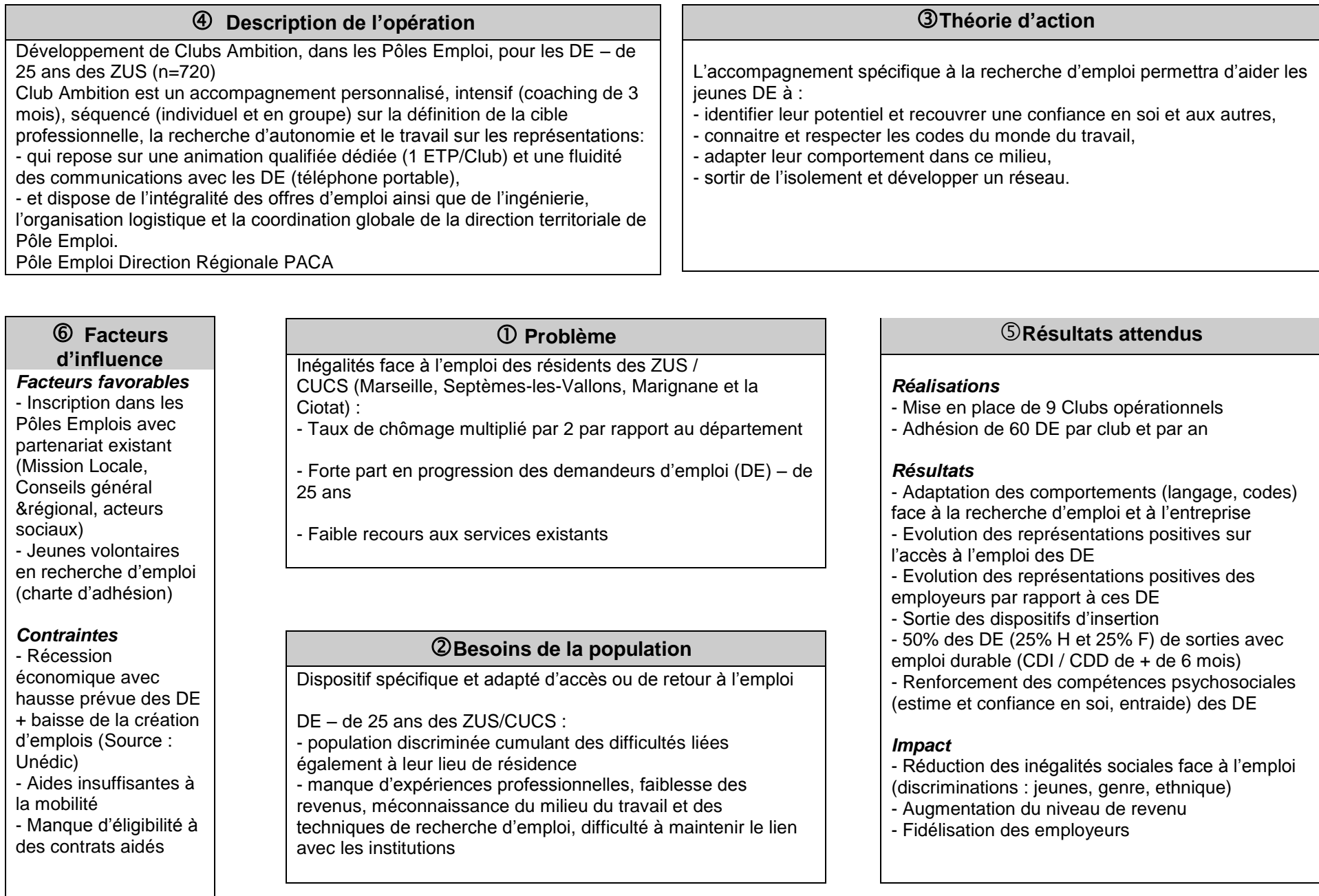
6^{ème} colonne (effets potentiels sur les Inégalités de santé) : ne pas remplir

Nous vous proposons de nous faire un retour global de l'impact de l'opération sur les inégalités de santé (inégalités sociales ou territoriales ou environnementales). Selon vous, l'opération influe-t-elle sur les inégalités de santé (aggravation ou réduction) ?

Vous pouvez nous adresser tous les commentaires que vous jugez utiles dans le mail de réponse ou dans un fichier à part.

Annexe 8 : Modèles logiques des 13 opérations

Modèle logique 13-14-MPM Club Ambition



Modèle logique 27-28-29-MPM Centrale de mobilité Ouest

④ Description de l'opération

Mise à disposition d'outils adaptés de développement de la mobilité des publics orientés par les partenaires sociaux (Pôle Emploi, Pôle Local d'Insertion) :

- transport micro-collectifs dans le cadre de démarches administratives, sociales ou d'emploi (2 chauffeurs accompagnateurs) ; prêt de véhicule pour la recherche/maintien d'emploi ; prêt de voiture avec co-voiturage pour les personnes avec emploi mais sans véhicule ; ateliers de formation/information sur les transports, le code de la route et les enjeux de la mobilité ;
- avec, sur la base d'un diagnostic initial réalisé par une conseillère Mobilité, un accompagnement personnalisé, suivi sans limite temporelle, en mode individuel ou collectif.

Association Transport Mobilité Solidarité

③ Théorie d'action

- La non-mobilité, accrue pour les publics en difficulté, freine l'insertion sociale et professionnelle.
- Selon les besoins individuels, l'accompagnement à la mobilité physique permettra aux bénéficiaires de :
 - connaître les ressources disponibles sur le territoire ou accéder aux moyens utiles pour leurs déplacements,
 - développer la solidarité, recouvrer du lien social (lors des déplacements),
 - s'autonomiser et pouvoir exercer leur responsabilité face à leurs besoins (mobilité psychologie).

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Infrastructure existante
- Partenariats multiples (mairie, PLI, Pôle Emploi, intérim, ...)
- Complémentarité des outils
- Stratégie de pérennisation envisagée (partenariats)

Contraintes

- Implication politique (élus)
- Complémentarité des réseaux de transports à travailler avec AOT
- Au niveau des publics (contractualisation morale, faibles revenus par rapport aux alternatives possibles (permis), langue)

① Problème

- Inadaptation des moyens de transport publics notamment pour les emplois à horaires décalés, fragmentés, petites distances

- Méconnaissances et/ou réticences envers les moyens de transports existants

- Inégalité d'accès à l'insertion sociale et professionnelle pour des demandeurs d'emploi ou salariés intérimaires non mobiles

② Besoins de la population

Dispositif d'appui aux déplacements des résidents de MPM Ouest (8 communes), sans mobilité autonome

Publics jeunes de 16 à 25 ans et adultes sans mobilité :

- en démarche d'insertion sociale et professionnelle, salariés, bénéficiaires RSA
- avec de ressources insuffisantes pour disposer/utiliser un véhicule, passer le permis de conduire et/ou des difficultés psychologiques (isolement social, peur de conduire)

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- Mise en place d'1 antenne opérationnelle
- Mise à disposition des outils
- Public utilisateur avec diagnostic, projet Mobilité et suivi en lien avec les partenaires prescripteurs (n=60)

Résultats

- Facilitation des déplacements
- Accès à l'information (santé, formation, emploi)
- Facilitation des démarches d'emploi, administratives...
- Maîtrise des ressources utiles aux déplacements
- Développement des compétences Mobilité
- Aboutissement du projet individuel Mobilité (permis, acquisition, mise en conformité, utilisation des transports publics, ...)

Impact

- Mobilité autonome effective (n=42)
- Autonomie et responsabilité face aux démarches
- Insertion sociale et professionnelle (réduction de l'isolement rural) (n=42)
- Réduction des inégalités sociales (femmes)

Modèle logique 33 MPM Création de micro-crèches

④ Stratégie

■ **Création de microcrèches** en ZUS

- moyens de garde en ZUS adaptés aux besoins des publics concernés : accueil de proximité « au pied de l'immeuble » ; amplitudes d'ouverture, durées adaptées, plus courtes, plus flexibles
- suivi des familles dans leur démarche d'insertion (léger)
- activités d'éveil de l'enfant (disponibilité ++)

③ Hypothèses

L'activité économique favorise la réinsertion sociale et professionnelle des publics défavorisés

- Offre de proximité facilitera accès à l'emploi ou à la formation
- Accueil d'enfants facilitera l'éveil des enfants

Références :

⑤ Facteurs

d'influence

Facteurs favorables

- Dispositif national facilitant : décret n° 2007-230 du 20 février 2007 (revu en juillet 2010) : petites structures d'accueil de 10 enfants (moins de 6 ans)
- Charte départementale de qualité (Bouches du Rhône)
- Appuis financiers de l'ACSE

Contraintes

- priorisation des accès aux places (priorité aux parents en emploi) (-)
- Public disparate (besoins, appartenance culturelle, etc.)

① Problèmes ou questions à résoudre

- Retour à l'emploi entravé par le manque de moyens de garde d'enfants adaptés de proximité compte tenu des caractéristiques des publics
- Inégalités d'accès au marché du travail sont plus importantes pour les femmes, en l'absence des conditions adéquates de gardes d'enfants (horaires de travail atypiques)

② Besoins

Besoins : dispositifs **adaptés** pour la garde d'enfants (horaires de travail atypique, flexible, en proximité)

Profil de la communauté (Familles des ZUS)

- familles monoparentales (jeunes femmes) : femmes seules avec enfants, grossesse non désirée, décès d'un conjoint, maladie, période d'emprisonnement
- faiblesse des niveaux de revenu pour paiement des gardes (chômage, maladie, ...)

⑥ Résultats attendus

De production :

- Aménagement de : mise en conformité des bâtiments, achat de mobiliers et de matériel pédagogique adapté
- Accompagnement de « x » familles vers un retour à l'emploi
- Création d'emplois au sein des micro-crèches (dont emplois créés au sein des ZUS)

D'effets :

- Réinsertion, professionnalisation ou retour à l'emploi de parents en recherche d'emploi ou en formation
- Bien-être et éveil de l'enfant gardé (1 adulte pour 2,5 enfants)

D'impacts :

- Réduction des inégalités d'accès à l'emploi d'une population essentiellement féminine
- Facilitation de la socialisation ou resocialisation d'un public isolé
- Amélioration de la relation parent/enfant
- Fonction parentale indirectement renforcée

Modèle logique 37-38-39-40 MPM Printemps des quartiers

④ Description de l'opération

Mise en œuvre de micro chantiers éducatifs de remise en propreté des espaces extérieurs des quartiers/cités* par une opération citoyenne :

- en petits groupes de jeunes (4 à 8 par chantier) avec contrats d'embauche d'une durée de 1 à 2 semaines, encadrés par des éducateurs spécialisés,
- en lien avec la CUM (professionnels, mise à disposition du matériel) et les éco ambassadeurs.

*Marseille n=66, Marignane n=10, La Ciotat n=1, Septèmes les Vallons n=2

Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13

③ Théorie d'action

- L'encombrement par les déchets des espaces d'habitat renforce l'insalubrité et la dégradation des conditions d'habitat des résidents.
- La participation des jeunes à la réhabilitation des espaces permettra :
 - ° d'identifier leurs compétences professionnelles et sociales (citoyenneté) ;
 - ° de développer leurs savoirs être et faire en faveur de leurs conditions d'habitat et des représentations positives sur eux-mêmes et vis à vis des autres résidents ;
 - ° de respecter durablement l'environnement (tri sélectif) ;
 - ° de les confronter à une situation de travail réel et de faciliter leur accès aux dispositifs de droits communs.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Opérateur expérimenté et implanté

- Action éducative librement consentie et anonyme

- Coordination et complémentarité (CUM, CUCS, logeurs, habitants)

Contraintes

- Zones délaissées (bailleurs sociaux)

- Zones investies par des marchés illicites et potentiellement dangereuses (seringues,...)

① Problème

Abandon des espaces extérieurs dans les quartiers (cités de Marseille, Marignane, La Ciotat et de Septèmes les Vallons) :

- Accumulation des déchets
- Détérioration de ces espaces
- Habitants peu impliqués et concernés par les questions d'écologie mais désir d'amélioration
- Images négatives de ces quartiers : insalubrité, abandon par les pouvoirs publics
- Jeunes habitants cumulant de grandes difficultés

② Besoins de la population

Insertion sociale et professionnelle des jeunes des cités de CUMPM

Jeunes habitants des quartiers/cités d'habitat social (18/21 ans) :

- en situation de rupture durable avec les dispositifs de droit commun,
- avec des problèmes de comportement, de scolarité, de qualification, d'emploi, de santé, de logement d'accès aux dispositifs administratifs.

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- Contrats d'embauche avec visites médicales (n=418)
- Mise en situation de travail réel des jeunes jusqu'au terme du chantier (n=352)
- Chantiers réalisés (n=47/84)
- Opérations de communication (1 film par an) et d'embellissement (fresques environnementales)

Résultats

- Sensibilisation aux bases de l'écologie et au tri sélectif des résidents (jeunes)
- Satisfaction des résidents
- Identification des compétences des jeunes par les éducateurs (professionnel)
- Evolution des représentations positives des jeunes (utilité, reconnaissance intergénérationnelle)
- Socialisation des jeunes et développement des compétences sociales (citoyenneté)
- Accès aux dispositifs de droits communs

Impact

- Réappropriation et réhabilitation des espaces et amélioration des cadres de vie
- Comportements citoyens et respectueux du cadre de vie et de l'environnement immédiat
- Insertion sociale et professionnelle (formation, Pole Emploi, apprentissage,...)
- Réduction des inégalités sociales (genre, jeunes, santé, emploi)

Modèle logique 41MPM Les Jardins familiaux du plan d'Aou

4- Description de l'opération

- Création de 20 jardins potagers familiaux sur 2 sites (Terrasses du Verduron et jardins collectifs du Galion)
- Porteur du projet : - Logirem : bailleur sociale est porteur du projet et travaille en partenariat avec l'association Comos Kolej
- Mise à disposition gratuite d'espaces collectifs et de moyens techniques (récupérateur d'eau, mobilier de jardin, outils, graines, végétaux...)
- Démarche volontaire, système de tirage au sort pour la distribution des parcelles
- Animation des jardins par l'association COSMOS KOLEJ dont le rôle est : d'accompagner, de sensibiliser aux pratiques de développement durable, gérer les conflits, faire le lien entre les jardiniers, faire respecter de la charte...)
- Participation pour les jardiniers sur la base de « frais d'eau » pour un montant de 20 €/an/personne
- Pas de vente de la production maraîchère des jardins familiaux

3- Théorie d'action

Mise en place un système de gestion et de co-production pour rompre l'isolement et que les habitants s'approprient l'espace commun et entretiennent ces espaces)

5- Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Expérience de Cosmos Kolej dans la mise en place de parcelles de jardins

- Implication de la Fondation d'entreprise LOGIREM (bailleur)

- Mise en place d'un règlement intérieur (engrais naturels, plantes ne consommant pas trop d'eau, etc.)

- Situation géographique : qualité paysagère remarque du site (sur plateau qui domine la baie de Marseille)

Contraintes

- Scepticisme des habitants vis à vis du développement de «projets positifs » dans le quartier

- Nécessité d'un accompagnement pour faire le lien, informer, motiver, réguler, désamorcer les conflits

1- Problème

- Quartier enclavé
- Forts clivages culturels, sociaux et économiques
- Population précaire, isolement des femmes Cadre de vie pas agréable
- Dégradation & violence dans le quartier

Opération qui s'intègre dans le dossier de renouvellement urbain du plan d'Aou (composante de la Gestion Urbaine de Proximité).

2- Besoins de la population

- Besoin d'espaces de convivialité et d'échange au sein de la communauté (surtout les femmes)
- Amélioration du cadre de vie (esthétique de l'environnement)
- Allègement des charges locatives

6- Résultats attendus

Réalisations

- Mise en culture des jardins familiaux
- Amélioration de la propreté d'ensemble des espaces collectifs

Résultats

- Réinvestissement de l'espace public (femmes en particulier)
- Responsabilisation des habitants sur la qualité du cadre de vie
- Réduction des charges locatives (pour l'entretien des espaces communs)
- Appropriation de son environnement (forte appropriation affective sur le jardin – surveillance du site)
- Consolidation du lien social
- Lien intergénérationnel et/ou reconnexion avec le passé (pratiques des parents ou des grands-parents)
- Diminution des conflits
- Génération de vocations (long terme)

Impacts

- Autonomie personnelle
- Activité physique
- Alimentation saine
- Accomplissement personnel et créativité
- Apaisement – bien être
- *Enrichissement des connaissances*

Modèle logique 1 NCA Relocalisation pharmacie au quartier des Moulins

④ Description de l'opération

Relogement et poursuite de l'activité commerciale de la pharmacie au sein d'un local remis en état au cœur du quartier des Moulins (avec ouverture d'une route)
Côte d'Azur Habitat s'est engagé à réaliser des travaux dans un local situé également au cœur du quartier afin d'y transférer ladite pharmacie et de lui permettre de poursuivre son activité. NCA a pris en charge une part de l'équipement
A ouvert en décembre 2012 (chiffre affaire augmenté, offre commerciale >)

③ Théorie d'action

Le maintien d'une offre diversifiée de services est bénéfique au bien-être des habitants et à la vie du quartier.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- soins primaires présents (infirmières, généralistes)
- projet de pôle de santé pluridisciplinaire avec services complémentaires (assistante sociale, centre sécurité social, PMI, vacations d'internes en pédiatrie...)

Contraintes

- autorisations
- soins secondaires non présents en proximité
- incivilité des jeunes (nuisances sonores, jeunes avec addictions...)
- non reconnaissance des pharmaciens comme habitants de la cité

① Problème

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) du secteur des Moulins à Nice (2071 logements à l'origine, 547 logements), le bâtiment accueillant actuellement la pharmacie était destiné à la démolition.

Il s'agit de conserver une offre de proximité (officine de quartier) et conserver le lien avec les habitants. relocalisation à proximité

Le développement du quartier des Moulins est lié au projet Ecovallée de NCA.

② Besoins de la population

Présence d'une pharmacie de proximité pour une population avec besoins de santé (diabète, HTA, dépressions)

Conserver un lien avec l'esprit du quartier antérieur

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- présence d'un service pharmaceutique
- conseils hygiéno-diététiques
- suivi des prescriptions

Effets

- accès aux produits de santé et appareillage médical
- continuité de service pendant les travaux
- développement de l'offre commerciale
- possibilité d'expression auprès du pharmacien
- interface entre communautés et administrations (bailleurs/entretien, police/nuisances...)

Impacts

- amélioration du lien social
- amélioration du recours et de la prise en charge
- attractivité du quartier du fait d'une offre commerciale

④ Description de l'opération

Relogement et poursuite de l'activité commerciale de l'autoécole dans un local remis en état dans le quartier des Moulins.

- autoécole adaptée aux besoins de la population : forfait global avec facilités de paiement, apprentissage possible en voiture automatique, développement de la conduite supervisée, gestion des candidats pour limiter l'échec (ne pas présenter si pas prêts).

Structure partenaire des acteurs de l'insertion (missions locales), évoluant vers une autoécole sociale

③ Théorie d'action

Le retour à l'emploi nécessite autonomie et mobilité des personnes. La présence d'une structure adaptée au public du territoire devrait permettre d'accroître le taux de réussite au permis de conduire.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- projet global de PRU porté par la métropole Nice Côte d'Azur

- prise en compte des souhaits des commerçants (zone de chalandise) pour leur maintien dans le quartier et leur relocalisation

- salariés de l'autoécole issus du quartier des Moulins

Contraintes

- longueur des délais pour l'obtention du permis de construire

① Problème

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) du secteur des Moulins, le bâtiment accueillant actuellement l'auto-école était destiné à la démolition.

Il s'agit de permettre une relocalisation à proximité afin de conserver l'offre.

Côte d'Azur Habitat s'est engagé à réaliser des travaux afin de transférer l'autoécole et de permettre la poursuite de l'activité.

② Besoins de la population

Besoins de la communauté

Avoir une autoécole adaptée à la situation de la communauté (en termes financiers, de disponibilité, de modes d'apprentissage) pour que les personnes puissent acquérir autonomie et mobilité et réussir leur le projet d'insertion (formation, recherche d'emploi).

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- local disponible (2 salles de code, 2 garages)
- augmentation de l'activité

Résultats

- meilleure réussite au code de la route (95%)
- meilleure réussite au permis (plus aléatoire)

Impact

- autonomie personnelle
- mobilité
- employabilité
- acquisition de compétences spécifiques
- confiance en soi
- estime de soi
- « marqueur » du passage à l'âge adulte

Modèle logique 3 NCA Epicerie sociale

④ Description de l'opération

- Mise en place d'une épicerie sociale
- lieu d'approvisionnement à moindre coût (15% inférieur aux grandes surfaces) de produits de 1^{ère} nécessité (alimentaire et hygiène)
 - apprentissage lors d'ateliers (cuisine, esthétique, gestion, jardinage)
 - lieu d'échanges et de convivialité entre personnes
 - sensibilisation santé : interventions nutritionniste, Banque alimentaire, association diabète...
 - embauche de personnes (agent d'accueil, hôtesses de caisse) : 3 postes

③ Théorie d'action

Accompagnement à durée limitée (6 mois, max un an) de personnes orientées par un travailleur social, pour mobiliser, orienter vers la formation ou l'emploi par responsabilisation : adhésion à une Charte, apprentissage de la gestion, participation (carte entrée, participation financière, contribution activités)

① Problèmes à résoudre

Situations d'isolement (voire d'exclusion) au sein du quartier des Moulins des populations en difficulté

Populations très précaires (950€ par mois/famille), 25% de familles monoparentales, 25% de familles avec enfants)

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- partenariats multiples pour approvisionnement (produits), insertion (Etat), ecosensibilisation (asso Arbre), quartiers

Contraintes

- pérennisation financière de la structure incertaine
- contribution d'entrée des bénéficiaires
- analphabétisation

② Besoins de la communauté

Besoin de structures pour l'accueil, le suivi, l'intégration de publics isolés ou en difficulté provisoire

Besoin d'information et d'orientation pour des démarches administratives

Contexte : 6 épicerie sociale à Nice (femmes 35-40 ans, sans emploi, sans pension alimentaire, RSA)

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- accueil des familles (122 en 2011 dont 58 enfants)
- file active : 110 familles
- personnes en insertion (66% retour emploi en 2011)
- accompagnement dans démarches

Résultats

- sécurité et équilibre alimentaire (introduction légumes, apprentissage cuisine)
- évolution des goûts et éducation culinaire (enfants)
- sensibilisation nutrition (bio)
- meilleure gestion du budget familial
- amélioration du lien social et de la solidarité
- comportements plus écologiques
- acquisition de compétences (bénéficiaires, stagiaires)
- capacité d'expression orale
- sentiment de réconfort
- restauration du lien avec l'assistante sociale

Impact

- diminution des facteurs de risque de diabète, obésité, pathologies cardiovasculaires
- revalorisation de l'estime de soi
- sentiment de bien-être
- développement de l'autonomie et projet personnel

Modèle logique 5 NCA Insertion par les métiers de la métallurgie

④ Description de l'opération

Financement d'une entreprise d'interim T Plus (ETTI) – 6 permanents

- formation des personnes éloignées de l'emploi : formation de 3 mois rémunérée SMIC (compétences domaine métallurgie) et formation plus spécifique d'un an (fonction des besoins)
- mise en situation professionnelle et tutorat
- accompagnement sur les démarches de la vie quotidienne (garde enfants, logement, location véhicule, mutuelle, prêts...)
- mise à disposition des entreprises de main d'œuvre

Ressources : aide de l'Etat à T Plus

③ Théorie d'action

L'insertion par l'activité économique repose sur l'idée selon laquelle le travail a une fonction d'intégration dans la mesure où il contribue à l'épanouissement de l'individu et lui permet de se projeter dans l'avenir.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Loi 1998 sur Insertion par Activité Economique (public visant « toute personne rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières » (art. L322-4-16 du Code du Travail)

- Art. 14 du CMP (code des marchés publics) : clause d'insertion sociale et professionnelle

- partenariat avec A2I « Agir pour l'insertion dans l'industrie » et l'UIMM « Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie »

Contraintes

- difficultés pour les déplacements (horaires des bus peu adaptés)

- personnes SDF

- barrières de langue (délais administratifs)

① Problème

Les entreprises industrielles et métallurgiques de la zone NCA connaissent des difficultés de recrutement. Par ailleurs, on constate la présence de personnes sans emploi, peu formées, désinsérées.

Il existe un décalage entre des difficultés de recrutement et la main d'œuvre disponible.

② Besoins de la population

- besoin d'accompagnement pour les publics désinsérés

Profil

- jeunes < 26 ans, artisans sans revenus, travailleurs handicapés, demandeurs emploi LD, seniors, fin de droits, femmes isolées, personnes en difficulté

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- nb bénéficiaires mobilisés (2000 personnes inscrites)
- nb personnes en parcours (fonction catégories)
- nb insertions pérennes

Résultats

- intégration des codes de la vie professionnelle (ponctualité, régularité)
- amélioration de l'attitude (façon de parler, s'habiller)
- indépendance économique
- confiance réciproque (prestataire/bénéficiaires)
- stress pour les professionnels de T Plus en raison de relations difficiles avec les publics

Impact

- restauration de la confiance en soi
- diminution de l'agressivité
- récupération d'une certaine stabilité
- mieux-être matériel
- sentiment de sécurité
- construction de la vie personnelle (avenir)

Modèle logique 2-3-TPM Micro-crédit

④ Description de l'opération

Accueil, conseil, cofinancement et accompagnement des porteurs de projets, les plus en difficultés, dans la création/reprise d'entreprises dans les zones sensibles par :

- la détection des projets en lien avec les partenaires et leur validation par des professionnels bénévoles (Comité d'agrément)
- le conseil, l'accompagnement (faisabilité, prévisionnel) et le suivi (tutorat : avocat, expert-comptable, assureur,...)
- le cofinancement bancaire (prêts d'honneur à 0% dédié sans garantie couplé à un prêt bancaire classique).

Association Var Initiative

③ Théorie d'action

- Les personnes souhaitant entreprendre dans des zones sensibles, avec en plus un profil social « à risque » ont moins de chances d'obtenir des financements.
- La facilitation et l'accompagnement à la concrétisation des projets permettront :
 - ° d'encourager les initiatives,
 - ° de développer les conditions nécessaires à leur réalisation, également celles relatives aux compétences entrepreneuriales,
 - ° d'accéder à un emploi durable, source de revenus,
 - ° de générer de l'activité économique et des richesses et améliorer le cadre de vie dans ces zones sensibles.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Partenariats multiples dans la détection des projets (Pôle emploi, banques, boutique de gestion, mairies ...) et l'accompagnement (chambres consulaires, tutorat par des professionnels créateurs, ...)
- Utilisation de dispositifs financiers cumulables

Contraintes

- Récession économique
- Apports personnels
- Population cumulant de nombreuses difficultés non prises en compte spécifiquement au regard des exigences liées à ces projets (charges de travail, santé psychique et physique, soutien moral,...)

① Problème

Faible développement économique dans les zones sensibles ZUS/CUCS de Toulon (centre ancien, La Beaucaire, Sainte Musse) et de La Seyne sur Mer (centre ancien, Berthe, Les Mouissèques) avec :

- une paupérisation des zones d'habitat,
- un accès à l'emploi insuffisant,
- un accès à l'entrepreneuriat difficile pour des populations cumulant des difficultés (peu d'apport personnel, obtention faible de crédit classique).

② Besoins de la population

Structuration (gestion de projet) et aides (financement,...) dans les projets de créations/reprises d'entreprises

Porteurs prioritaires les plus en difficultés de part :

- leur statut (demandeur d'emploi),
- leur sexe (femmes),
- leur âge (jeunes et seniors),
- leurs origines en particulier les personnes issues de l'immigration.

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- Nombre de prêts accordés (n=30)
- Effet de levier bancaire effectif
- Conformité des publics prioritaires visés

Résultats

- Nombre de création/reprise d'entreprise pérenne (n=30)
- Nombre d'emplois générés (rémunérateur) (n=35)
- Valorisation des parcours professionnels des publics
- Développement de compétences entrepreneuriales (fondamentaux en terme de savoir être) des publics
- Confiance des publics en des partenaires

Impact

- Insertion sociale et professionnelle des publics
- Réduction des inégalités sociales (genre, âge, origines, statut) des publics
- Développement économique et création de richesse dans les zones visées
- Amélioration du cadre de vie dans les zones visées

Modèle logique 7-TPM Pépinière de mots

4- Description de l'opération

- Création d'une activité maraîchère au bénéfice des femmes du quartier « Pépinière de mots »
- Porteur du projet** : association « Femme dans la cité » (créée en 1993) localisée à la Seyne sur mer (83)- quartier de Berthes (bénéficiaires : femmes du quartier de la Seyne + personnes handicap mental de l'asso ADAPT Var+scolaires)
- Mise en état du terrain (système irrigation depuis la Reppe) et achat de matériel et d'un mini bus (trajet entre la Seyne et la commune d'Ollioules) – location du terrain 600€/an
- Organisation de l'activité 4 après-midis par semaine
- Embauche d'un animateur pour le jardin (trajet +accompagnement de l'activité jardinage)
- Moments d'échange et de convivialité autour de la production commune
- Vente de 50% de la production
- Respect de la charte environnementale de l'asso « Amicale de la Reppe »

3- Théorie d'action

La mise en place d'une activité collective encadrée activement et planifiée par l'association « Femmes dans la cité » permettra de créer des moments d'échange pour pratiquer le français, se sensibiliser aux pratiques de DD, produire ensemble des légumes, mettre en valeur ses savoir-faire.
Opportunité pour travailler sur l'employabilité future des femmes dans la société française (comprendre les valeurs culturelles de la France...)

5- Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Forte implication (enthousiasme/dynamisme) des animateurs de l'association « Femmes dans la cité »
- Fort lien entre l'association, l'atelier santé ville de la Seyne sur mer, 3 médecins du quartier (repérage des cas de dépressions, mise en relation)
- Partenariats avec l'Amicale de la Reppe, ADAPT Var (association avec personnes handicap mental), l'AVIE (association insertion économique)
- Valorisation économique de la production

Contraintes

- Eloignement du quartier par rapport au site de l'activité (intervention de l'association obligatoire)
- turnover des bénéficiaires (?)
- taille restreinte du terrain (demandes qui ne peuvent pas toutes être satisfaites)
- pas de toilettes sur le terrain (projet de toilettes sèches refusé pour cause de proximité de la rivière – site protégé)
- absence des femmes pendant les vac. Scolaires moment où il y a du travail au jardin

1- Problème

- Situations d'isolement (surtout des femmes) au sein du quartier de berthe ou plus largement.
- Manque d'insertion sociale, d'intégration, clivage culturel, mal du pays des femmes du quartier
- Fort taux de dépression et de violence (surtout les femmes)
- Situation d'exclusion
- « Maltraitance » des espaces naturels (usage de pesticide,

Fort taux de la population en difficulté à Seyne sur mer (quartier de Berthe)
- Quartier de Berthe bénéficie du dispositif « Zone Franche Urbaine »(ZFU)

2- Besoins de la population

Besoin d'espaces de convivialité, d'apaisement, d'échanges
Apprentissage du français pour sortir de l'isolement (acquérir la nationalité française, mieux connaître la citoyenneté française, insertion professionnelle...)
Nutrition saine
Besoin de préserver les espaces naturels délaissés (et de +en + rare – perte des surfaces agricoles)

6- Résultats attendus

Réalisations

Création d'un jardin collectif sur un terrain (de 1500m²) acquis en 2010 au bord de la Reppe (commune d'Ollioules) grâce à l'association de la Reppe (association de protection de l'environnement)
Production maraîchère : 50% revendus au restaurant de la Seyne sur mer « Le petit Prince »

Résultats

- Rupture de l'isolement des femmes et le mal du pays (sortir du milieu très urbain du quartier)
- Amélioration des connaissances sur la citoyenneté française et européenne
- Insertion sociale, intégration culturelle
- Apprentissage des techniques du jardinage et échange de pratiques
- Valorisation du savoir-faire agricole des femmes
- Amélioration de l'estime de soi
- Sentiment d'utilité à la communauté (vente de 50% de la P°) et son environnement plus proche (famille, amis)
- source d'économie pour le budget des familles

- Impacts

Insertion professionnelle de ces femmes à plus long terme (soutien de l'association AVI qui crée des contrats d'insertion CDD)
Sensibilisation aux pratiques de protection de l'environnement et agriculture saine

Modèle logique 13-TPM Cyber-base Toulon centre

④ Description de l'opération

Rénovation d'un espace public numérique (EPN), à plages horaires étendues, dédié à l'initiation et à la recherche d'emploi (utilisation des TIC, accès aux services de l'administration, ...) via les TIC, par un accompagnement individuel/collectif et par le biais :

- d'ateliers d'initiation à la bureautique et à l'utilisation d'internet et dont les contenus sont adaptés en fonction des besoins recensés
- d'un accès libre aux équipements (messagerie, impression, scanner...)
- de la validation des savoirs de base (passage du PIM (Passeport Internet Multimédia)) et soumis à l'adhésion au réseau Cyber-Base (30€) et à une participation forfaitaire aux ateliers (5X2 h = 25€)

Munitique – Association Recherche et Communication

③ Théorie d'action

Les difficultés des publics visés, face à l'insertion socioprofessionnelle, sont accrues du fait d'un faible accès aux TIC aussi bien en terme de compétences que de matériel, accroissement également la fracture sociale.

L'accessibilité à l'EPN et l'accompagnement proposé permettra aux publics visés :

- ° de se former aux TIC en adéquation avec le marché de l'emploi et leur demande ;
- ° d'accéder aux outils utiles à la réalisation de leurs démarches ;
- ° de développer une utilisation efficace aussi bien dans les démarches d'insertion professionnelle que dans les besoins courants de la vie quotidienne,
- ° de développer l'autonomie des publics.

⑥ Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Partenariat (Mission Locale, associations partenaires du CUCS ou du Conseil Général)

- Labellisation ERIC Cyber-Base attendue

- Espace ouvert à tous (mixité)

Contraintes

- Coût financier (adhésion et participation aux ateliers)

① Problème

- Centre ville de Toulon dépourvu d'équipement informatique répondant à la demande du public

- Population résidant dans les zones sensibles soumise à la fracture numérique en terme d'insuffisance des compétences, d'un faible accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) réduisant ainsi leurs possibilités dans la recherche d'emploi, les démarches administratives, ...

② Besoins de la population

Accessibilité et maîtrise des TIC au regard des besoins d'insertion socioprofessionnelle

Publics du centre ancien de Toulon (ZUS) dont publics prioritaires :

- allocataires RSA
- public CUCS
- demandeurs d'emploi (DE)

⑤ Résultats attendus

Réalisations

- Rénovation effective de l'EPN avec labellisation
- Nombre d'ateliers thématiques effectifs (n=60)
- Nombre de participants (dont issus des ZUS/CUCS, minima sociaux,...) (n=300/240)
- Mixité du public accueilli (familles, jeunes, DE)
- Obtention effective des PIM
- Obtention/production des documents utiles (CV,...)

Résultats

- Facilitation des démarches d'emploi
- Acquisition des compétences
- Respect de critères environnementaux dans les investissements et fonctionnement de l'EPN
- Sensibilisation aux éco gestes
- Performance améliorée (pertinence de l'information, gain de temps,...) des publics

Impact

- Epanouissement personnel
- Autonomie des publics
- Insertion professionnelle (retour à l'emploi entre 30 et 45 personnes)
- Développement des usages des TIC
- Réduction de la fracture numérique
- Réduction des inégalités sociales (lutte contre les discriminations)

Modèle logique 15TPM Les Sciences s'invitent dans les quartiers à la Seyne-sur-Mer

4- Description de l'opération

- Développer des animations de rue (appelés les cités débrouillardes) dans les quartiers où vivent les adolescents autour de thématiques socioculturelles et scientifiques variées
- Porteur du projet : association « Les petits débrouillards PACA » (asso internationale qui intervient depuis 2007 sur la commune de la Seyne mais essentiellement avec le public 6-12 ans) localisée à Marseille)
- 1^{ère} étape : (Appel à participation) initier une relation avec les jeunes : aller à la rencontre des jeunes et leur proposer de s'impliquer dans des actions concrètes en lien avec la rénovation urbaine de leur quartier à partir de leur propre expérience
- initier une vraie réflexion avec eux via l'organisation de cycles thématiques et viser une finalité : la production d'un web documentaire
- organiser des rencontres régulières avec les jeunes et des spécialistes des questions urbaines au but de faire émerger une vision collective de la ville du futur et de la place des jeunes
- Correspondre avec un groupe de jeunes venus d'un autre pays (ouverture sur l'extérieur)
- Valoriser les actions, les rendre visibles

3- Théorie d'action

- Mettre en place des actions d'offres éducatives appropriées aux jeunes (Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), ludiques, approches dynamiques et participatives...) pour leur permettre un apprentissage du fonctionnement de la ville et de la notion d'habiter (pas de l'habitat), réveiller leur réflexion et les rendre acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie et en faire des transmetteurs/diffuseurs du savoir aux autres
- Des actions qui les intéressent (ex Création de panoptisons¹) permettent de mieux les impliquer et stimuler leur participation.
- Ne pas se focaliser que sur des actions micro-locales pour s'ouvrir sur l'ailleurs et l'autre

5- Facteurs d'influence

Facteurs favorables

- Personnes ressources dans les associations de la Seyne (bonnes connaissances du quartier)
- Partenariat la Cyber Base, Les Ateliers de l'Image, le Centre Social Jules Renard (quartier de Berthe)
- Dimension internationale de l'association porteur du projet

Contraintes

- Le public ado est en général plus difficile à mobiliser
- Effet groupe : ex : moquerie des « leaders » de groupe

1- Problème

- Les jeunes ne partent pas en vacances, peu d'accès aux loisirs et à la culture
- Peu de participation des enfants et adolescents aux actions culturelles et de loisirs
- Manque d'offres éducatives adaptées aux adolescents
- Enclavement des jeunes dans leur quartier (peu ou pas de lien avec l'extérieur)
- Projet qui s'insère dans le projet de rénovation urbaine (PRU) de la Seyne-sur-Mer – (cible le quartier de Berthe, la Rouve, Les Mouissèque (Mont-des-Oiseaux, la Présentation)
- Quartier de Berthe bénéficie du dispositif « Zone Franche Urbaine » (ZFU)
- fort taux de la population en difficulté à Seyne sur mer
- proportion importante de jeunes sans diplôme

2- Besoins de la population

Besoin d'offres éducatives pour les adolescents
Besoin d'amélioration des savoirs
Besoin d'impliquer les habitants dans le processus de rénovation urbaine de la Seyne (programme Habiter))
Besoin de se sentir considéré et de prendre conscience que l'on peut être acteur de la vie de son quartier et au-delà
Besoin de s'ouvrir sur l'extérieur du quartier

6- Résultats attendus

Réalisations

Appel à participation des jeunes (12 jeunes mobilisés sur 6 mois) via diffusion dans les communes, via un appel à concours (photo, texte,...)
Blog dédié au projet,
Productions numériques au fur et à mesure
Produit final : web-documentaire

Résultats

- Dynamique d'éducation populaire où les ados (16-18 et au-delà) se positionnent en acteur de leur environnement de vie
- Acquisition de connaissances et meilleure capacité de réflexion
- Mixité intergénérationnelle

- Impacts

- Lien social
- Sentiment d'utilité
- Acquisition de connaissances
- Mieux être vis-à-vis de son environnement
- Développement de la créativité et de la curiosité
- Confiance en soi

Annexe 10 : Tableaux de calcul des bilans d'impacts pour les 7 catégories de déterminants

Individus											Bilan des impacts(%)										
	-3	-2	-1	0	1	2	3	TOT	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
Sens et intensité des impacts	0	0	0	12	4	1	0	17	0	12	5	0	0	0	71	24	6	0	0	71	29
13 TPM Cyberbase	0	0	2	6	3	5	1	17	2	6	9	0	0	12	35	18	29	6	12	35	53
7-TPM Pépinière	0	0	0	8	4	4	1	17	0	8	9	0	0	0	47	24	24	6	0	47	53
15 TPM Sciences	5	4	3	3	5	3	4	27	12	3	12	19	15	11	11	19	11	15	44	11	44
2-3-TPM-microcredit	0	0	0	8	3	2	4	17	0	8	9	0	0	0	47	18	12	24	0	47	53
13-14 MPM Club Ambition	0	0	1	10	2	3	1	17	1	10	6	0	0	6	59	12	18	6	6	59	35
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	1	3	6	6	1	17	1	3	13	0	0	6	18	35	35	6	6	18	76
33 MPM Microreches	0	0	0	13	4	0	0	17	0	13	4	0	0	0	76	24	0	0	0	76	24
37-40 MPM Printemps	0	0	0	8	2	6	1	17	0	8	9	0	0	0	47	12	35	6	0	47	53
41 MPM plan-aou	0	0	0	5	3	0	0	8	0	5	3	0	0	6	71	24	0	0	6	71	24
1-NCA Pharmacie	0	1	1	7	3	6	0	18	2	7	9	0	6	6	39	17	33	0	11	39	50
2-NCA Auto école	0	0	0	7	3	2	5	17	0	7	10	0	0	0	41	18	12	29	0	41	59
3-Epicerie	0	0	1	1	6	5	4	17	1	1	15	0	0	6	6	35	29	24	6	6	88
5-NCA insertion métallurgie																					

Réseaux sociaux											Bilan des impacts(%)										
	-3	-2	-1	0	1	2	3	nb X	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
Sens et intensité des impacts	0	0	0	4	4	0	0	8	0	4	4	0	0	0	50	50	0	0	0	50	50
13 TPM Cyberbase	0	0	0	3	1	2	2	8	0	3	5	0	0	0	38	13	25	25	0	38	63
7-TPM Pépinière	0	0	0	1	0	3	4	8	0	1	7	0	0	0	13	0	38	50	0	13	88
15 TPM Sciences	0	1	0	4	1	1	1	8	1	4	3	0	13	0	50	13	13	13	13	50	38
2-3-TPM-microcredit	0	1	1	3	1	3	0	9	2	3	4	0	11	11	33	11	33	0	22	33	44
13-14 MPM Club Ambition	0	0	0	4	1	3	0	8	0	4	4	0	0	0	50	13	38	0	0	50	50
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	0	3	1	2	2	8	0	3	5	0	0	0	38	13	25	25	0	38	63
33 MPM Microreches	0	0	0	3	5	0	0	8	0	3	5	0	0	0	38	63	0	0	0	38	63
37-40 MPM Printemps	0	0	1	3	1	2	1	8	1	3	4	0	0	13	38	13	25	13	13	38	50
41 MPM plan-aou	0	0	0	5	3	0	0	8	0	5	3	0	0	0	63	38	0	0	0	63	38
1-NCA Pharmacie	0	0	0	4	4	0	0	8	0	4	4	0	0	0	50	50	0	0	0	50	50
2-NCA Auto école	0	0	0	2	1	5	0	8	0	2	6	0	0	0	25	13	63	0	0	25	75
3-Epicerie	0	0	0	2	4	2	0	8	0	2	6	0	0	0	25	50	25	0	0	25	75
5-NCA insertion métallurgie																					

Environnement physique											Bilan des impacts (%)										
	-3	-2	-1	0	1	2	3	nb X	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
Sens et intensité des impacts	0	0	0	8	2	0	0	10	0	8	2	0	0	0	80	20	0	0	0	80	20
13 TPM Cyberbase	0	0	2	3	5	0	0	10	2	3	5	0	0	20	30	50	0	0	20	30	50
7-TPM Pépinière	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
15 TPM Sciences	0	0	0	8	1	1	0	10	0	8	2	0	0	0	80	10	10	0	0	80	20
2-3-TPM-microcredit	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
13-14 MPM Club Ambition	0	0	2	8	0	0	0	10	2	8	0	0	0	20	80	0	0	0	20	80	0
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
33 MPM Microreches	0	0	0	7	2	0	1	10	0	7	3	0	0	0	70	20	0	10	0	70	30
37-40 MPM Printemps	0	0	0	3	6	1	0	10	0	3	7	0	0	0	30	60	10	0	0	30	70
41 MPM plan-aou	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
1-NCA Pharmacie	0	0	2	8	0	0	0	10	2	8	0	0	0	20	80	0	0	0	20	80	0
2-NCA Auto école	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
3-Epicerie	0	0	0	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
5-NCA insertion métallurgie																					

Cadre de vie											Bilan des impacts (%)										
	-3	-2	-1	0	1	2	3	nb X	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
Sens et intensité des impacts	0	0	0	5	1	0	0	6	0	5	1	0	0	0	83	17	0	0	0	83	17
13 TPM Cyberbase	0	0	0	3	2	1	0	6	0	3	3	0	0	0	50	33	17	0	0	50	50
7-TPM Pépinière	0	0	0	6	0	0	0	6	0	6	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
15 TPM Sciences	0	0	0	4	1	1	0	6	0	4	2	0	0	0	67	17	17	0	0	67	33
2-3-TPM-microcredit	0	0	0	6	0	0	0	6	0	6	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
13-14 MPM Club Ambition	0	0	2	4	0	0	0	6	2	4	0	0	0	33	67	0	0	0	33	67	0
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	1	0	3	2	0	6	1	0	5	0	0	17	0	50	33	0	17	0	83
33 MPM Microreches	0	0	0	2	3	1	0	6	0	2	4	0	0	0	33	50	17	0	0	33	67
37-40 MPM Printemps	0	0	1	1	1	0	3	6	1	1	4	0	0	17	17	17	0	50	17	17	67
41 MPM plan-aou	0	0	0	5	0	0	1	6	0	5	1	0	0	0	83	0	0	17	0	83	17
1-NCA Pharmacie	0	2	0	4	0	0	0	6	2	4	0	0	33	0	67	0	0	0	33	67	0
2-NCA Auto école	0	0	1	4	0	1	0	6	1	4	1	0	0	17	67	0	17	0	17	67	17
3-Epicerie	0	0	0	6	0	0	0	6	0	6	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
5-NCA insertion métallurgie																					

Transport et déplacement										Bilan des impacts (%)											
Sens et intensité des impacts	-3	-2	-1	0	1	2	3	TOT	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
13 TPM Cyberbase	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
7-TPM Pépinière	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
15 TPM Sciences	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
2-3-TPM-microcredit	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
13-14 MPM Club Ambition	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	0	1	0	1	2	4	0	1	3	0	0	0	25	0	25	50	0	25	75
33 MPM Microcreches	0	0	0	3	0	0	1	4	0	3	1	0	0	0	75	0	0	25	0	75	25
37-40 MPM Printemps	0	0	0	3	1	0	0	4	0	3	1	0	0	0	75	25	0	0	0	75	25
41 MPM plan-aou	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
1-NCA Pharmacie	0	0	1	3	0	0	0	4	1	3	0	0	0	25	75	0	0	0	25	75	0
2-NCA Auto école	0	0	0	1	0	0	3	4	0	1	3	0	0	0	25	0	0	75	0	25	75
3-Epicerie	0	0	0	4	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
5-NCA insertion métallurgie	0	0	0	3	1	0	0	4	0	3	1	0	0	0	75	25	0	0	0	75	25

Environnement socio-économique											Bilan des impacts (%)										
Sens et intensité des impacts	-3	-2	-1	0	1	2	3	nb X	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
13 TPM Cyberbase	0	0	0	7	3	0	0	10	0	7	3	0	0	0	70	30	0	0	0	70	30
7-TPM Pépinière	0	0	0	6	3	1	0	10	0	6	4	0	0	0	60	30	10	0	0	60	40
15 TPM Sciences	0	0	0	6	2	2	0	10	0	6	4	0	0	0	60	20	20	0	0	60	40
2-3-TPM-microcredit	1	2	1	2	0	3	2	11	4	2	5	9	18	9	18	0	27	18	36	18	45
13-14 MPM Club Ambition	0	1	0	6	0	2	1	10	1	6	3	0	10	0	60	0	20	10	10	60	30
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	0	5	2	1	2	10	0	5	5	0	0	0	50	20	10	20	0	50	50
33 MPM Microcreches	0	0	0	2	1	3	4	10	0	2	8	0	0	0	20	10	30	40	0	20	80
37-40 MPM Printemps	0	0	0	9	1	0	0	10	0	9	1	0	0	0	90	10	0	0	0	90	10
41 MPM plan-aou	0	0	0	9	1	0	0	10	0	9	1	0	0	0	90	10	0	0	0	90	10
1-NCA Pharmacie	0	0	0	9	1	0	0	10	0	9	1	0	0	0	90	10	0	0	0	90	10
2-NCA Auto école	0	0	0	5	3	1	1	10	0	5	5	0	0	0	50	30	10	10	0	50	50
3-Epicerie	0	0	0	6	4	0	0	10	0	6	4	0	0	0	60	40	0	0	0	60	40
5-NCA insertion métallurgie	0	0	0	2	3	2	3	10	0	2	8	0	0	0	20	30	20	30	0	20	80

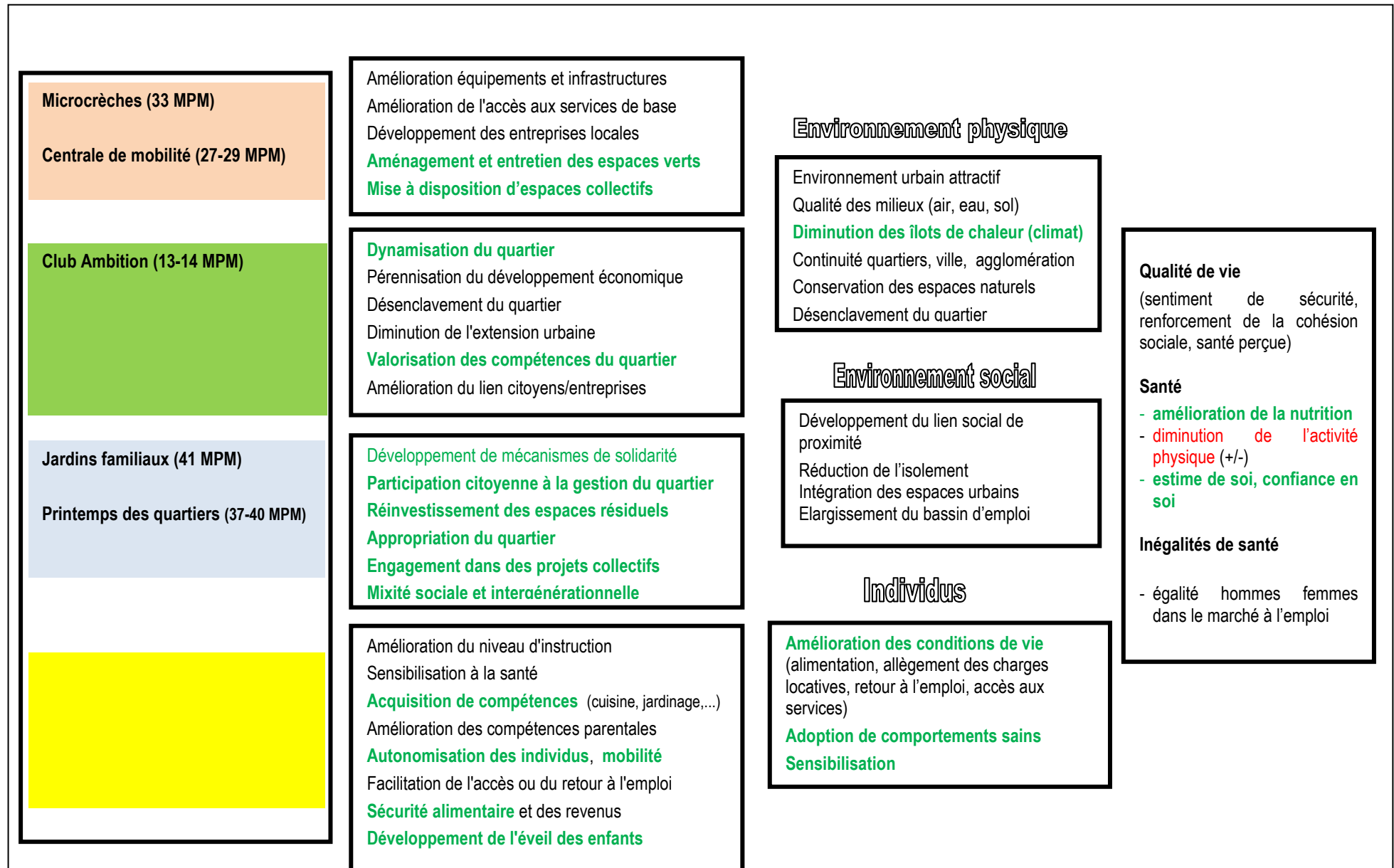
Offre de services											Bilan des impacts (%)										
Sens et intensité des impacts	-3	-2	-1	0	1	2	3	nb X	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
13 TPM Cyberbase	0	0	0	2	1	1	1	5	0	2	3	0	0	0	40	20	20	20	0	40	60
7-TPM Pépinière	0	0	0	3	1	0	1	5	0	3	2	0	0	0	60	20	0	20	0	60	40
15 TPM Sciences	0	0	0	2	1	1	1	5	0	2	3	0	0	0	40	20	20	20	0	40	60
2-3-TPM-microcredit	0	0	1	3	1	0	0	5	1	3	1	0	0	20	60	20	0	0	20	60	20
13-14 MPM Club Ambition	0	1	0	4	0	0	1	6	1	4	1	0	17	0	67	0	0	17	17	67	17
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	0	1	3	1	0	5	0	1	4	0	0	0	20	60	20	0	0	20	80
33 MPM Microcreches	0	0	0	1	0	0	4	5	0	1	4	0	0	0	20	0	0	80	0	20	80
37-40 MPM Printemps	0	0	0	4	0	0	1	5	0	4	1	0	0	0	80	0	0	20	0	80	20
41 MPM plan-aou	0	0	0	4	1	0	0	5	0	4	1	0	0	0	80	20	0	0	0	80	20
1-NCA Pharmacie	0	0	1	1	0	2	2	6	1	1	4	0	0	17	17	0	33	33	17	17	67
2-NCA Auto école	0	0	0	1	0	2	2	5	0	1	4	0	0	0	20	0	40	40	0	20	80
3-NCA Epicerie	0	0	0	1	0	2	2	5	0	1	4	0	0	0	20	0	40	40	0	20	80
5-NCA insertion métallurgie	0	0	0	4	1	0	0	5	0	4	1	0	0	0	80	20	0	0	0	80	20

Annexe 9 : Tableau de calcul du bilan global des impacts des opérations, toutes rubriques de déterminants confondues

Sens et intensité des impacts												Bilan global des impacts par action (%)									
	-3	-2	-1	0	1	2	3	TOT	<0	0	>0	-3	-2	-1	0	1	2	3	<0	0	>0
13 TPM Cyberbase	0	0	0	42	15	2	1	60	0	42	18	0	0	0	70	25	3	2	0	70	30
7-TPM Pépinière	0	0	4	28	15	9	4	60	4	28	28	0	0	7	47	25	15	7	7	47	47
15 TPM Sciences	0	0	0	37	7	10	6	60	0	37	23	0	0	0	62	12	17	10	0	62	38
2-3-TPM-microcredit	6	7	5	28	8	9	7	70	18	28	24	9	10	7	40	11	13	10	26	40	34
13-14 MPM Club Ambition	0	3	1	41	4	7	6	62	4	41	17	0	5	2	66	6	11	10	6	66	27
27-29 MPMCentrale-mobilite	0	0	5	33	8	9	5	60	5	33	22	0	0	8	55	13	15	8	8	55	37
33 MPM Microcreches	0	0	2	22	11	13	12	60	2	22	36	0	0	3	37	18	22	20	3	37	60
37-40 MPM Printemps	0	0	0	41	16	1	2	60	0	41	19	0	0	0	68	27	2	3	0	68	32
41 MPM plan-aou	0	0	2	32	12	9	5	60	2	32	26	0	0	3	53	20	15	8	3	53	43
1-NCA Pharmacie	0	0	3	45	8	2	3	61	3	45	13	0	0	5	74	13	3	5	5	74	21
2-NCA Auto école	0	3	3	30	10	9	6	61	6	30	25	0	5	5	49	16	15	10	10	49	41
3-Epicerie	0	0	1	34	8	10	7	60	1	34	25	0	0	2	57	13	17	12	2	57	42
5-NCA insertion métallurgie	0	0	1	28	15	9	7	60	1	28	31	0	0	2	47	25	15	12	2	47	52

Annexe 11 : Modèles des PUI des trois sites

Modèle PUI de MPM



Modèle PUI de NCA

Relocalisation pharmacie (1 NCA)
Relocalisation autoécole (2 NCA)
Création Epicerie sociale (3 NCA)

Gestion urbaine de proximité (4 NCA)

Actions communautaires (4 NCA)

Insertion par les métiers de la
métallurgie (5 NCA)

Amélioration de l'accès aux produits de base (2)
Développement des entreprises locales (4)

Dynamisation du quartier (attrait de clientèle extérieur au quartier) (2)
Dynamisation économique du quartier (création d'emplois mais **concurrence** vis à vis des autres commerçants)
Désenclavement du quartier
Amélioration du lien citoyens/entreprises

Soutien social (interface entre habitants et administrations, relais de revendications)
Mixité sociale et intergénérationnelle (2)
Développement de mécanismes de solidarité (2)

Amélioration du niveau d'instruction
Amélioration de la nutrition, activité physique (2)
Sensibilisation à la santé (2)
Amélioration des compétences parentales (2)
Autonomisation des individus (3), **mobilité**
Amélioration de la confiance et estime de soi
Acquisition de compétences (cuisine, budget..)
Facilitation de l'accès ou du retour à l'emploi (3)
Sécurité alimentaire et des revenus (2)

Environnement physique

Environnement urbain attractif (2) mais possibilité de **nuisances sonores** (2 et **accidentologie**)

Environnement social

Développement du lien social de proximité (3)
Réduction de l'isolement
Elargissement du bassin d'emploi

Individus

Amélioration des conditions de vie (alimentation, accès aux services) (4)
Amélioration des compétences (4)
Adoption de comportements sains
Réinsertion sociale et professionnelle (3)

Qualité de vie

(**sentiment de sécurité** (3), **renforcement de la cohésion sociale** (2), **nuisances sonores** (2))

Santé

- **diminution des facteurs de risque** (3)
- **diminution de l'activité physique**
- **estime de soi, confiance en soi**

Inégalités de santé

- **égalité hommes femmes dans le marché à l'emploi** (2)

Modèle PUI de TPM

